

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
et la Haut-Commissariat de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 num.) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5.50 F
1er oct. au 30 sept. LE NUMERO : 0,5 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél : TRUDAINE 39.42

DIX NUMÉROS PAR AN : Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 160 ORGANE MENSUEL DES 44 FÉDÉRATIONS, DES 6 000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600 000 MUSICIENS FÉDÉRÉS FEVRIER 1963

LE FESTIVAL HENRI TOMASI A LA SALLE DU CONSERVATOIRE PAR ANDRÉ PETIOT



La première partie du festival était consacrée à l'exécution de dix-huit chants populaires corses que Tomasi a harmonisés, avec le grand talent qu'on lui connaît, à l'intention de la Maîtrise de jeunes filles. L'accompagnement de ces chants si caractéristiques avait été confié à un ensemble instrumental d'une couleur toute particulière et très originale puisqu'il comprenait trois hautbois, un cor anglais, quatre guitares, deux harpes et diverses percussions.

Ainsi que l'écrit France-Yvonne Brill dans l'extrait de R.T.F. Concerts, cahiers musicaux de la R.T.F., numéro 8, 4^e année, « un premier groupe de chants rappelle la plus ancienne époque de la Corse, l'époque grecque où la pureté, la nudité des lignes mélodiques ont un caractère franchement attique (n'oublions pas que l'influence grecque fut très sensible sur la Corse, et que Ajaccio vient de Ajax). A cette période sont rattachés particulièrement les voceros (chants accompagnant les funérailles de défunts ayant subi une mort violente), les lamento (chants des pleureuses déplorant les morts naturelles, ou les morts d'enfants) ; et les berceuses. Le second groupe de chansons, plus extérieures, a une origine plus récente, celle de l'époque génoise. Ce sont généralement des chansons de genre satirique ou des petites comédies de mœurs. Le maire de chaque petite ville ou village est plus particulièrement visé dans ces textes très vifs ».

(Voir suite page 2)

Pour fêter le sixième anniversaire du compositeur Henri Tomasi, la Radio-Télévision Française a donné le 14 décembre dernier un très beau festival de ses récentes œuvres avec le concours de ces deux incomparables chorales que sont la Maîtrise d'enfants et la Maîtrise de jeunes filles, accompagnées par un ensemble instrumental particulier et l'orchestre de chambre de la R.T.F. La direction des chœurs et des instrumentistes fut superbement assurée par les deux chefs habituels des deux maîtrises : Jacques Besson et Jacques Jouineau.

Ministère des Affaires Culturelles

Institution d'une Commission chargée d'étudier les problèmes de la Musique

(J.O. du 29 décembre 1962)

Article 1^{er}. — Il est institué une commission chargée d'étudier les problèmes de la musique en France et d'élaborer dans ce domaine un plan d'action conforme à la mission générale du ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles.

Article 2. — Cette commission est constituée de : MM. Gaétan Picon, directeur général des Arts et Lettres, président ; E.-J. Biasini, directeur du Théâtre de la Musique et de l'Action culturelle, vice-président ; Georges Auric, Henri Barraud, René Dumesnil, Henri Dutilleul, Raymond Gallois-Montbrun, Roland Manuel, Claude Rostand, Robert Siohan.

Article 3. — M. Robert Siohan, inspecteur général de l'enseignement musical assume les fonctions de rapporteur général de la commission. M. Yves de la Casinière, inspecteur principal de l'enseignement musical en assume le secrétariat.

Article 4. — La commission nationale pour l'étude des problèmes de la musique entendra toutes les personnes dont il lui paraîtra nécessaire ou utile de recueillir les avis. Elle remettra son rapport final au ministre d'Etat avant le 1^{er} septembre 1963.

27 décembre 1962

Par arrêté du 27 décembre, M. Robert Siohan est nommé inspecteur général de l'enseignement musical de 4^e classe à dater du 1^{er} décembre 1962.

Sous l'autorité du directeur général des Arts et Lettres, il suit l'ensemble des problèmes relatifs à la musique. Il établira en particulier le rapport général de la commission chargée d'étudier les problèmes de la musique en France.

Pour le local de la C.M.F. (suite)

MONTANT DES SOMMES DÉJÀ PARUES 20.623,30 Frs

Harmonie des Mineurs, de St-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme) : 20 Frs ; Fanfare du Commerce, de Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais) : 10 Frs ; Musique Municipale de Bayeux (Calvados) : 5 Frs ; Musique Municipale d'Hellemmes-Lille (Nord) : 20 Frs ; Société Philharmonique de Steevorde (Nord) : 20 Frs ; Harmo-

nie des Mineurs d'Abscon (Nord) : 10 Frs ; Harmonie des Mineurs de la Ricamarie (Loire) : 20 Frs ; Harmonie Indépendante, du Chambon-Feugerolles (Loire) : 10 Frs ; Harmonie des Mineurs de Roche-la-Molière (Loire) : 20 Frs ; Association Symphonique de Paris-Monrouge (Seine) : 40 Frs ; M. Charles Hugot, à Persan (S.-et-O.) : 10 Frs ;
A CE JOUR : 20.808,30 Frs

SAVEZ-VOUS QUE...

Les musiciens ne disposant jusqu'à présent que de sept notes, on assiste parfois à de curieuses « interférences » entre les idées des compositeurs.

On ne peut parler de plagiat, ni même d'imitations et cependant certains morceaux affichent entre eux de curieuses similitudes. Il s'agit souvent de réminiscences issues de l'œuvre d'un auteur préféré par son émule. C'est ainsi que la célèbre phrase de la « Marche Fu-

nèbre » de Chopin se retrouve dans l'andante du « Premier Concerto de piano » de Beethoven : c'est ainsi que ce dernier « emprunte » à une œuvre religieuse de Mozart le thème célèbre de son hymne à la joie, thème probablement antérieur même à Mozart. A notre époque on connaît encore la chanson « Les petits chaussons », mais se doute-t-on qu'elle se trouve presque note à note dans le « Concerto » de Tchaïkowsky, sans parler d'une demoiselle sur une balançoire dont le début figure dans les « Quatre saisons » de Vivaldi ?

Mais il y a plus étrange. C'est le cas de Ravel qui, dans sa partition du « Tombeau de Couperin » a ré-écrit de façon presque intégrale une « Sicilienne » de Scarlatti, auteur du dix-huitième siècle. Or, il est prouvé que Ravel ne pouvait connaître cette œuvre ancienne, ressassée de la poussière des bibliothèques bien plus tard seulement. Coïncidence étrange que la rencontre des génies à travers le temps.

HINDEMITH ET DEBUSSY

(La Maison Schott ayant autorisé M. Pierre Auclert à traduire cet écrit de Hindemith, nous sommes heureux de le mettre sous les yeux de nos lecteurs).

« Lors de la première guerre mondiale, j'étais en tant que soldat, membre d'un quatuor à cordes. Ce quatuor aidait notre colonel à oublier l'exécration « service de campagne ». Notre chef était d'ailleurs un connaisseur et un admirateur passionné de la culture française. Sur sa demande, nous étudîmes le quatuor de Debussy, et le jouâmes, avec l'émotion que l'on devine, au cours d'un concert privé, en présence de notre colonel.

Comme nous venions de terminer le mouvement lent, le vagemestre vint apporter les nouvelles. La radio venait d'annoncer la mort de Debussy. Nous ne pûmes terminer le quatuor : le ressort de notre exécution s'était brisé en quelque sorte. Mais nous sentimes bien, pour la première fois, que la musique n'était pas seulement style, technique, expression de sentiments personnels... mais qu'elle se situait au-dessus des frontières, des haines nationalistes et des horreurs de la guerre.

De ma vie je ne saisis aussi clairement la mission essentielle de notre art. »

Savez-vous que la « Symphonie Inachevée », la plus célèbre des œuvres de Schubert, ne fut jamais entendue par son auteur ?

La première audition eut lieu trente-sept ans après la mort du grand musicien.

Savez-vous que pour la première représentation de l'« Orphée » de Gluck, il y eut tant de places louées que l'on dut accepter pour la première fois le public à la répétition générale ?

Ce fut sans doute un spectacle assez curieux que le chevalier Gluck, sans perruque, dirigeant l'orchestre, mais coiffé d'un bonnet de nuit ?

Savez-vous que le musicien le plus prolifique, Telemann, composa de douze à quatre-vingt-six ans... près de six mille œuvres ? Il ne pouvait lui-même dénombrer sa musique : 300 sonates, 600 ouvertures, 44 passions, 40 opéras.

D. PAQUETTE

CHRONIQUE des DISQUES

LE CHANT CHORAL + SCHUBERT

Les œuvres chorales forment la partie la moins connue (à tort, ce disque en apporte la preuve) de la production schubertienne.

Ständchen (D 135) est une sérénade célèbre pour soprano solo, chœur féminin et piano ; ce ravissant et juvénile babillage est ici interprété avec une délicatesse allégresse.

Gesang des Geister über den Wassern (D 167) pour chœur d'hommes (4 ténors, 4 basses) et ensemble à cordes (2 alti, 2 celli, une contrebasse) est un profond chef-d'œuvre, mystérieux, grave et puissant ; le texte de Goethe est fidèlement épousé par la musique. Exécution techniquement soignée, vibrante, captivante.

Gott in der Natur (D 133) brillant chœur féminin à quatre voix avec piano, adopte un ton solennel, pouvant paraître conventionnel. Il est chanté avec beaucoup de relief. A l'opposé, Trinklied (D 155) amusante chanson à boire pour chœur masculin à quatre voix, se voit traduite avec humour.

Suit une interprétation enveloppante du Nahtgesang im Walde (D 139) pour chœur d'hommes à quatre voix et cors ; ce nocturne sylvestre baigne dans une poésie lunaire.

Après Das grosse Halleluja, hymne pour chœur féminin et piano, voici Geist der Hebe (2 ténors et 2 basses, piano) dont on admire la souplesse mélodique et la tournure populaire. Quelle plénitude dans l'exécution.

Les voix angéliques (chœur féminin à 3 voix) contrastent avec les basses graves du piano d'accompagnement.

Programme clos avec une version très sensible de Ewiges Lieb (op. 64 n° 2) chœur d'hommes à 4 voix à cappella ; intimité de pensée malgré la tournure populaire, pureté, beauté des modulations.

L'ensemble vocal et instrumental de Stuttgart a donc réalisé là, sous la direction du Français Couraud, un disque choral admirable. Très bon enregistrement, bien que l'équilibre voix-instruments soit légèrement rompu, parfois, en faveur de ces derniers. (1)

+ CHANSONS DU MONDE

La chorale mixte « Contrepoint », fondée en 1955 au Lycée Janson de Sailly par J.-G. Gaussens — qui en demeure le fervent animateur — groupe 80 élèves des classes préparatoires aux grandes Ecoles. Elle n'a, depuis, cessé de progresser, et nous présente aujourd'hui sous l'étiquette « Chansons du monde » un programme copieux et varié : 20 chansons folkloriques de divers pays, intéressantes et souvent inédites au disque. En voici le détail :

France — « Réveillez-vous, Picards et Bourguignons » marche, « Gentils galants de France » chant de guerre ; « Or vous tremoussez, pasteurs de Judée », Noël (harmonisation M.-Cl. Alain) « Gentil coquelicot » vaudeville (« d'Indy ») ; « Jésus-Christ s'habille en pauvre », complainte ; « Vive Henri IV » chanson politique ; « Trimazo, c'est le May », chanson de quête (remarquable, cette harmonisation est tirée de la « Jeannie » d'Arc

d'Honegger) ; « L'amoureux de Thymine » amusant fabliau et « La fille entêtée », villanelle (deux habiles réalisations de Langlais) ; « O Matteu, di la surella », vocero d'une sobre puissance (avec piano).

Espagne — « Ay, linda amiga », villancico. Portugal : « Os olhos de Mariana », romance d'une délicate émotion. Italie : « Contenti n'andremo », lauda du XIII^e s.

Belgique — « La vache égarée », ravissante pastourelle. Angleterre : « Ce petit bébé » (avec harpe), gai carol.

Allemagne — « In stiller nacht », poétique volkslied. Autriche : « La sérénade interrompue », spirituelle pièce de Mozart. Tchécoslovaquie : « La jeune fille partit », chanson de maumariage et « Les fibres résonnèrent », danse animée (Bartok).

U.R.S.S. — « Ecoutez bonnes gens » agréable ronde (Rimsky-Korsakov). U.S.A. : « Deep River », célèbre negro spiritual.

La sonorité d'ensemble de « Contrepoint » est sympathique : fraîcheur des voix féminines, assises des voix masculines. La diction est très soignée (qualité méritoire, trop rare dans une chorale). D'opportunes nuances de détail n'entravent cependant pas l'intelligence générale du texte.

Les meilleures réussites se situent dans la deuxième face. La chorale chante toujours, bien entendu, dans la langue originale. Elle présente à l'occasion de bons solistes : le soprano Cl. Gatiniol, le ténor Bourgognon, la basse Gal, humoristique dans Mozart.

(Voir suite en page 3)

NOTULES MUSICALES

PAR GEORGES AUBANEL

On ne peut que se réjouir des manifestations artistiques qui ont eu lieu pour le centenaire de la naissance de Debussy. Ce tendre génie, lyrique et expressif n'a pas craint d'écrire pour un grand nombre de personnes en composant des œuvres d'une difficulté abordable par des musiciens amateurs. Après la manifestation orchestrale du Palais de Chaillot, un peu trop limitée à la musique instrumentale, j'ai assisté à un autre hommage à Claude Debussy dans la salle des Fêtes de la Mairie du 5^e Arrt. Sous la présidence de Madame Hatinguats, inspectrice générale et directrice du Centre International d'Etudes Pédagogiques de Sèvres, la chorale de Sèvres (techniciens

des métiers de la musique) l'orchestre de l'Education Nationale, dirigé par André Delsarte et Michel Fleurant, tous deux professeurs d'Education Musicale, et mesdames Christiane Eda-Pierre, soprano de l'Opéra et Jeannine Collard, mezzo de l'Opéra, seuls éléments professionnels, nous ont fait passer une soirée très agréable, dont voici le programme si intelligemment varié : « Fêtes » (Nocturnes) par l'orchestre, « Noël des enfants qui n'ont plus de maisons » (orchestration de D. E. Inghelbrecht) plus émouvant encore d'être chanté par des enfants, « Syrinx », flûte solo : Jean Bernot, « La Demoiselle élue », qui est aussi plus

(Voir suite page 2)

LE FESTIVAL HENRI TOMASI A LA SALLE DU CONSERVATOIRE

(Suite de la page 1)

L'interprétation de tous ces chants a été absolument remarquable. On ne saurait trop louer la fraîcheur, l'expression et la justesse de toutes ces voix juvéniles, le souci des nuances et de l'intelligence des textes. Tout cela était rendu à la perfection sous la direction éclairée de Jacques Besson. De chaleureux applaudissements ont salué ces impeccables interprétations. Tous ces chants, sans exception, sont extrêmement intéressants, qu'ils soient de caractère tragique, comme les voceros, naïfs et tendres, comme les berceuses, rêveurs comme les barcarolles et les chansons de pêcheurs, pittoresques comme les lazzi et les boniments des marchands forains, ou humoristiques comme les chansons politiques. On voit que ces 18 chants offraient un beau choix de sentiments et de caractères divers dont la succession avait été très judicieusement ordonnée. Un chant lent ou tragique trouvait un heureux contraste dans une mélodie alerte ou tendre qui le précédait ou le suivait, de sorte qu'il n'y avait nulle monotonie dans l'audition de ces 18 pièces. Et les effets d'orchestration de l'ensemble instrumental tenaient constamment l'attention des auditeurs en éveil. Que de jolies surprises — et combien délicates — nous a ménagé l'art de Tomasi. J'ai été notamment frappé par le subtil accompagnement du Lamento sur la mort d'un curé. Les effets de cloches pleurant doucement sur les cordes des guitares et des harpes, étaient saisissants. Les trois hautbois et le cor anglais étaient, selon les chansons, tantôt pathétiques, tantôt d'une joie exubérante et je n'oublierai pas non plus d'insister sur les effets de percussion. Tout cela était l'œuvre d'un artiste infiniment sincère et sensible. Quand s'est achevé le 18^e chant, Zilimbrina, une ronde tarentelle d'une alacrité irrésistible, toute la salle a éclaté en applaudissements qui s'adressaient dans un même enthousiasme à l'auteur et à tous ses interprètes.

Après l'entracte, nous avons eu la première audition d'une œuvre délicate : Le Colibri, conte musical sur un poème de Francis Didot, pour voix d'enfants (solistes, double chœur) et orchestre de chambre. Je n'exagère nullement en disant que cette œuvre a été un véritable enchantement pour tous ceux qui ont eu la joie de l'entendre, tant pour le scénario : un enfant pénètre dans une le poème que pour la musique. En voici mystérieuse forêt à la poursuite d'un merveilleux colibri qu'il désire capturer pour le mettre en une cage dorée et avoir ainsi pour lui seul le privilège d'ouïr son chant. Mais l'audacieux a compté sans l'hostilité des bêtes de la forêt qui se liguent contre lui pour défendre l'oiseau pourchassé. Il réussit cependant à s'emparer du colibri et à

l'encager mais le captif ne chante plus tant il est triste d'avoir perdu la liberté. L'enfant pleure de dépit puis s'endort. Un cauchemar vient le tourmenter, toutes les bêtes sylvestres viennent le harceler, il entend des hullements, des gémissements affreux, des plaintes qui le glaçant d'effroi et, tout à coup, il se réveille en sursaut. Son rêve a été pour lui un trait de lumière qui inspire sa générosité. Il faut libérer l'oiseau, lui rendre la joie de l'envol. La porte de la prison dorée s'ouvre donc toute grande et le colibri s'élance vers le ciel en retrouvant son chant au même temps que la liberté. Ainsi s'achève ce conte si riche de poésie et de nature.

Le Colibri emprunte la voix d'une très jeune cancatrice, Christiane Chateau, qui vocalise à merveille. Quant au rôle de l'Enfant, il est tenu par la charmante Jacqueline Maréchal, aussi bonne chanteuse qu'expressive comédienne. Ces deux artistes sont toutes deux élèves de la classe de technique vocale d'Elsa Ruhlmann et elles font grand honneur à leur professeur. Elles ont remporté un succès aussi magnifique que mérité. Le double chœur de jeunes filles et d'enfants s'est montré en tous points remarquable et l'Orchestre de chambre de la R.T.F. a donné le relief voulu aux trouvailles du compositeur. Henri Tomasi a conçu des effets d'orchestration et des harmonies d'une rare subtilité, parant d'une exquise poésie musicale le texte si pur de Francis Didot. Il faut entendre les sonorités qu'il a su tirer des ondes Martenot, la grosse voix menaçante d'un contrebasson parfaitement imité symbolisant quelque monstre de la forêt et ces étonnants glissandi de flûte Martenot dans lesquels gémissent d'autres bêtes mystérieuses. On évoquera sans doute le souvenir du grand Ravel et de L'Enfant et les Sortilèges à propos du Colibri de Tomasi. Eh bien ! je le dis sans hésiter car je le pense en toute sincérité, Henri Tomasi, en restant lui-même, m'a prouvé qu'il n'était pas inférieur à son illustre aîné dans le domaine de la poésie musicale. J'ai, pour ma part, entendu ce conte musical avec un plaisir que je n'oublierai pas et, en jugeant par l'enthousiasme du public, je crois pouvoir dire que nous étions tous enchantés.

J'ajouterai que Jacques Jouineau, qui dirigeait cette merveilleuse exécution, s'est montré une fois de plus un chef de très grande classe. Et je me permettrai de dire qu'il ne suffit pas de radiodiffuser Le Colibri de Tomasi. Voilà une œuvre qu'il faut aussi graver dans la vinylite. Elle en est plus que digne.

Tomasi a marqué ses soixante ans d'une magnifique pierre blanche. Nous avons fêté son anniversaire mais, en fait, c'est lui qui nous a offert le plus charmant cadeau. Nous l'en remercions de tout cœur.

André PÉTIOT

NOTULES MUSICALES

(Suite de la page 1)

émouvante d'être chantée par des voix jeunes, apellée suite, dans l'orchestration d'Henri Busser. « Les 3 Ballades », de Fr. Villon chantées par J. Colliard accompagnée au piano par Henri Lauth. « Les trois chansons de Charles, d'Orléans » pour 4 voix mixtes (Anciens Elèves de la chorale de sénes et chorale masculine du Lycée Lakanal ; professeur : R. Cornet) et, pour finir, « Salut printemps » pour soprano-solo (Chr. Eda-Pierre) chœurs et orchestre. A cette belle soirée assistaient, parmi un public très nombreux, de nombreuses personnalités ; le succès fut très grand.

Une autre belle manifestation d'amateurs, aussi bien réconfortante, a été le concert de Sainte-Cécile de l'Orchestre d'accordéons de Paris, dans la salle des Fêtes de la Mairie du 4^e arrondissement, présenté par Pierre-Marcel Oudher, dirigé par Etienne Lorin, directeur de l'École de Musique Paul Beuscher. Je partage l'enthousiasme d'André Pétiot pour la musicalité de ce grand ensemble et les résultats obtenus grâce aux efforts d'Etienne Lorin, qui haussent le niveau musical du répertoire de l'accordéon. Programme composé d'œuvres françaises : œuvres d'Etienne Lorin, de Louis Ganne (hommage à l'occasion du centenaire de sa naissance) dont les qualités leur valent d'être toujours au répertoire. Les musiques ne vieillissent pas aussi uniformément que les hommes, le privilège de la musique populaire, celle qui ne suit pas la mode, étant de garder une très longue jeunesse. En deuxième partie, des transcriptions, par Etienne Lorin, d'œuvres symphoniques : « Ouverture du Barbier de Séville » de Rossini ; « Petite suite » de Debussy ; « Danse Macabre », de Saint-Saëns ; « Pavane pour une infante défunte » de Ravel (redemandée) ; « Farandole de l'Arlesienne », de Bizet qui compléta le plus heureusement du monde le programme grâce aux deux chants populaires dont elle est issue. Sur le plateau, des jeunes aimant l'accordéon et la musique ; dans la salle, un public débordant (certaines personnes sont restées debout pendant tout le concert) aimant l'accordéon et la musique et cela créa une immense joie. Les œuvres transcrites ne perdent rien à leurs métamorphoses comme l'ont prouvé les applaudissements très enthousiastes. J'allais oublier une soliste de 15 ans, Josette Gavignet, qui collectionne les récompenses ; elle a été aussi agréable à regarder qu'à entendre dans une valse de concert de E. Pozzoli, son visage reflétant les sentiments exprimés par la musique. Je sais qu'Etienne Lorin a l'intention de jouer des auteurs vivants, ainsi tombe la seule remarque que j'allais faire...

Ces deux belles manifestations d'amateurs, devant un public nombreux, celui qui fait les succès, m'ont mis dans de bonnes dispositions pour entendre le Concert du Service de Musique légère de la R.T.F. de décembre. L'originalité de celui-ci a été de faire entendre de la Musique légère Française écrite par des contemporains, dirigée par R. Alpress. Public moins nombreux à cause de la proximité des fêtes de Noël, ce qui crée une ambiance moins favorable, mais j'ai pu avoir été un peu déçu en entendant la musique de neuf compositeurs, qui se veut légère mais reste trop cérébrale, trop savante, trop sévère. Il n'y a rien à dire sur la technique, les sonorités, les orchestrations, mais ces considérations n'intéressent que les musiciens initiés et sont secondaires sur le public. J'ai trouvé la grande majorité de ces musiques pas très « public ». Il a fallu attendre le tour de chant de Mathé Altery pour entendre une musique agréable, souriante : la Danza, de Rossini a apporté une verve et une fraîcheur qui a renforcé la densité et la chaleur des applaudissements. Je suis loin de partager l'opinion de cet auditeur disant, à l'entracte, qu'il regrettrait de ne pas avoir connu le programme avant, mais que ça ne valait pas le ticket de métro. C'était un homme encore jeune qui a exprimé ainsi brutalement sa déception ; il est resté jusqu'à la fin, non sans toutefois avoir fait quelques mots croisés pendant la seconde partie. A la fin de cette partie, Mathé Altery a chanté des succès viennois qui sont toujours agréables à entendre. Je pense que l'Ouverture d'Isabelle et Pantalon, de Roland Manuel, la Pièce concertante, de Paul Bonneau et les deux premiers numéros des Impressions Foraines (pas le dernier qui se perd dans d'inutiles complications), de P.N. Dubois, étaient les œuvres les plus « public » de ce concert. C'est sans doute une spécialité d'écrire de la

musique légère, peut-être incompatible avec la musique sérieuse. Quel aurait été le style d'André Messager, Léo Delibes, Georges Bizet Mussenet, s'ils avaient écrit leurs œuvres lyriques et légères entre l'élaboration d'un quatuor, d'une symphonie pour cordes d'un concerto ? Nous ne sommes pas prêts de nous passer des anciens et si la phrase de Kodaly, de Chostakovitch « la musique sera populaire ou ne sera pas » ne s'applique pas intégralement en France, on peut dire avec plus de raison que « la musique sera « public » ou ne sera pas ».

Il est intéressant de connaître les opinions d'artistes ou intellectuels autre que des musiciens. Je glane dans Arts n° 892, dans l'enquête sur « Y a-t-il une crise de l'intelligence ? » « La dialectique, exercice à la portée de tout le monde, permet à beaucoup de gens d'être des intellectuels, c'est-à-dire de jouer de tout et de croire ainsi tout comprendre sans avoir l'expérience personnelle de rien — Pierre Emmanuel ». « Jamais temps fut plus conformiste que le nôtre tout en se croyant révolutionnaire. Chapelain Midy ». « Du romantisme à l'impressionisme, du dadaïsme au fauvisme, l'art s'est peu à peu détaché de la réalité pour aboutir à cette négation de l'image qui est la peinture abstraite. Et j'en dirai de même de la musique, coupant toute allégeance (pour la première fois dans son histoire, en Occident du moins) avec les lois de l'harmonie. Désincarné, désintégré, l'art verse alors dans l'érotisme le plus étroit, il devient un art de chapelle, d'initiés et de snobs, à moins que déchu de ses rêves insensés, il ne devienne une industrie. — André Piettre ». Dans Arts 893, dans l'enquête « L'intelligence dévorée par les monstres qu'elle a enfantés », de Gabriel Marcel. « Dans tous les domaines de l'art, on cherche à appliquer des conceptions abstraites au mépris de la sensibilité. J'appelle cela une décadence. Prenez la musique : elle est devenue expérimentale, quand elle ne se situe pas au niveau des aberrations. Je pense à la musique concrète ». Je pourrais en citer bien d'autres...

J'ai entendu à la Radio, un reporter dire que si les conducteurs des autos de course se tuent plus qu'autrefois c'est parce qu'ils ne sont plus mécaniciens ; ce qui était le processus normal. On peut penser qu'il y a des inconvénients, mais graves bien sûr, pour un compositeur de passer sa vie à sa table à composer sans qu'une pratique de chef d'orchestre, de virtuose ne le maintienne en contact avec le public, avec les interprètes. Gabriel Pierné trouvait dans le dynamisme de l'orchestre qu'il conduisait un enrichissement. On peut penser que les critiques musicaux devraient être tous des compositeurs. Voici l'opinion de Gabriel Fauré : « Je pense que les chances de juger sainement une œuvre d'art sont d'autant plus certaines lorsqu'on a soi-même pratiqué et expérimenté cet art toute sa vie. Je pense également qu'une lutte constante avec les difficultés de cet art incline très naturellement vers l'indulgence. J'ajouterais enfin que l'exercice de la critique oblige à regarder au-delà de sa propre voie, et qu'ainsi elle élargit considérablement la manière de voir (L'Art de la musique, Guy Bernard Edil. Seghers) ». « De ce que les Félics, les Bazin et leurs continuatours n'ont pensé ni écrit comme Bach, il ne s'ensuit pas que tout le monde doit penser ou écrire comme eux » (A. Gédalye, préface du Traité de la Flûte). L'éducation musicale n'aurait pas besoin d'être revivifiée si les auteurs des solfèges avaient été des compositeurs. Il n'y a pas si longtemps que des éducateurs comme Carl Orff, Edgar Williams, ont commencé l'étude de la musique par le rythme ; pourtant Berlioz l'avait prévu dans Les soirées de l'Orchestre.

Le 24 mars aura lieu le concert de la société de Musique d'autrefois à l'École Normale de Musique de Paris. Un programme d'œuvres très variées d'auteurs français, italiens, plus ou moins connus, mais toutes inspirées par les poésies de Pétrarque, dans des formations diverses. Certaines ont été recherchées et retrouvées pour la circonstance ; ce sera une révélation. Un concert qui a pour titre « Pétrarque et les Musiciens » ne peut être qu'intéressant.

Pendant les vacances de Noël un week-end musical des Ecoles Normales de Caen, Le Mans, Alençon, Châlons, Paris et quelques étrangers, organisé par Jean Henry YUFOLEA de la Seine) avait réuni à l'École Normale du Bourget, 150 garçons et filles jouant de la flûte à bec. Il est beau de voir une jeunesse qui cherche à s'instruire

pour instruire les autres ensuite. Après avoir fait une causerie sur la guitare, illustrée par l'audition du guitariste Lucien Giacomini, je suis resté à celle de Michel Briquet, l'auteur de « Faire de la Musique » que les lecteurs de ce journal connaissent, j'ai trouvé un passage tellement vrai que je le reproduis, malheureusement pas mot à mot : « Après avoir dit que toutes les auditions du monde ne sont rien au fait de prendre sa flûte et seul, chez soi, de chercher à bien phraser une période musicale ; si ces essais, ces tâtonnements étaient enregistrés, dit-il, ils apprendraient rien aux autres et préféreraient peut-être à rire, mais pour soi c'est une joie et un véritable enrichissement. Le conférencier a aussi insisté sur le caractère social de la musique et conseillé de faire le plus possible de musique d'ensemble ».

Vous vous imaginez sans doute que la sourdine a été inventée pour créer de nouvelles sonorités dans la musique symphonique moderne, le jazz ? Détrompez-vous. Prenons le Traité des Instruments de Musique de Pierre Trichet (1640) au chapitre sur les trompettes. D'abord « Les muses ont en horreur les tambours et trompettes » après avoir parlé du médecin Asclépiade qui se servait de la trompette « pour faire revenir le sens de l'oreille aux sourds et les guérir de leur infirmité » ; d'Aristote qui s'en servait comme d'un tuyau acoustique pour ceux qui sont un peu sourds, il écrit : « Ceux qui suivent le parti des muses n'ont point aussi à contre cœur d'ouïr les trompettes aux occasions de réjouissance et des solennités publiques, aux carrousels, aux jeux tragiques et comiques, aux noces et aux festins... Je passe et en arrive à ceci : « Avant de finir ce discours il est expédient et très à propos que je dise un mot de la sourdine, qui n'est autre chose qu'une pièce de bois travaillée par un tourneur, laquelle on insinue dans le pavillon de la trompette, afin qu'elle le bouche si justement et en telle sorte que le son en soit affaibli, étouffé et diminué », suit une description de la sourdine, puis « c'est pourquoi l'on se sert de la sourdine quand l'on a peur d'être découvert par l'ennemi, ou bien lorsqu'on veut le surprendre, comme aussi lorsqu'on veut déloger et faire secrètement la retraite, laquelle il me convient aussi faire, afin de n'ennuyer ceux qui ont eu le courage de me suivre jusqu'ici ». Cette retraite me semble être la meilleure coda à cet article.

St-Ouen, Janvier 1963.

Georges AUBANEL.

LE TROISIÈME FESTIVAL GEORGES ENESCO

Le concours et le festival international « Georges Enesco », organisé à Bucarest tous les trois ans, aura lieu pour la troisième fois du 5 au 20 septembre 1964.

Le Comité d'organisation du troisième concours et festival international Georges Enesco est présidé, comme par ailleurs aux deux festivals antérieurs, par Ion Pas, président du Comité de la Radio-Télévision ; comme vice-présidents ont été élus les chefs d'orchestre George Georgesco, artiste du peuple, et le compositeur Mihail Jora. Du Comité font partie des personnalités musicales — interprètes, compositeurs, chefs d'orchestre, professeurs de l'enseignement musical supérieur.

On a approuvé le règlement d'organisation du prochain concours et festival international qui comprendra trois sections : violon, piano et chant. De même qu'aux concours antérieurs, à la troisième édition du concours Georges Enesco, sont invités à participer de jeunes interprètes du pays et de l'étranger. Aux manifestations artistiques du festival, qui se déroulera du 1^{er} au 20 septembre 1964, prêteront leur concours des interprètes et des formations artistiques de valeur de Roumanie et de l'étranger.

Avis de Concours

Le directeur du Conservatoire de Marseille sera recruté par concours au début du mois de mars.

Un concours sur titres pour le recrutement du directeur de l'École de Musique (Conservatoire) aura lieu en l'Hôtel de Ville, au début du mois de mars 1963.

Les candidatures devront être adressées à M. le maire (première division personnelle), avant le 23 février 1963.

Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire : à la mairie (examens et concours), ou au Conservatoire, 1, rue de la Bibliothèque.



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
4, place Charles-Dullin, PARIS (18^e)
Tél. : ORN. 27.46 et 27.41

11, rue de la Harpe, PARIS (5^e)

CHRONIQUE des DISQUES

(Suite de la page 1)

En J.-G. Goussens, le directeur se double à l'occasion d'un adaptateur (voir par exemple la belle transcription chorale de Thiriet) se triple même d'un présentateur. Il a en effet signé la notice, une notice synthétique dans laquelle la sensibilité du musicien le dispute à la rigueur de l'historien.

Quant à l'enregistrement, en général assez limpide, il aurait peut-être pu « harmoniser » plus heureusement l'ensemble car l'équilibre se trouve parfois rompu en faveur des registres extrêmes (les alti s'effacent devant les soprani, les ténors s'estompent devant les basses). A noter enfin, pour être complet, la jolie présentation de la pochette. (2)

MUSIQUE RELIGIEUSE

+ BACH

Encore trois belles cantates.

La Cantate « Ach wie nichtig » (BWV 26) « Ah ! combien vaine et fugitive est la vie humaine » est une belle méditation, dépourvue de tristesse. Le symbolisme cher à Bach y trouve place (les nuages, le torrent, etc.).

(Chœur encadré de tutti orchestraux Air de ténor avec violon et flûte : la vie est rapide comme le torrent. Récit d'alto puis air de basse avec 3-hautbois : considérations sur la vie humaine. Récit de soprano et choral : l'éternité de Dieu s'oppose à la vanité humaine.)

Nous retrouvons les habituels excellents solistes, choristes (Heibronn) et instrumentistes (Pforzheim). Le ténor Krebs présente des vocalises agiles, on regrette toujours son émission assez nasale. Version fidèle au texte sans son esprit.

La Cantate « Nun komm, der Heiden Heiland » (BWV 61) pour l'Avent, utilise les seules cordes pour accompagner les chanteurs ; elle est d'une fraîcheur pastorale.

(Chœur : forme de l'ouverture à la française. Récitatif et air de ténor ; les arabesques des cordes charment. Récitatif de basse : leur pizzicati « frappent à la porte ». Air de soprano : effusion mystique. Choral.)

Un délicieux orgue contribue à rendre cette version toute « noëllique ».

La Cantate « Herr Gott, dich loben alle » (BWV 13) nécessite par contre un important orchestre, renforcé par trois trompettes et timbales.

(Chœur de louanges allègre et solennel. Récit d'alto. Air de basse : cuivres et percussion évoquent brillamment le Dragon. Récit en duo — chose rare — soprano et ténor. Air de ténor avec flûte. Choral d'action de grâces.)

L'alto de Claudia Hellmann est un peu trop éclatant. Trompette et flûte soli sont remarquables (Glössle, Larrieu). Voilà une version dynamique.

Enregistrement équilibré, fidèle, attrayant. Clarté assez bonne dans les ensembles fortissimi. (3)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ LA HARPE

Ce récital donné par Jelinek, qui est soliste de la Philharmonie viennoise, révélera à l'auditeur éberlué sa prodigieuse technique. En voici la composition :

- « Fantaisie en do mineur » (op. 35) de Spohr (œuvre originale) : cette page gracieuse, sans thèmes bien marqués, est parsemée de passages cadenciels d'exécution difficile ; la traduction est claire, élégante, brillante. « Aria » sémblable (transcription d'un anonyme du XVIII^e s.). « La source » (op. 23) de Zabel (œuvre originale) : cette très agréable pièce de genre est bien faite pour mettre en relief les possibilités particulières de la harpe ; exécution d'une virtuosité éblouissante et charmante.
- « Schubert-fantaisie » (op. 7) de Trnacek (œuvre originale) : cet hommage construit sur des thèmes schubertiens (lieder notamment) est astucieusement bâti, et les variations créent de ravissantes scintillations sonores ; interprétation étincelante et délicate.
- « La Moldau » (op. 43) de Smetana : dans cette pièce populaire conçue pour l'orchestre, on peut juger de l'habileté de la transcription due à Trnacek ; il n'empêche qu'on suit parfois difficilement les différents épisodes du poème symphoniques, et qu'on a peine à discerner l'essentiel du secondaire. « Arabesque n° 1 » de Debussy : par contre la transcription de cette page convient tout à fait au jeu harpé. « Saltarello » de K.-P.-E. Bach : arrangement d'une pièce brève très connue pour piano. Enfin, la « Fantaisie » (op. 95) de St-Saëns, œuvre originale, conserve pourtant une écriture assez pianistique. Les thèmes en sont mélodiquement très caractérisés ; notre interprète s'y livre à des recherches de registration délicieuses.

En bref, un récital remarquable : si le choix est parfois discutable, l'exécution laisse pantois ; et quel régal de subtiles sonorités. La réalisation technique satisfait, mais il n'aurait pas été mauvais de renforcer un peu les basses. (4)

+ SCHUBERT : PIÈCES POUR PIANO

Nous avons déjà analysé la Sonate en ut majeur (D. 840) lorsque nous présentâmes l'enregistrement intégral des sonates pour piano de Schubert. Il nous suffira donc de rappeler que malgré sa dénomination « Reliquie » elle n'est pas la dernière, mais la quinzième seulement, et d'autre part qu'elle demeure inachevée. Nous préférons insister sur la nouvelle interprétation proposée. Elle est due à Richter. On sait — son récent récital parisien l'a encore prouvé — que cet artiste est toujours émouvant dans Schubert.

Il confère au premier mouvement (moderato) puissance et léger mystère à la fois, sans négliger l'habituelle douceur mélancolique. Il donne au second (Andante) un charmant tour de naïveté quasi populaire, tout en assumant la progression psychologique. Il accorde de l'importance au suivant (menuet) et le situe au sein de l'ensemble (un discret drame intérieur) et cela — ô prodige ! — sans le « désintéresser ». Il fait du dernier (rondo privé de sa terminaison) une conclusion optimiste, gaie et légère.

On trouvera en complément :

- 1) Moment musical en fa mineur op. 94, n° 3, le plus célèbre des six, que Richter cisèle bien.
- 2) 4 ländler (D 366) de caractère populaire, simples et ravissants. Courts et enchaînés, ils composent un beau bouquet de fleurs des champs. L'artiste le cueille avec une délicieuse fraîcheur, nous procurant ainsi une audition d'un rustique et vif plaisir.

3) Allegretto en ut mineur (D 915) c'est la page de l'amitié, du souvenir, sincère, tendre et émouvante, chargée d'obsédantes interrogations et coupée de lourds silences. Excellente interprétation, d'une sublime délicatesse.

L'enregistrement, assez bon, manque un peu d'envergure (la seconde face, de par son caractère, en souffre moins que l'autre). Notice remarquable. (5)

+ DUO DE GUITARES

Deux petits disques qui apportent un choix intéressant pour duo de guitares. Le premier comprend surtout des pièces originales (du moins nous le supposons) le second uniquement des transcriptions.

Premier disque. — Carulli, qui appartient à la première moitié du XIX^e siècle, est encore un classique. Ses « lento et rondo » (formant un tout) sont, l'un très cantabile, l'autre vif et gai.

Puis une excellente transcription de « Nacht und Träume » (Nuits et rêves) de Schubert. On sait que ce lied exhale une pénétrante poésie.

Enfin la « Sonate » de Galbès (titre à ne pas prendre au sens classique) en vérité une courte pièce en un mouvement ; elle est charmante et mousseuse.

On doit louer dans le duo Pomponio-Zarate la perfection rare de l'entente et de l'équilibre. En outre l'intelligence et la sensibilité musicales sont des plus vives ; avec ces artistes, brio et raffinement vont de pair.

Deuxième disque. — Celui-ci présente uniquement des transcriptions (le répertoire des duos de guitares, est particulièrement pauvre) dont les co-auteurs ne sont autres que nos interprètes.

La « Pavane » op. 55, de Fauré, noble et un peu triste, semble se faire l'écho de la mélancolie d'un temps révolu. Ici, outre la parfaite exécution d'une trille difficile, on remarquera le soin avec lequel opèrent Pomponio et Zarate : le moindre motif d'accompagnement revêt son sens exact, prend toute sa signification, grâce à une sonorité spéciale et des nuances appropriées.

Du même compositeur, la « Romance sans parole », op. 17 n° 3 est une œuvre de charme où passe l'ombre de Massenet. Nos artistes lui accordent d'heureuses recherches de « registration ».

Quant au « Petit nègre » de Debussy, c'est une pièce célèbre, de caractère rythmique, tirée du ballet « La boîte à bijoux ». Son exécution permettra à l'auditeur d'avoir un bel échantillon de leur virtuosité.

Les deux réalisations techniques sont, sinon exceptionnelles, intimes et délicates. (6)

+ DIX LEÇONS DE GUITARE

Les 10 leçons de guitare de Manuel Carrion, un de nos excellents guitaristes classiques, se présentent ainsi : vous retirez d'un élégant coffret :

- 1) une brochure dans laquelle, après une introduction donnant des conseils d'ordre général (tenue et jeu des deux mains) chacune des dix leçons est expliquée soigneusement. Les cinq exercices (en moyenne) qui composent chaque leçon font l'objet d'un commentaire séparé, détaillé, clair et précis.
- 2) Une brochure qui reproduit la musique de tous les exercices et études proposés, en gros caractères très lisibles, avec toutes indications concernant le doigté pour chaque main.
- 3) Une brochure spécialement affectée aux figures : dix photographies montrent la tenue de l'instrument sous tous ses aspects et dans tous les cas (position des mains, etc.)
- 4) Cinq disques (45/17) faisant entendre intégralement les textes musicaux proposés (une leçon par face).

Ne voilà-t-il pas une méthode complète, dans laquelle l'élève peut voir et entendre le professeur, comprendre et reprendre les exemples, en un mot travailler seul comme s'il était avec lui ? Cette très sérieuse réalisation qui représente sans doute la plus parfaite corrélation œil-oreille tentée jusqu'à ce jour en matière didactique, est bien entendu réservée à l'enseignement de la guitare classique.

Quelques reproches d'ordre secondaire ne parviendront pas à atténuer sensiblement notre satisfaction. La progression est assurément assez rapide, et peut parfois surprendre. Les « divertissements » donnés en guise d'étude — ils offrent toujours un intérêt mélodique — ont quelquefois peu de rapport avec le centre d'intérêt de la leçon. Le dernier morceau enregistré ne correspond pas au dernier morceau imprimé. Une faute d'impression se relève dans la brochure musicale (p. 35).

Il faut souligner la qualité générale de l'exécution — certainement due à M. Carrion lui-même — des exercices proposés. Un accrochage ici, une faute de rythme là, eussent pu être évités sans doute avec un peu plus de surveillance à l'enregistrement et au montage. Répétitions, il n'y a pas là de quoi rabattre notre enthousiasme.

- N.B. — Voici le plan des leçons : 1. Doigtés alternés ; 2. Gamme de do ; notes tenues ; 3. Gamme de sol ; arpegges ; 4. Gamme chromatique ; accords ; 5. Gamme de mi majeur ; 6. Les tierces ; 7. Les différentes liaisons ; 8. Les positions ; 9. Chromatisme en octaves ; 10. Les différents barrés. (7)

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ PURCELL

Purcell : un compositeur illustre... dont on parle sans vraiment le jouer. On nous présente aujourd'hui des pages pratiquement inconnues : 4 suites pour orchestre à cordes, tirées de musiques de scène (c'est-à-dire destinées à accompagner, sans chant aucun, divers épisodes de pièces de théâtre). Toutes écrites entre 1690 et 1695, elles révèlent un Purcell inattendu, assez « versaillais », tant est nette l'influence française (dans le style général, la coupe de l'ouverture, etc.)

« La vengeance du More » est un bel exemple de musique dite de cour (L'ouverture — lent, vif — plonge immédiatement dans une atmosphère de grandeur. Rondeau robuste. Air gracieux. Air et menuet. Air. Gigue, vif « hornpipe » et « air » avec échos constituent le finale).

« La belle Marie », par son caractère, se rapprocherait davantage de l'esprit populaire (Ouverture. Hornpipe rustique. « Slow air » dont l'allure mélancolique contraste avec le dynamisme de « Trumpet air » en fanfares bien entendu. Gigue ternaire. Hornpipe. Marche solennelle. Enfin « Hornpipe on a Ground » plein de santé).

« Le nœud gordien dénoué » est une suite imposante et par moment pathétique (Ouverture tout à fait lulliste, en 3 mouvements contrastants. Air triste et fier. Menuet. Air dansant. Gigue. Chaconne altière. Air dansant. Menuet frais et élégant).

« La vertueuse femme » offre encore les mêmes caractéristiques : dignité, vitalité, tragique. (Ouverture bipartite. « Slow air ». Hornpipe. Gaillarde. Menuets, avec l'alternance qui deviendra classique : 1) mineur ; 2) majeur — très court — ; 3) retour du menuet mineur. Allegro d'un pétillant entrain).

A l'audition qu'en donne l'Orchestre de chambre de la Hartford Symphony conduit par Mahler, on note les qualités suivantes : sérieux, noblesse, carrure ; justesse des intentions ; homogénéité dans le phrasé comme dans l'équilibre sonore. Une version très « anglaise »... bien qu'elle ait été réalisée à Vienne !

La réalisation apporte une acoustique vaste et profonde. (Quelques petits défauts de pressage peuvent n'affecter que notre exemplaire). (8)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ TCHAIKOVSKY : 1^{re} SYMPHONIE

De Tchaïkovsky, connaît-on d'autres symphonies que celles qui composent la fameuse trilogie du Destin (n° 4, 5 et 6) ? On accueillera donc avec intérêt cette Symphonie n° 1, op. 13 : « L'hiver », jamais jouée en France.

Cette œuvre de jeunesse le mériterait pourtant. C'est une symphonie à programme, mais celui-ci n'est pas assez étroit pour gêner le musicien, guinder son inspiration et asservir son écriture. Et sa beauté intrinsèque s'admet sans l'argument et se suffit. Elle est éminemment lyrique : pas un passage qui ne chante.

S'y reflète naturellement l'amour de la nature, celui du sol national en particulier. Mais si le sujet est russe, le développement est allemand. Elle a quatre mouvements.

(Analyse) L'allegro tranquillo « Réverie d'un voyage d'hiver » suggère le déroulement d'un paysage varié dont la contemplation inspire à l'auteur divers sentiments ; ici les bois gazouillent, là les cordes s'enflèvent, plus loin les cors lancent un nostalgique appel, ailleurs l'orchestre assagi tisse un voile brumeux... L'adagio cantabile ma non tanto rapporterait les impressions d'une « promenade en traîneau sur un lac gelé » ; rien d'imitatif, une touchante musique suggère la rêverie au fil de la randonnée, rêverie douce, triste comme soleil d'hiver. Par son entrain franc, le scherzo (allegro scherzando giocoso) jette une lueur d'espoir, laissant, semble-t-il, déjà présager le printemps. Le finale — andante lugubre — emprunte le thème d'une vieille chanson russe (Les fleurs s'épanouissent) en dépit de quoi le début, assez sombre, paraît vouloir nous replonger au cœur de l'hiver ; mais la métamorphose est soudaine, tout prend une air de fête et une allure dansante : à la fin de l'hiver, la joie s'est instaurée dans les cœurs russes ; un nouvel et passager assombrissement — réservant un habile contraste — ne fait que mettre en relief le joyeux éclat de la péroraison).

La direction de Smataček témoigne d'une belle maîtrise. Il tire de sa phalange — l'Orchestre symphonique de Prague — une exécution très au point, une interprétation vivante et sensible, apportant ainsi beaucoup de charme à la traduction du premier mouvement, de poésie à celle du second, de bonne humeur dans le suivant et de joyeuse vacuité dans le dernier.

La transmission, fidèle, transparente et fine, se signale par la rondeur de ses sonorités. Ce bon enregistrement s'accompagne d'une notice trilingue et s'orne d'une magnifique présentation. (9)

+ SAINT-SAËNS

Pratiquement inconnue en France — où l'on ne joue guère que celle avec orgue — la Symphonie n° 2 en la mineur, op. 55, de Saint-Saëns est une œuvre de jeunesse, dont le plan très net révélait déjà l'esprit rigoureux du compositeur.

(L'architecture est classique, dans le premier mouvement notamment, où l'écriture est souvent fuguée ; celui-ci laisse l'impression générale d'un « divertissement sérieux ». Andante sur thème simple, haché, développé de façon brève et élémentaire. Dans le scherzo se lit l'influence beethovénienne. Le trio est plus pastoral. Le finale d'une élégante et volubile gaité, évoque assez Mendelssohn, surtout celui de la Symphonie Italienne).

Il est intéressant d'entendre cette œuvre oubliée, dont l'audition est somme

toute agréable. A la tête de l'Orchestre philharmonique de Hambourg, la direction de Jürgen Wulfer ne manque pas de fermeté ; mais de netteté peut-être. De caractère peu saillant, la version qu'il donne n'est pas dénuée de mérites au demeurant. Une bonne exécution « dominicale ».

On trouvera au verso Le carnaval des animaux. Nous nous refusons bien entendu à commenter cette célèbre « fantaisie zoologique », maintes et maintes fois enregistrée.

L'interprétation en est honnête également. Elle permet toutefois de constater avec plus d'évidence la qualité relativement moyenne de certains solistes de l'orchestre (nous pensons à « Éléphants » et à « Volière » notamment). Pas de doute, c'est pour sa première face — un inédit — qu'il faut acheter ce disque.

La prise de son est assez bonne ; la reproduction accuse une résonance assez « courte » ; la surface n'est pas absolument silencieuse. Pas de notice, mais magnifique illustration de la pochette. (10)

MUSIQUE ETHNIQUE

+ MUSIQUE DE THAÏLANDE

C'est vraisemblablement le premier exemple qu'on en peut entendre au disque.

Séquences - « Ram-larit » (danse des poignards) pour hautbois, tambour et petites cymbales. « Chui-chai ». 1) Xylophone et timbales ; 2) Air féminin. « Lao ban pene » (danse villageoise) pour luth, tambour et cymbales : sur rythme plutôt imperturbable. De même pour « Kamen-saye yok » (joyeuse musique de fête de la fin du XIX^e) pour xylophone, hautbois, tambour, cymbales et gongs. « Ram mae bot » (sorte de danse élémentaire) pour voix de femmes, flûte, xylophone et cymbales. « Khone » pour hautbois, xylophone, ce dernier enrobant le chant du hautbois de charmantes arabesques (cet exemple trahit un art plus évolué).

Ces exemples révèlent un double aspect : a) musique traditionnelle (théâtre) ; b) folklore (dances). Leur caractère mélodique les apparente à la musique chinoise (la gamme a d'ailleurs des consonances assez pentatoniques).

Quant aux instruments, le hautbois, nasillard, a un souffle inépuisable (y a-t-il une réserve d'air ?) et le xylophone comporte une vingtaine de lames de bois.

En ce qui concerne l'exécution, on remarquera chez les chanteurs l'émission nasale, ainsi que la conduite chevrotante de la voix ; chez les instrumentistes une réelle virtuosité (les trémolos au xylophone).

Un seul regret : toutes ces séquences ne sont que fragmentaires. Notice jointe, documentée : généralités sur le Siam, étude des exemples présentés. (11)

Roland CHAILLON

P.S. — Le 5^e Festival international du Son « Haute Fidélité-Stéréophonie » aura lieu à Paris au Palais d'Orsay du 7 au 12 mars. Outre l'exposition du matériel seront organisées, pour le public, des démonstrations et manifestations diverses (Concerts RTF, projections, proclamation des Grands Prix du disque).

- 1) Discophiles français, DF 730 058 (33/30)
- 2) Philips, P 77 158 L (33/30)
- 3) Erato, LDE 3 205 (33/30)
- 4) Amadéo, AVRS 6 230 (33/30)
- 5) Chant du monde, LDX-S. 8 295 (33/30)
- 6) R.C.A. 75 517 et 75 519 S (45/17)
- 7) Critère, C.R.D. 571 à 575 (45/17)
- 8) Amadéo, AVRS 6 226 (33/30)
- 9) Supraphon, SUA 10406 (33/30)
- 10) Pacific, LDP-N 140 (33/30)
- 11) B.A.M., LD 388 (33/17)

DOLNET
LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

Ses derniers Modèles de
SAXOPHONES
TROMPETTES
CLARINETTES
MATERIEL DE
JAZZ etc...

Catalogue franco sur demande
Etablissements **DOLNET**
31, Rue de Rome - PARIS 8^e - (Usines à Mantès)

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA R. A. T. P.

Georges Fossier et son remarquable orchestre symphonique de la R.A.T.P. ont inauguré la saison 1962-1963 en nous offrant un magnifique concert à la Salle Chaveau, le 15 décembre dernier.

Le programme débutait par le « 1er Concerto Brandebourgeois », de Bach et, dans cette exécution, deux solistes de l'orchestre se sont particulièrement distingués : le violoniste Jean Colombeau et le hautboisiste Jacques Rouille. On ne saurait mieux ouvrir un concert qu'en évoquant l'esprit même de la musique, celui de l'union, et Jean-Sebastien, et parmi les six merveilleux Concerti Brandebourgeois qui furent écrits à Cöthen, on est bien embarrassé pour faire un choix tant ils contiennent chacun de pure musique. L'orchestre s'est montré tout à fait à la hauteur de sa tâche difficile sous la remarquable direction de son animateur.

Du grand Cantor nous avons été conduits directement à notre prestigieux Maurice Ravel, ce qui représente un joli saut dans l'histoire de la musique, mais il y a tant de vraie musique dans les partitions de l'auteur de « Daphnis et Chloé » que l'on passe ainsi sans aucun heurt du classique au moderne. Ce qui prouve bien que l'authentique musique, si moderne qu'elle puisse être, nous offre toujours de beaux fruits qui ne sont malgré tout que les produits évolués d'un même arbre traditionnel. Il est impossible à un artiste de renier tous les grands maîtres qui l'ont précédé. Ravel et Debussy, par exemple, le savaient bien et s'ils ont été tous deux de merveilleux pionniers de l'art musical c'est parce qu'ils ont su aller plus loin que leurs aînés dans leurs recherches harmoniques par une logique évolution et non en faisant acte de révolutionnaires, en reniant systématiquement tout ce qui avait été fait de beau avant eux et en abolissant des lois édictées par la nature. Ils en ont découvert de nouvelles, tout aussi naturelles. Ils ont assoupli des règles parfois trop draconiques, ils ont élargi l'horizon dans le domaine de la musique, mais sans jamais en sortir. C'est la saine symphonique ravelienne « Ma Mère l'Oye » qui figurait ce soir-là au programme. Georges Fossier nous en a donné une très délicate interprétation et ce fut pour ses exécutants et pour lui-même l'occasion d'un très beau succès.

La première partie du concert se terminait par une remarquable exécution du « Concerto pour deux pianos », de Mozart. Les deux claviers concertants étaient confiés à des protagonistes de choix : Christiane Augustin et le Grand Prix de

Rome Jacques Castérède qui écrit les cadences de ce concerto. Leur interprétation fut éblouissante et tous deux associèrent à leur triomphal succès le valeureux chef et son orchestre qui les avaient si bien accompagnés.

En seconde partie du programme, Georges Fossier avait eu l'heureuse idée d'inscrire le beau poème symphonique « Lénore », de Duparc. Voilà encore une œuvre de très haute valeur que nos grands concerts dominicaux négligent un peu trop. Henri Duparc, est surtout connu par ses « Mélodies » qui comptent parmi les plus belles qui aient jamais été écrites. Il a peu composé pour l'orchestre mais ce qu'il nous a laissé est pourtant d'une parfaite beauté. Cette « Lénore », cette tragique chevauchée composée sur la célèbre ballade de Bürger, est d'un romantisme impressionnant et l'orchestre l'a interprétée de façon remarquable. Il est aussi une autre œuvre symphonique de Duparc que l'on ne donne plus jamais, bien à tort, c'est « Aux églises », l'une des plus belles pages de musique contemplative que je connaisse. Je suis bien sûr que Georges Fossier nous la donnera quelque jour car il a particulièrement à cœur de révéler aux auditeurs bien des œuvres de pure musique injustement délaissées.

Et pour finir, nous eûmes une très fine exécution de la « 8e Symphonie », en fa majeur, de Beethoven, qui n'est certainement pas celle que l'on joue le plus souvent. Ce n'est évidemment pas le cheval de bataille de nos grands chefs mais elle n'en est pas moins charmante. Elle marque une époque heureuse dans la vie tourmentée du Maître de Bonn et nous l'écouterons toujours avec un délecté plaisir. En exécutant cette symphonie, l'orchestre de la R.A.T.P. a terminé son concert en beauté, ce qui lui valut, ainsi qu'à son chef si sympathique, de longues ovations d'un public enchanté de cette soirée. A noter particulièrement le délicieux second mouvement dont la délicatesse d'écriture a été mise remarquablement en valeur.

Comme d'habitude, tous les ouvrages du programme ont été présentés au public par M. Alexandre Rey qui a lu avec une claire diction, les intéressantes notices rédigées par Georges Fossier lui-même.

Nous attendons maintenant avec confiance, le prochain concert de la saison. Ce bel orchestre et son chef, si parfaitement musicien, ne nous déçoivent jamais.

André PETIOT.

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

Tous les mardis
1er Trimestre 1963, mois de Février

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY, de 19 h. 20 à 19 h. 45 »

5 Février 1963 :

Grande Fantaisie, polka pour 2 clarinettes (E. Marsal) ; Chic-au-Ré, Schottisch (F. Romain) ; Au Cap Rous, Mazurka (F.-P. Loup) ; Sabre et Lance, fantaisie valse pr 2 cornets (F. Andrieu) ; Les Lanciers, quadrille anglais (O. Métra).

12 Février 1963 :

Radio-Polka, pour 2 clarinettes (F.-P. Loup) ; Linette, Schottisch (H. Paradis) ; Lilas Blanc, Mazurka (H. Paradis) ; Douce gaieté, Valse pour cornet (F. Minet) ; Vive la joie, quadrille (L. Bajus).

19 Février 1963 :

La fête du baptême, polka ; Graziella, Schottisch ; L'élégante, Mazurka pr clarinette (Deudier) ; Aldah, valse ; La vie parisienne, quadrille (Offenbach).

26 Février 1963 :

Polka des yeux bleus, polka pour 2 cornets (G. Dayriès) ; Albertine, schottisch ; A la Hongroise, mazurka (G. Goublier) ; Cannes la jolie, valse (Gouyrand) ; Les Misérables, quadrille.

VIENT DE PARAITRE

Un ouvrage unique par sa documentation

LE MANUEL DU TAMBOUR-MAJOR

par Robert GOUTE, tambour-major de la Musique de l'Air

La première partie est consacrée à l'étude des batteries et sonneries réglementaires. Chacune d'entre elles est profondément analysée. Faisant suite à la partie historique, un texte définit l'emploi et les modalités d'exécution et donne aussi de judicieuses remarques et conseils d'interprétation. A noter que cette première partie élimine tout litige. Entre autres choses, on y trouve la seule manière, plausible et définitive, d'exécuter la batterie-sonnerie « Aux Morts », conformément aux intentions de son auteur.

Outre les renseignements utiles concernant les fonctions et les attributions du tambour-major, le but des répétitions et le rôle du chef, le manuel contient également de précieux conseils sur la manière d'assurer l'école du clairon et celle du tambour.

La seconde partie ne comporte pas moins de 62 dessins démontrant d'une façon claire et précise les différentes positions et attitudes des instrumentistes ainsi que les divers mouvements des mousquetaires. De nombreuses planches sont entièrement consacrées aux dispositifs à adopter en ordre de marche et en formation de concert. Plusieurs évolutions sont détaillées avec soin pour permettre aux sociétés de se présenter en public avec le maximum de succès. Deux pages de texte et de dessins expliquent le rôle important de la grosse caisse et celui des cymbales dans les formations de marche. Enfin, toute une série de gravures illustre les spectaculaires

jongleries de baguettes dans les batteries de la Garde impériale.

La troisième partie traite du maniement de la canne : les attitudes du tambour-major, les commandements, les signaux ainsi que les jongleries et les multiples mouvements toujours attendus et appréciés du public font l'objet de cinquante croquis variés accompagnés de textes explicites.

C'EST LE PREMIER MANUEL DE CE GENRE PUBLIE EN FRANCE.

COMMUNIQUÉ

Un concours de soliste sera organisé les 27 et 28 avril 1963 par la ville de Colmar. Ce concours est ouvert à tous les musiciens des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges et du Territoire de Belfort, jouant d'un instrument représenté au sein d'un orchestre symphonique ou d'harmonie. Deux divisions sont prévues, dont la première est du niveau des classes supérieures des Conservatoires et écoles de musique nationales.

Tous renseignements complémentaires concernant l'inscription et les programmes devront être demandés à la mairie de Colmar.

L'ÉTUDE MUSICALE

par H. RAWSON

Un vaste problème qui part du créateur à l'exécutant.

La plupart du temps, un compositeur qu'il est possible de qualifier de « professionnel » est à la fois créateur, exécutant, et commence par étudier un instrument de musique.

Les jeunes enfants ne peuvent savoir si la carrière qu'on leur destine répond avec exactitude à celle qu'ils auraient souhaitée. Cette idée de la carrière les tourmente au cours de leur adolescence et prend forme, dans la plupart des cas, lorsqu'ils atteignent l'âge adulte.

L'enfant possède l'esprit d'imitation — ce qui n'indique pas une aptitude particulière. Il tapotera sur un piano parce qu'il en fait faillir des sons ; il s'intéressera bien souvent au petit camarade de son âge qui sait déjà exécuter une œuvre facile sur un instrument, et voudra faire de même.

Si l'étude, toujours ardue, de la théorie, du solfège, et de l'instrument choisi, l'enlève ou le déconcerte, le professeur sera amené à lui apprendre rapidement à jouer quelques œuvres faciles qui flattent son amour propre et, disons-le, celui des parents et amis... Ces petits succès personnels l'encourageront.

L'observation permet de distinguer quatre catégories parmi les jeunes élèves :

- 1) Ceux qui possèdent la vocation musicale, sont doués ;
- 2) Ceux qui aiment la musique par goût, mais dont la vocation n'est pas certaine ;
- 3) Ceux qu'on oblige à apprendre la musique, bien que cette dernière ne les intéresse pas particulièrement ;
- 4) Un nombre fort heureusement, peu élevé, d'enfants pour lesquels l'étude de la musique est un travail pénible voir odieux.

Ce fait est d'ailleurs assez rare, car il suffit souvent de savoir amener ces enfants progressivement et intelligemment à l'étude musicale pour leur en développer le goût.

L'élève ou le futur élève peut avoir ce

que l'on appelle de « l'oreille », ou peut l'acquérir assez rapidement.

S'il est doué, il possèdera cette qualité d'instinct ou bien elle se développera très vite.

Ce n'est pas toutefois un indice déterminant, car cet instinct se remarque chez presque tous les individus. On peut très bien chanter faux ou à peu près juste (ceci provenant de l'organe vocal) mais penser juste, entendre juste, est à priori ce qui importe.

Ne dit-on pas d'excellents compositeurs ou musiciens qu'ils chantent faux ? D'autres par contre, ont la chance de posséder une qualité vocale dont ils peuvent se servir, ce qui n'est pas toujours un critère.

La voix n'est pas la preuve de la qualité d'un musicien : la seule preuve réside dans la dictée des sons, dès que l'élève connaît les notes correspondantes, et qu'il peut les déceler sans commettre d'erreur. Il n'est pas obligé de chanter, il doit même de préférence, transcrire les sons rapidement, et à leur hauteur sur l'échelle musicale, tels qu'ils ont été produits par un instrument ou une voix.

L'étude de la théorie complètera celle du solfège, les mesures détermineront les mouvements et les rythmes, l'étude instrumentale se fera en même temps, afin que ce tout apporte à l'élève, quelque soit son âge, la satisfaction de l'exécution musicale.

Tâche ingrate pour le professeur que celle de l'enseignement ! Pourtant il est un dévoué serviteur de la musique, la plupart du temps ignoré, demeurant dans l'ombre en formant, modelant des élèves, dont il tire, à défaut de grands profits matériels — une très large satisfaction morale, lorsque ces derniers deviennent des virtuoses ou des grands compositeurs.

Connait-on, même chez les musiciens, quel était le professeur de Messager ? C'était Gigout. D'Edouard Lalo ? Baumann.

Debussy avant d'entrer au Conservatoire eut comme professeurs, un vieil ita-

lien à Cannes : Cerutti et ensuite Mme Maute.

Albert Roussel étudia avec Stoltz, professeur de piano de son collège, et ce n'est qu'à 24 ans, qu'il poursuivra ses études avec Gigout déjà cité, lequel oublié de nos jours, fut 80 ans (1844-1925) organiste à Saint-Augustin et professeur d'orgue au Conservatoire.

Les premiers maîtres de Ravel, furent Henry Ghys, ensuite Charles René, avant qu'il soit admis au Conservatoire de Paris. Ce n'est qu'en 1897 (c'est-à-dire quinze années après le début de ses études) qu'il devint l'élève, pour la composition de Gabriel Fauré.

Bref, le monde effaça des professeurs de musique demeure vaste et digne de quelques pensées reconnaissantes.

L'élève doué pourra, par la suite, parfaire son instruction musicale en étudiant l'harmonie et devenir compositeur.

Mais ne nous leurrions pas, la carrière d'un compositeur est extrêmement difficile. J'ai connu un Prix de Rome qui, pour vivre, fut contraint de jouer de la batterie dans un music-hall parisien. Pour subvenir aux frais de son ménage, Berlioz écrivait régulièrement dans les journaux, il devint par la suite un excellent critique musical, et s'il eut des succès retentissants, il n'évita par un bon nombre d'échecs et déceptions, tant en France qu'à l'étranger.

En 1846, il loua la salle de l'Opéra-Comique, et fait exécuter à ses frais sa « Damnation de Faust ». Cette entreprise le ruina et le couvrit de dettes. Sa vie ne fut que souffrances et il ne connut la gloire qu'après sa mort.

Conclusion : Pour entrer dans la carrière, le chemin à parcourir est souvent pénible, long et ingrat, qu'il s'agisse de musique symphonique ou de tout autre genre. Rares, très rares sont ceux qui s'enrichissent en grattant sur une guitare, là n'est pas la profession, puisqu'il s'agit, en général d'une fixation attractive et éphémère, selon la mode du moment.

NOTRE CARNET DU MOIS

DISTINCTIONS

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de M. Blachet, Professeur au Conservatoire de Caen, sous-directeur de l'Harmonie « La Fraternelle », de Caen et de M. Charles Leray, vice-président de la Fédération de l'Ouest.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec peine le décès de M. Pierre Berlioz, ancien directeur de l'Ecole de Musique et du Théâtre Municipal d'Evreux (Eure).

Nous adressons à Mme Berlioz et à sa famille nos plus vives condoléances.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALES. — I. Sorte de contre-basses à trois cordes. — II. Note. L'auteur de « Plaisir d'amour ». — III. Signe musical : Ni dièses, ni bémols à la clef. — IV. Groupes homogènes de six cordes consécutives. — V. Un peu d'estudiantina : Initiales de l'inventeur de toute une famille de cuivres : Prénom d'une célèbre danseuse russe. — VI. Encore un peu du 5/1 ; Finales (embrouillées) de beaucoup de sonates. — VII. Dans « duetto » : Dans le nom des Egedacher célèbres facteurs d'orgues bavarois. — VIII. Nom amputé de l'auteur du « Juif polonais » ; Indication musicale en abrégé. — IX. La sœur de Véronique, dans Messager ; Initiales d'un musicologue belge bonnu pour avoir inventé les claviers transpositeurs. — X. Note ; Commence toutes les mélodies.

VERTICALES. — 1. Chacun jouant pour soi, mais la même musique pour tous. — 2. Une voix de l'harmonium ; Note. — 3. Viell auteur d'un menuet encore célèbre. — 4. Initiales d'un célèbre compositeur et organiste moderne ; S'abrège même avec deux lettres seulement comme indication musicale. — 5. Musique aquatique. — 6. Celui du « Roi de Lahore » est très connu ; Début d'une danse d'origine allemande. — 7. Avec « phonie », procédé de musique enregistrée ; Dans « Edmundo ». — 8. Compositeur norvégien. — 9. Début de « L'Enlèvement au Sérail » ; Prénom (anagr.) de l'auteur d'Héliogabale, opéra. — 10. Le nom en anagramme d'un célèbre pianiste et compositeur français.

LES ÉDITIONS ET INSTRUMENTS

Paul BEUSCHER

25 - 27, boulevard Beaumarchais, PARIS (Bastille)

ARC. 41.08 SANS SUCCURSALE ARC. 51.28

Tous les instruments
Tous les accessoires
Toutes les réparations

ATELIER SPECIAL POUR REMISE A NEUF

Tous modèles d'accordéons
IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES

Importateur des instruments américains

GIBSON

DEVIS SUR DEMANDE

DISQUES - RADIO - TELEVISION

CATALOGUES GRATUITS SUR DEMANDE

ASSOCIATION SYMPHONIQUE DE PARIS

Orchestre du Conservatoire des Gobelins

C'est le 26 janvier que l'Association Symphonique de Paris (orchestre du Conservatoire des Gobelins) a donné un premier concert dans la salle des fêtes de la mairie du 13^e arrondissement, au profit des œuvres du Comité des Fêtes et du Conservatoire.

Continuant en cela l'œuvre qui est son but, l'association donne, régulièrement, depuis 1950, des concerts d'initiation musicale dans la mairie de cet arrondissement, et les résultats obtenus sont des plus encourageants.

C'est, en effet, en 1953, que le maire-adjoint, M. Emile Gourdin, dont le dévouement à la cause de l'art populaire, est un exemple permanent, demandait aux dirigeants de l'association de lui apporter leur concours pour l'établissement d'un projet qu'il murissait depuis un certain temps, c'est-à-dire la création d'un Conservatoire de Musique dans l'arrondissement. Bien entendu, ce concours demandé n'a pas été marchandé et le Conservatoire voyait rapidement le jour. Depuis 1954 l'Association Symphonique de Paris, en plus de ses activités habituelles, est devenue l'orchestre du Conservatoire des Gobelins. Elle a donné de nombreux concerts pour répandre dans la population de l'arrondissement et particulièrement parmi les nombreux élèves du Conservatoire et leurs familles, le goût de la musique. Il faut signaler qu'un certain nombre de ses membres sont professeurs dans différentes classes et que son directeur, Maurice Guyannot, est vice-président du Conservatoire.

Un public de plus en plus nombreux semble devoir confirmer la réussite de cette tentative, et bientôt la salle des fêtes deviendra trop petite.

Il est bon d'ajouter que les plus éminentes personnalités viennent régulièrement encourager ces efforts ; on peut voir à ces soirées le

président de la Confédération Musicale de France, M. Albert Ehrmann, ainsi que les membres du Comité d'honneur de l'association et les représentants de la municipalité.

En confirmation du rang attribué tant à l'association qu'au Conservatoire, il est bon de rappeler qu'au concert de décembre 1961, on a pu noter la présence, en plus des personnalités déjà nommées, de M. de la Casinière, inspecteur aux Affaires culturelles, ainsi que des présidents de diverses confédérations musicales d'Europe (Belgique, Luxembourg, Hollande, Suisse, etc., etc.) qu'à l'occasion d'un congrès à Paris, M. Albert Ehrmann avait tenu à faire 1/3 des qualités musicales de l'association.

Lisez attentivement

l'annonce

du

GUIDE

(Page 13)

Il y va de votre intérêt

MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ DES AFFAIRES CULTURELLES

Direction du Théâtre, de la Musique et de l'Action Culturelle

L'ACTION CULTURELLE

PRINCIPES - RÉALISATIONS - PROJETS (1962)

Dans l'exposé qu'il fit, le 6 mars 1961, devant la Commission spécialisée du 4^e Plan, présidée par M. Hoppenot, Pierre Moinot présentant la politique d'action culturelle du Ministère d'État chargé des Affaires Culturelles, la définit comme s'adressant à chaque homme et chaque femme de notre pays, qui en éprouverait le désir, quelle que soit sa condition, et impliquant « une généralisation de la culture, une démocratisation de la culture ». Celle-ci « est le bien de tous comme la liberté et comme la justice, et le temps doit être désormais révolu où un garçon pauvre ne pouvait rencontrer la musique, la peinture ou le théâtre que s'il avait la chance d'avoir une bourse à l'Université. Ces rencontres sont maintenant le droit de chaque citoyen, et c'est le devoir de l'État d'en organiser les moyens ».

C'est la mission fondamentale du Ministère d'État d'assumer ce devoir, tel que l'a défini André Malraux dans le décret constitutif, qui lui assigne : « de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français, assurer la plus vaste audience au patrimoine culturel, et favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent ».

La mise en œuvre de cette politique devait aboutir à la création d'un type d'établissement nouveau dans notre pays : la Maison de la Culture, dont la Commission culturelle du 4^e Plan a consacré la conception, en la caractérisant comme le lieu de rencontre et de confrontation par excellence, entre la culture et ceux qui veulent y accéder, entre ceux qui délivrent le message et ceux qui le reçoivent, entre les artistes et leur public, et tout simplement entre les hommes entre eux.

Dans cet esprit, le 4^e Plan a retenu la construction de 20 maisons de la culture, réparties en 3 types différents : 4 dites importantes, c'est-à-dire pourvues de 2 salles de spectacle et de réunions, 8 dotées de salles polyvalentes, et 8 dépourvues de salle de spectacle, pour un financement total quadriennal de 57,6 millions de NF (6,2 en 1962, 12,4 en 1963, 15,6 en 1964, et 23,4 en 1965).

La réalité budgétaire de la 1^{re} année d'exécution du plan s'est tenue loin de ces prévisions, puisque la ligne « Maison de la Culture » n'a été dotée que de 1,85 millions de NF pour 1962, soit en diminution de 4,35 millions de NF pour les prévisions. Mais, même aussi réduite, cette inscription n'en est pas moins lourde de symboles et de conséquences, car elle matérialise une politique définie pour la première fois dans le domaine culturel, l'amorce d'une grande aventure qui devrait aboutir à modifier profondément et de façon irréversible le rythme de la vie culturelle de notre pays.

Elle marque le premier pas, fondamental, sur une voie neuve : la reconnaissance par l'État d'une obligation transcendant celle qu'il assume depuis longtemps déjà dans le domaine de l'enseignement ; son engagement de fournir aux Français, à tous les Français, les moyens d'accéder au monde vivant de leur époque, celui d'une culture vivante. Transformer en un bien commun un privilège, tel est le but des maisons de la culture.

Lieu de rencontre où l'image inachevée de la culture vivante sera montrée à ceux qui participent d'elle sans toujours le savoir par ceux-là mêmes qui la façonnent (1), source de tentation culturelle, instrument d'épanouissement social et de décentralisation territoriale, telle apparaît la maison de la culture, dans une vision théorique qu'il était nécessaire d'actualiser pour concrétiser la politique dont elle doit être le support, en application des directives du Ministère d'État et des objectifs du IV^e Plan quadriennal. Il incombe à la nouvelle direction de l'Action culturelle chargée de l'application de ce programme de préciser les contours réels de cet instrument fondamental, d'en étudier l'implantation territoriale et d'en lancer les réalisations.

Aussi parfaite et séduisante que pouvait en être la définition, la mai-

PAR E.-J. BIASINI

Directeur du Théâtre,
de la Musique
et de l'Action Culturelle

son de la culture demeurait en effet bien confuse encore dans sa forme, dans la mesure surtout où son visage pouvait prêter à des ressemblances avec celui des Maisons des Jeunes et de la Culture, dont le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports a prévu l'édification sur la base d'un établissement pour 10 000 habitants.

Aussi était-il nécessaire de caractériser ce moyen nouveau d'action culturelle par rapport aux actions conduites par le Haut-Commissariat, sous peine de n'innover que dans les étiquettes, donc de renoncer pratiquement à la mission si noblement définie, non qu'il fut question de la situer sur le plan d'une recherche gratuite d'originalité, mais bien de répondre par elle à un besoin évident que le succès et le développement des maisons de jeunes laissent subsister, et qui appelle une démarche complémentaire. Celles-ci veulent être un moyen de familiarisation, et souvent de familiarisation manuelle, avec les moyens d'expression d'une culture. La Maison de la Culture, doit, elle, organiser la rencontre de tous ceux qui aspirent à cette culture avec ses formes les plus parfaites. Elle trouvera donc sa caractéristique fondamentale dans la notion du niveau culturel le plus élevé, et de la qualité la meilleure, en proscrivant la condescendance tout autant que le paternalisme.

A cette notion de haut niveau, la Maison de la Culture doit ajouter celle de polyvalence, son rôle étant de multiplier les apports et les points de vue afin d'offrir l'image même de notre temps dans tous les domaines de l'esprit, et de présenter les éléments constitutifs de son devenir culturel. Elle répond ainsi à un souci de finalité, en organisant la rencontre des œuvres de l'esprit avec ceux à qui elles sont destinées, et qui les ignoreraient ou les méconnaîtraient sans elle. La Maison des Jeunes n'est-elle pas à contrario déterminée par le besoin immédiat qui pousse les jeunes vers ces valeurs encore confusément formulées dans le besoin « d'autre chose » — besoin auquel elle apporte la réponse familière d'un premier contact ? Maisons de Jeunes et Maisons de la Culture sont dans cet ordre complémentaires : celles-ci suscitant les vocations qui conduisent vers celles-ci, lesquelles rayonnent vers le plus grand nombre, dans le tropisme d'une culture vivante et vécue.

Les Maisons de la Culture accordent ainsi leur visage à leur esprit, dans la forme d'établissements supérieurs d'une action culturelle dont les maisons de jeunes assurent la part primaire et secondaire. Et elles ne deviennent du coup concevables qu'en petit nombre, au plus large rayonnement possible : le Plan a décidé que ce nombre serait de vingt, dans son premier programme.

Mais en les classant théoriquement en 3 catégories, la Commission du 4^e Plan n'avait-elle pas créé entre elles des divergences qui se traduiraient par une réduction de la portée de toutes celles qui ne seraient pas polyvalentes ? Pour jouer pleinement leur rôle, en effet, elles doivent être en puissance de toutes les formes de la culture, les différences entre elles ne pouvant résulter que de l'importance relative de leurs éléments constitutifs.

L'expérience du fonctionnement de la Maison de la Culture du Havre, qui n'est encore que Musée, Club, lieu de conférences et de rencontres musicales — si elle est déjà tout cela de la façon la plus satisfaisante — apporte la preuve que pour atteindre à son véritable rayonnement et à sa valeur sociale, et pour jouer son rôle vivant, une maison de la culture doit être plus largement polyvalente, multiplier les motivations directes ou inconscientes vers les tentations culturelles, et les révolutions fondamentales, et pour cela utiliser les grands moteurs du théâtre et du cinéma. Elle doit contenir le plus grand nombre de thèmes attractifs et, par leur juxtaposition, et leur interpénétration appeler à la découverte d'une civilisation qui rassemble pour la première fois l'héritage planétaire et séculaire.

Il ne peut, dès lors, exister qu'un seul type de maison de la culture, les différences entre chacune d'elles se réduisant aux variations d'importance des divers éléments de leur polyvalence.

La Maison de la Culture doit offrir les moyens d'une expression parfaite dans le domaine du théâtre, de la musique, du cinéma, des arts plastiques, de la connaissance littéraire, scientifique ou humaine, posséder les instruments d'une rémanence permanente des actions entreprises dans les divers ordres, exciter la promotion culturelle locale, susciter la vie de club et les échanges. Seule peut varier de l'une à l'autre, suivant les dominances de l'apport local, l'importance de ces divers éléments, et naturellement celle du bâtiment lui-même.

Le programme établi à l'échelle de chaque collectivité concernée vise ainsi à recréer chacun de ces éléments constitutifs suivant les meilleures caractéristiques techniques, et à les adapter au contexte social dans lequel la maison de la culture doit s'insérer avec harmonie jusqu'à devenir l'élément majeur du paysage nouveau dont elle assure l'intense irrigation culturelle. A la fois pyramide et pépinière, elle portera le témoignage pour l'avenir de ce que notre pays aura été le premier à tenter, une promotion culturelle collective fondée sur le respect des individus, et de l'immense résonance qui a accueilli cet acte de foi dans le message culturel.

Le prototype une fois défini, sur quels critères fonder l'implantation de ses vingt exemplaires pour assurer la couverture de l'ensemble du pays, et combler les vides culturels de la province ?

Fallait-il faire choix des villes principales, capitales de régions économiques, sièges d'université — pour les doter de Maisons de la Culture à vocation régionale ?

D'une application facile, cette méthode eut introduit la technocratie dans un domaine où le facteur humain est fondamental. Ne s'agit-il pas en effet d'inventer un type nouveau d'établissement public pour une mission de grande exigence intellectuelle et sociale, dans un ordre à la fois trop souvent ignoré ou méconnu, ou rempli de confusion, et dans lequel le rôle de l'État est naturellement suspecté ? De la culture synonyme d'ennui à « l'état dirigiste », la gamme des contresens, des fausses imputations et des équivoques est infinie, qui menace dans l'œuf toute tentative d'action dans ce domaine. Et la moindre de ces menaces n'est pas celle de la municipalité qui s'obnubile sur la qualité ou la réussite de l'activité culturelle qui s'entretient autour d'elle et entend rester seule maîtresse chez elle, c'est-à-dire réduire l'État au rang de bailleur de fonds silencieux. Or la « Maison de la Culture » postule le dialogue, entre l'État tuteur et la collectivité bénéficiaire, entre l'artiste et son public, entre les divers modes d'expression culturelle, entre l'individu et le groupe. Elle a besoin pour remplir son rôle, d'autant de diversité que d'indépendance, d'autant d'exigence que de liberté. Comme un bel arbre, sa vigueur, l'abondance de ses fruits sont liés au terrain, au climat.

Elle est enfin si nouvelle dans sa conception et dans son rôle qu'elle ne peut être risquée qu'à coup sûr, sous peine de n'être rien. Construire un lycée, une université, n'engage guère qu'un problème d'opportunité : la fonction depuis longtemps dans ce domaine a précédé l'organe, tandis que les premières maisons de la culture doivent illustrer leur mission en la découvrant, et s'imposer aux yeux de tous dès leur première réalité, pour dissiper toute équivoque sur leur rôle. Une maison de la culture n'est pas la salle des fêtes, le Centre culturel communal, le siège des Associations, ou le foyer tant attendu par les vaillantes cohortes littéraires ou musicales de l'endroit — elle n'est pas le local rêvé par les comédiens amateurs, les professeurs de cours du soir, les peintres du dimanche ou les sociétés folkloriques, ni le conservatoire dont on a cruellement besoin, ni même l'espace culturel jumeau de l'espace vert sans lesquels les plans d'urbanisme ne seraient pas tout à fait ce qu'ils sont.

Elle est à l'usage de tout cela, et pour tous, une occasion permanente

d'approcher la vérité dans les ordres où balbutient leurs sympathiques bonnes volontés, et où s'expriment de façon émouvante leurs besoins, et parfois leurs ambitions, une certitude pour chacun de se divertir, de s'enrichir, d'embellir le sens de ses gestes d'imitation.

C'est pour cela que le Ministère d'État a choisi de conduire empiriquement son action en implantant les premières maisons de la culture là où une situation culturelle profondément préparée en assure le plein emploi immédiat, la surtout où le public est entraîné par une action ancienne à entrer dans le jeu. Et c'est incontestablement là où les centres dramatiques ont atteint à leur plénitude que ces conditions sont présentement les mieux remplies.

Ainsi se trouve relayé dans une action plus large l'effort de décentralisation entrepris avec succès depuis quinze ans par l'Education Nationale, la promotion en maison de la culture apparaissant comme la consécration d'une incontestable réussite de la politique inlassablement et obstinément poursuivie au prix d'admirables efforts individuels. Grâce à elle, les premiers haut lieux de l'action culturelle se sont spontanément désignés.

D'autres animateurs vont maintenant se révéler, d'autres situations locales se manifester, car il ne s'agit aucunement de limiter les maisons de la culture aux seules régions où la décentralisation dramatique a trouvé déjà ses assises, si c'est actuellement autour des meilleurs animateurs de théâtre que se trouve réalisées les mieux préparées à un développement impliquant l'élargissement de la cellule d'animation autour du meneur de jeu qui délient mieux que personne la clef sans laquelle la Maison de la Culture demeurerait le domaine d'un petit nombre d'initiés.

Les premières maisons de la culture seront donc réalisées là où se trouvent remplies les conditions d'animation et de climat, les municipalités ainsi concernées étant elles-mêmes tout naturellement déjà préparées à la politique qu'elles impliquent.

Là où ces conditions préalables ne sont pas remplies encore, mais où la situation générale apparaît favorable, les associations culturelles seront mises en fonctionnement et devront faire leurs preuves avant que les projets puissent prendre rang dans les tranches quadriennales, ceci afin que la construction humaine puisse précéder la réalisation immobilière. Les villes requérantes qui ne remplissent pas les conditions favorables de l'activité préalable d'un animateur solidement implanté ont été ainsi priées de mettre à l'épreuve leur propre système d'animation avec l'aide technique et financière du Ministère d'État. Mais il est fondamental de bien préciser que la reconnaissance de l'existence de ces conditions préalables favorables ne peut, ne saurait être le fait de la seule collectivité concernée. La constante et parfois cruelle expression des besoins, l'ambition et l'impatience de ceux qui souhaitent les satisfaire, la réalité aussi de certaines tentatives et même de certaines réussites locales dans divers ordres, ajoutées au dynamisme et parfois à l'orgueil municipal créent fréquemment des situations où l'exigence cesse d'être rationnelle pour prendre l'allure d'une compétition. D'aucun poussent même dans leur revendication l'honneur du pavillon à l'excès. Pour ceux-là, l'arbre a caché la forêt ; or c'est de la forêt qu'il s'agit.

Une double carte d'implantation a donc été dressée : celle de l'implantation théorique qui tient compte de la mise en place géographique idéale des établissements de décentralisation régionale, la carte de l'implantation pragmatique traduisant les possibilités locales, avec leurs chances de succès immédiat et de large rayonnement. Cette dernière d'ailleurs en pleine mouvance au fur et à mesure que naissent ou se développent les initiatives.

Le rapprochement des deux cartes commandant le choix des implantations définitives : il rend d'ailleurs évidente l'opportunité de combler les vides d'animation plutôt que de déplacer certaines réalités. Les faits sont têtus en effet, et il ne servirait à rien de vouloir à tout prix décider que ce qui se passe à Bourges doit aller à Poitiers, et ce qui est à Villeurbanne se déplacer à Lyon. Ce qui existe commande au contraire que Bourges devienne capitale régionale, comme Villeurbanne puisque aussi bien c'est la que le mouvement est bien lancé et qu'il se développe.

L'implantation des maisons de la culture est donc subordonnée, une fois faite la répartition géographique idéale des 20 établissements prévus par le plan quadriennal, à la réalité des situations locales propres à l'action culturelle.

Cette répartition géographique est aisée : elle englobe toutes les métropoles régionales de rayonnement économique ou culturel, Nord, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Bordeaux, Pays Basque, Toulouse, Languedoc, région de Marseille, Grenoble, Lyon, Centre, Lorraine, etc. chacune de ces régions étant d'ailleurs susceptibles de recevoir plusieurs établissements en fonction de son importance absolue, et de ses réalités locales. C'est la grille de l'opportunité régionale.

La deuxième carte — celle de l'animation culturelle existante — comprend les lieux où une activité ancienne appelle les moyens d'un développement et en garantit le succès. Elle est moins fournie et comprend pour le moment avec certitude : Le Havre, Saint-Etienne, Villeurbanne, Bourges, Caen, Toulouse, Rennes, Marseille et probablement Strasbourg, la région du Nord, la Bourgogne, les Pays de la Loire, Amiens, Thonon, Nantes. Dans cette liste — non exhaustive — le nom des régions est substitué à celui des villes là où une activité culturelle incontestable est contrariée par des rivalités locales présentement insurmontables, là aussi où des signes multiples et intéressants d'activités dispersées devront être rassemblés et localisés pour servir d'assise à une maison de la culture.

C'est la confrontation des deux grilles qui permet d'orienter les demandes ou les aspirations locales en fonction d'une organisation méthodique de la décentralisation : les villes choisies devant figurer sur les deux grilles, la politique d'implantation s'en trouve d'office déterminée. A telle demande précise répond le conseil de mettre en train les activités préfiguratives de la Maison de la Culture, l'observation des résultats acquis devant décider de la réalisation du projet. Et dans les régions actuellement dénuées d'activité et ignorantes de leur rôle éventuel, le Ministère d'État se préoccupe de préparer le terrain afin de combler ce qui demeure un vide. Agir de façon contraire serait dénier le bon sens, et risquer une construction esotérique dépourvue de toute vertu agissante. Le mouvement se prouve en marchant.

Cette méthode certes a délibérément renoncé aux lancements rapides et spectaculaires, mais une politique aussi neuve et aussi lourde de conséquences pour l'avenir de l'action culturelle dans notre pays devait se refuser aux faciles coups de trompettes annonciateurs de succès sans lendemain. Il fallait ici se hâter lentement.

D'ailleurs, le retard qui en est résulté dans le lancement effectif des opérations, pour en être le fruit l'était aussi des réalités : la constitution des organes locaux chargés de la mise en œuvre des projets, la mise en conformité de ceux-ci avec les programmes, les étapes successives des études architecturales, des autorisations techniques et des programmations financières garantissaient d'eux-mêmes contre tout excès de vitesse.

En fait, rien n'a été lancé en 1961, année de conception, et les premières opérations de 1962 ne le seront que dans les tout derniers mois de l'année ; mais, à partir de là, elles se poursuivront et se multiplieront jusqu'à réalisation intégrale du plan.

Chacune d'elles alors recevra la publicité suffisante pour que la politique d'action culturelle du Ministère d'État devienne une évidence connue de tous. Cette publicité garantira elle-même les chances de réalisation de la suite du programme, et des plans futurs, car elle universifiera la connaissance du mouvement qui en est encore aujourd'hui à sa phase préparatoire.

Symbolique de cet empirisme, la première des maisons de la culture à inaugurer ne doit rien au programme lui-même ; si le théâtre de Caen, reconstruit sur dommages de guerre, l'a été selon des normes qui le rendent immédiatement utilisable en maison de la culture, la raison en est que J. Trehard, désigné par la municipalité pour en être directeur, en a orienté l'architecture vers une possibilité d'utilisation polyvalente qui prouve sa vocation véritable d'animateur d'action culturelle. En mars 1963, Caen disposera ainsi de la première maison de la culture intégrale. Le Havre n'étant jusqu'ici que partie d'un tout à compléter. Il en sera ainsi pratiquement à Firminy où c'est la base d'une maison de jeunes qui servira à une véritable maison de la culture réalisée elle aussi « hors-programme » comme celle de Thonon (théâtre municipal), comme toutes celles qui adapteront leurs dispositions architecturales et leur esprit aux normes de l'action culturelle. Au préalable, la première pierre de la maison de Saint-Etienne, dont les devis et les plans ont été approuvés, aura été posée. Celle d'Amiens

(Voir suite page 6)

L'ACTION CULTURELLE

PRINCIPES - RÉALISATIONS - PROJETS (1962)

(Suite de la page 5)

suivra immédiatement, puis, dans l'année 1963, celles de Villeurbanne, de Marseille et de Rennes, cependant que Bourges, dont les travaux viennent de commencer sera achevée à la rentrée 63.

Nous serons dès lors dans un calendrier continu de démarrages de chantiers et d'inaugurations d'établissements, la Direction de l'Action Culturelle veillant au plein emploi des crédits qui lui sont consentis et se tenant prête à lancer, en cas de défaillance des grands projets fondamentaux, les opérations secondaires prêtes au relai et entretenues comme telles.

Car, cependant que sont patiemment recherchés les lieux de meilleure implantation en fonction des nécessités géographiques et des opportunités locales, le mouvement se développe en profondeur, et les candidatures se multiplient, de façon aussi sympathique que désordonnée, au gré des intentions locales. Une liste de 33 villes d'importance très diverse s'est ainsi établie, où l'on trouve Angers, Chambéry, Valenciennes, Nîmes, Longwy, aussi bien que Le Chambon-Feugerolles, Givry-en-Vexin, Meudon et Quincy-sous-Senart, Ajaccio, Cayenne ou Fort-de-France.

Aucun de ces projets ne répond actuellement à la constitution des deux grilles établies — celle de l'importance régionale et celle de la réalité locale — ils sont d'intérêt inégal, mais ils sont suivis de près et deviendront réalisables sitôt qu'ils rempliront les conditions fondamentales. Leur existence révèle en tout cas l'importance de la revendication culturelle du pays, ce qui conduit à définir les perspectives futures de la politique qu'elle implique pour l'avenir.

Il ne semble pas que le chiffre de vingt maisons de la culture de premier rang, arrêté dans la première tranche quadriennale puisse être sensiblement augmenté : il peut en effet assurer la couverture de la France en établissements de vocation régionale, et paraît correspondre aux limites contributives de l'Etat, aussi bien qu'à celles au-delà desquelles leur multiplication entraînerait cette dévaluation de qualité formellement proscrite. Mais s'agit-il de ne traiter dans cette première tranche que des situations les plus typiques de déconcentration régionale, et d'abandonner a priori toute possibilité d'action d'envergure moindre, mais d'un intérêt réel ? Après la mise en place du premier réseau déconcentré, le plan futur devrait logiquement se charger de mettre en place les relais secondaires destinés à établir un échelon intermédiaire de décentralisation régionale entre les centres de rayonnement régional et les maisons des jeunes et de la culture, les foyers ruraux ou tous autres établissements d'animation locale fixés dans leur ressort.

Parce que certaines capitales régionales évidentes sont encore insuffisamment préparées, parce que des régions plus diversifiées paraissent justiciables des niveaux seconds avant l'établissement du niveau premier, ou encore parce que la justification d'une animation de qualité dans une cité de moyenne importance impose l'opportunité d'une action immédiate, ce premier plan ne pourra pas ne traiter que des situations les plus importantes, et parfaire en vingt maisons la carte de la décentralisation culturelle.

Le prochain aura donc à parachever l'infrastructure réalisée au cours de l'actuel programme en complétant l'implantation de grands établissements dans les régions où la première tranche aura été employée à des opérations de type second.

La aussi, rien de systématique, le modelage des diverses étapes de la carte idéale de la décentralisation culturelle devant se faire en fonction d'opportunités et de réalités évidentes avec le souci de la meilleure utilisation finale des investissements réalisés.

A partir d'une situation fondamentale favorable, il s'agit en fait de cristalliser les situations au fur et à mesure de leur réalisation ou de leur évidence en provoquant au besoin celles-ci et en fournissant aux villes concernées les moyens correspondant à l'importance de leur rayonnement possible. C'est ainsi que devrait se modeler harmonieusement et de façon réaliste le visage culturel de la France de l'An 2000.

Comment, dès lors, à partir du choix d'une ville réunissant les conditions favorables, se réalise matériellement l'opération Maison de la Culture ?

Il apparaît en premier que, même dans les villes les mieux préparées, les principes moteurs doivent être très soigneusement explicités et acceptés par tous avant le lancement de l'affaire. Combien sont coriaces en effet les équivoques dans ce domaine, chacun ne voyant facilement midi qu'à sa porte, et l'arrière-pensée demeurant vivace qui se pourrait traduire par : « Faisons toujours — on verra ».

Car avec l'achèvement de l'immeuble, tout ne fera que commencer.

C'est pourquoi il est apparu nécessaire de situer l'affaire sur un plan de coopération dans lequel l'Etat et la collectivité locale équilibrent mutuellement leurs apports et leurs exigences. Une entreprise qui ne procéderait que de l'Etat — comme un lycée ou une université — n'aurait pas de sens en effet : elle aurait une allure de charte octroyée qui justifierait toute imputation de dirigisme trop facilement formulée dans ce domaine. Inversement, une entreprise qui ne serait que municipale serait mal défendue contre les facilités d'une utilisation aberrante : le bal du samedi soir et le banquet corporatif offrant leur perpétuelle sollicitation, pensent-on raisonnablement que de nombreux conseils municipaux y pourraient résister ? En outre, les mots, disons qu'il faut neutraliser l'un par l'autre les deux dangers d'impérialisme et de démagogie. Aussi bien l'engagement d'une opération maison de la culture se présente-t-elle comme une affaire à deux partenaires associés et égaux — 50 % des investissements et 50 % des frais de gestion — après accord sur un contrat très clairement débattu.

L'Etat fournit à la municipalité 50 % des moyens de l'opération dont celle-ci est maître-d'œuvre, il donne son agrément au choix de l'architecte, et doit approuver celui du directeur. Le choix de l'architecte d'abord car il est nécessaire que l'édifice qui doit rassembler les activités du meilleur niveau culturel soit en lui-même architecturalement à ce niveau — qu'il soit efficace et significatif jusque dans sa chair — qu'il symbolise dans l'ordre de cet art majeur la haute signification que les hommes lui assignent — qu'il soit vraiment le « rêve de pierre » de chaque homme de la cité — et parfaitement adapté à sa fonction : le choix de l'animateur, parce qu'il est l'âme de l'entreprise.

L'établissement, municipal, doit être mis en gérance, avec cahier des charges, auprès d'une association constituée sous le régime de la loi de 1901, du Conseil d'Administration de laquelle les deux associés sont naturellement membres de droit. Ce régime juridique rend évidemment toujours possibles les noyautages, l'entrée en masse d'une catégorie précise d'adhérents pouvant conduire au monopole d'un groupe. Pour pallier ce danger, la qualité de membres de l'Association est réservée aux seules personnes qui ont quelque chose à donner à la maison de la culture. La cellule constituante est ainsi composée de tous ceux qui, dans une cité ou collectivité, désirent faire apport de leur talent, de leur bonne volonté, de leur effort, de leur connaissance du fonctionnement de la maison. Ceux aussi qui représentent telle ou telle catégorie d'usagers, ou tel courant de l'opinion, ou telle tendance de l'esprit : une assemblée de notables à préoccupation culturelle. L'expérience montre que ce rassemblement est aisé au titre de certaines évidences qui s'imposent dans ce domaine sans aucune contestation, et aussi que le terrain culturel est celui de l'unanimité la plus facile, où se cherchent parfois les dédouanements ou les compromis. Que ceci ne soit pas dénué d'arrière-pensée, qu'importe ? Nul n'a à sonder les reins et les cœurs, pourvu que l'acte d'engagement soit respecté. Il faut transcender les méfiances dans le mouvement, et précisément balayer les arrière-pensées par l'action. Les usagers de la maison de la culture peuvent à tout moment avoir accès à l'association de gestion à condition d'en justifier la demande par l'intérêt de leur apport, d'y trouver deux parrains, et d'être acceptés par le Conseil d'Administration : ils y sont alors nommés pour 5 ans, la cessation de leur activité justificative entraînant le non renouvellement de leur bail.

Etat et municipalité sont naturellement membres de droit du conseil d'Administration, mais le total de leurs sièges n'y a pas majorité. Ainsi les individus qui composent le conseil peuvent-ils se sentir plus libres, plus maîtres de l'affaire

dont la responsabilité leur est confiée, le cahier des charges fixant expressément les conditions d'exercice de celle-ci.

Le conseil d'Administration exerce naturellement toutes les prérogatives ordinaires, administrative, gère, arrête les programmes, et désigne le directeur avec l'approbation de l'Etat et de la municipalité, qui subventionnent à parité les déficits de gestion.

L'Etat peut au surplus fournir une certaine quantité de matériel technique (appareils audio-visuels notamment — fonds de bibliothèque ou de bibliothèque —) qui demeurent sa propriété, et dont il contrôle l'utilisation.

Tel est le système arrêté, et son seul champ d'expérience actuel. Le Havre, autorisé à avoir sur lui une opinion favorable, il a reçu l'adhésion de tous les responsables municipaux pressentis, des animateurs désignés ou en puissance. L'expérience seule pourra lui apporter les

éléments d'une critique valable, et justifier les éventuels aménagements. Existe-t-il une autre honnêteté que celle de se décider à l'avance aux corrections qui s'avèreraient alors nécessaires ?

Et maintenant, enfin, il s'agit de fonctionner. Car tout ce temps, ces discours, ces exégèses doctrinales ou juridiques, ces contacts incessamment répétés — la Direction de l'Action Culturelle s'est multipliée aux quatre coins de France, accumulant un nombre insolite de missions — ces travaux d'architecte, ces commissions, ces débats financiers, ce mouvement, ce grand courant dessiné, cet espoir, ou cet espoir levé sinon partout encore, du moins tenace déjà dans les futurs haut-lieux de l'action culturelle, tout cet élan d'une politique neuve, tout cela n'a pas sa fin dans un immeuble, une association, un cahier des charges, des statuts ou des élections de notables, tout cela ne trouve de sens que dans la vie.

Tous les mystères de la gestation sont offusqués par le premier cri du nouveau né, qui seul compte dès son premier geste.

Lieu de rencontre, de confrontation, d'apports multiples, la maison de la culture doit recueillir tous les avis du dehors et rassembler tous les élan du dedans.

Le responsable en fera le bilan, rassemblera les animateurs spécialisés : théâtre, musique, cinéma, arts plastiques, connaissance scientifique, littérature, etc., etc., et fera belle la part des spécialités locales, des domaines dans lesquels le centre ou la région peut s'enorgueillir des meilleures possibilités de production. Il programmera ces apports locaux, organisera son public, nouera les liens extérieurs indispensables aux échanges, se multipliera incessamment pour assurer le plein emploi du magnifique instrument dont il aura la charge.

(A suivre)

La Danse Folklorique en Israël



Les sources et les racines de la danse israélienne, on les trouve dans l'antiquité, au cours de la grande période créatrice de la vie nationale d'Israël, à l'époque Biblique des Hébreux :

— Myriam, la sœur de Moïse, conduisant les filles d'Israël dans des danses triomphales accompagnées de cymbales et de tambours, après le passage de la Mer Rouge. La fille du juge Jephthé dansant en l'honneur de la victoire de son père — dansant vers son destin tragique. Le Roi David dansant devant l'Arche de l'Alliance, lorsqu'elle fut transportée de Shilo à Jérusalem.

On a retrouvé dans la Bible et le Talmud plus de 30 mots différents pour décrire des mouvements de danse bien qu'on ne soit pas encore arrivé à déterminer leur sens précis. Il n'est pas possible de reconstituer exactement les danses Bibliques — comme on le peut pour les danses égyptiennes et grecques — en raison du fait qu'il n'existe aucune peinture, gravure ou sculpture représentant des hommes ou des femmes des temps Bibliques. L'explication de cette lacune se trouve dans le Troisième Commandement : « Tu ne te feras point d'image taillée ni aucune représentation... ». La reconstitution des danses Bibliques est donc purement une question d'imagination ne pouvant nullement prétendre à l'authenticité.

Qu'adviendrait-il des danses folkloriques après la perte de l'état et de la patrie il y a 2000 ans ? Dispersés sur toute la terre pendant 2000 ans les Juifs conservèrent néanmoins l'héritage spirituel, mais les traditions folkloriques qui ne peuvent être séparées de la Terre du Peuple furent perdues. Sous l'influence des nations qui avaient ac-

cueilli les exilés, ceux-ci adoptèrent les tendances des chants et danses folkloriques de leur pays ; d'adoption. La vie dans le ghetto n'était pas faite pour préserver ou développer les danses folkloriques. Cependant on dansait quand même derrière ces murs sinistres. Il faut mentionner tout spécialement la secte des Hassidim qui se répandit parmi les Juifs d'Europe Orientale au 18^e siècle. Ils exprimaient leur adoration fervente et extasiée par des chants et des danses joyeuses, et colorées. La plupart de leurs danses ont un caractère d'extase religieuse. Le « Sher » est une danse nuptiale, connue des danseurs folkloriques européens et américains.

Les Juifs du Yémen sont un autre groupe particulièrement amateur de danses ; ayant vécu plusieurs siècles dans le royaume primitif arabe du Yémen, ils ont tous été ramenés en Israël, et sont probablement le groupe ethnique le plus talentueux d'Israël, en ce qui concerne le chant, la danse, l'art dramatique et l'artisanat — argenterie, broderie, vannerie — dans un style qui leur est propre et qui est naturellement très oriental.

Ce sont là les principales sources de la renaissance des danses folkloriques Juives en Israël, et il est évident que ce n'est pas beaucoup. Les danses Hassidiques qui exigent de leurs exécutants une forme de transe, ne peuvent être utilisées couramment, les danses Yéménites sont trop orientales pour le grand public. Par conséquent, le but à atteindre en matière de danses folkloriques en Israël ne pouvait être, comme pour les autres peuples, un simple renouveau des anciens motifs folkloriques, mais la création de nouveaux thèmes. Cette création est en plein essor. Des éléments provenant de toutes ces

sources se confondent et s'intègrent dans les nouvelles danses qui naissent d'un paysage, du sol, du travail et du labeur, la dévotion et la joie enthousiaste dans la construction d'une vieille mais nouvelle patrie. Le rythme de cette construction est tellement impétueux qu'il accélère et concentre en quelques années ce qui d'ordinaire demande des siècles : le développement de l'agriculture, d'un nouveau type de société basé sur la coopération collective, et une culture folklorique indigène.

Les nouvelles danses sont plus particulièrement le résultat des années vécues depuis l'indépendance de l'Etat. Il y eut toutefois beaucoup de danses pittoresques dès l'arrivée des tout premiers pionniers en Palestine (avant et vers l'an 1900). Ceux qui vinrent avant et après la première Guerre Mondiale apportèrent les danses de leur ancienne patrie, qui se répandirent dans le pays : la Hora vient de Roumanie mais a été tellement modifiée au cours des ans qu'on peut maintenant la considérer comme une danse israélienne ; la Krakoviak vient de Pologne ; la Tcherkesska vient des montagnes du Caucase en Russie méridionale ; l'Alexandrovka vient de Russie ; la Polka de Lithuanie ; etc. Mais au fur et à mesure que le peuple prenait conscience de lui-même et que la deuxième génération grandissait, grandissait également le désir de danses propres au pays.

Ce furent des danses qui naquirent de la joie du mouvement, des danses de travail décrivant les semailles et les moissons, les gestes des bergers et des pêcheurs, des danses fêtant la découverte d'une source, et des danses de fêtes se rapportant spécialement aux vieilles festivités Bibliques restaurées, la plantation d'arbres, la tonte de moutons, les vendanges, etc.

Des éléments et des influences émanant de la tradition Hassidique et Yéménite, de l'énergique Hora des Balkans, de la « Debka » arabe se mêlent à des pas, des gestes et des formations de groupe qui sont propre au pays, pour créer un style nouveau et intéressant. Comme Israël lui-même par sa position géographique — une synthèse entre l'Orient et l'Occident est en cours de développement dans le domaine artistique.

Le même développement se retrouve dans la musique qui accompagne les danses. En ce qui concerne les instruments, Israël est encore au stade de l'expérimentation. Sachant que les instruments harmoniques occidentaux trop complexes, tels que piano, accordéon et guitare ne s'adaptent pas aux mélodies orientales, on recherche d'autres moyens d'accompagner les danses, plus dans le sens de la voix, de la flûte et des instruments à percussion.

Recherches également dans les costumes de danse qui pourraient être un habit national dans les villages et les fermes ; un style qui comprenne les tendances Bibliques et modernes et qui s'adapte au paysage. Mais il semble plus difficile de « créer » un costume folklorique et d'inciter le peuple à le porter que de le faire danser les nouvelles danses folkloriques.

Ce procédé de créer et de répandre de nouvelles danses folkloriques dans un bref délai pourrait sembler peu naturel, peu convainquant, même déstabilisant aux yeux d'autres nations qui, plus habituées qu'Israël, préservent leur tradition folklorique traditionnelle au cours des siècles. Mais Israël n'a pas le choix. Il ne peut attendre des centaines d'années le lent développement des arts folkloriques. Il en a dès à présent besoin.

Petites Annonces

OFFRES D'EMPLOIS

- Harmonie Municipale de Tournon-sur-Rhône recherche 2 bons musiciens, sérieux, 25/30 ans, libérés S. M., l'un jouant basse, le 2^e bugle, trompette ou cor, pour emploi de bureau, stable et d'avenir; emploi de bureau (métreur bâtiment). Adresser C.V. et correspondance à M. Senecloze, B.P. 18, Tournon (Ard.)
- Société de Musique fondée en 1907, petite ville norm., rech. Chef pour direction harmonie et fanfare. Cours partic. temps complet. Convierait à retraité. Ecr. journal s/n 961 qui transmettra.
- Emplois réservés en priorité à bons musiciens. Mécanicien entretien parc automobile. Logement assuré. Electricien-Bâtiment. Electriciens - ménagers. Plombier sanitaire, monteurs lignes aériennes M.T. et B.T. soudeurs tôle mince, tôliers, monteurs chauffage, ouvriers professionnels - entretien parc des sports. Logement gardien assuré (meublé). S'adresser au Maire de St-Florentin (Yonne).
- On demande Chef de Musique, 40 exécutants environ, capable tenir emploi bureau mairie. Ecr. journal s/n 964 qui transmettra.
- Chef-lieu de canton, 3.000 habitants (Aisne) demande Chef de Musique. Bonne instruction gé-

nérale, pouvant assurer direction Harmonie et cours de solfège et Fanfare. Logement assuré gratuit, rétribution harmonie et emploi possible services municipaux. Ecr. M. Petit, président Harmonie Municipale, Marle-sur-Serre (Aisne).

■ L'Harmonie Municipale de Charleville (1^{re} Division - 1^{re} Section) demande un Directeur. Rémunération, logement assuré. Adresser candidature à M. le Maire de Charleville (Ardennes).

■ Musique Municipale de REMIREMONT cherche bons Musiciens : Trombone, Saxophone, Hautbois. Basse Possibilité d'emploi et de logement. Ecr. Chef de Musique, Mairie de REMIREMONT (Vosges).

DEMANDES D'EMPLOIS

■ 20 années direction harmonie et formation jeunes tous bois, cuivres. Très sérieuses références professionnelles et morales sur demande. 45 ans, cherche direction Harmonie Municipale sérieuse. Ecole de Musique avec emploi à mi-temps. Région Sud-Est. Ecr. journal sous le n° 960.

■ Jardinier 33 ans, titulaire C.A.P., 2 enfants. Bugle, cor, baryton, trompette de cavalerie, cherche place ville ou établissement public. Femme concierge. Ecr. journal n° 963.

■ Sergent pensionné, 31 ans, soliste flûte, donnerait cours solfège, théorie; cherche emploi de bureau, comptabilité ou comparable. Ecr. M. Krysztofak, 62, rue Pannecau, Bayonne (B.-P.)

■ Chef de Musique Capitaine, retraitable en mars 1963, recherche direction Harmonie-Symphonie-Chorale ou Ecole de Musique. Ecr. au journal qui transmettra ou à l'intéressé: Candillier Victor, «Villa l'Aygue», Villeneuve-d'Ornon (Gironde).

■ Musicien professionnel, 50 ans. Violon, saxos (ténor-alto), clarinette, désirant quitter Paris, cherche travail avec orchestre ou autre, leçons particulières (solfège et instrumentales) tous degrés et piano élémentaire, leçons cours municipal. Accepterait tenir place dans Harmonie ou Symphonie. Préférence région Yonne ou autres (sauf Nord et Est). Ecr. à M. L. DUPEROUX, 13, bis rue Chaligny, Paris-12^e.

■ Premier prix orgue et improvisation grand Conservatoire province. Sérieuses connaissances solfège, piano, harmonie, contrepoint. — Ayant effectué service militaire Musique 2^e Région Aérienne, 26 ans, marié, 2 enfants, cherche emploi professeur ou directeur Ecole Municipale. Ecrire journal sous le numéro 967, qui transmettra.

LEÇONS

■ Leçons Harmonie par 1^{er} Prix Cons. Nat. Sup. Paris, préparation Enseign. supér. 1^{er}, 2^e degrés. Lycée Lafontaine, Ec. Norm. Vil. Paris. Conc. Chefs.

s-chefs Mus. Mil. (dictées mus., piano à domicile) Ecr. Maître Huguet Simone, 9 av. Mathurin-Moreau, Paris 19^e, BOL. 0029.

OCCASIONS

- Soubassophone si b argenté, prix intéressant. Ecr. journ. s/n° 962.
- A vendre soubassophone argenté Couesnon, construit en 1955, au prix de 1.000 Frs. Ecr. René Carbonnier, Marsillargues (Hér.)
- A VENDRE trompette PARAMOUNT argentée ut, si b, coulisse au 3^e de piston, avec embouchure et étui. Etat neuf. 250 fr. Ecr. journ. N° 965.
- A VENDRE une trompette basse, 2 pistons THIBOUVILLE, nickelée, neuve. 280 Fr. Ecr. journ. sous le N° 966.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.P. LOUP, rue A-Lorin, BOURG (Ain).

■ Massif de la Grande-Chartreuse, Hôtel Beau-Site, Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère), à proximité du célèbre Monastère: Relaxation et belle vue. — Bon accueil.

Partir en vacances...
Faire un déplacement en groupe...
à PARIS, en PROVINCE, à L'ETRANGER...
Mais avant, demander conseil à

TRANSATOUR S.C.T.T.V.

Qui se charge des
Réservations de train et d'hôtels
Locations de cars - Organisation de circuits

TRANSATOUR S.C.T.T.V.

L'Agence de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne, PARIS-8^e - Téléphone: LAB. 83.37

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
21 avril 1963	Lyon (Rhône)	Festival de Musique à l'occasion du 25 ^e Anniversaire de l'Union Chorale et Artistique des Etats-Unis (8 ^e arr.)	M. Veltard, président, 53, boulevard des Etats-Unis, Lyon-VIII ^e .
4, 5 mai 1963	Merlebach (Moselle)	Concours International d'Accordeons pour sociétés, duos, trios, quartet et individuel.	M. Albert Roppert, 43, rue des Frères, Merlebach (Moselle).
5 mai 1963	Pichey-Mérignac (Gironde)	Festival de batteries et batteries-fanfars organisé par la Batterie-Fanfare «Quand-même».	M. Guy Mathieu, à Pichy-Mérignac (Gironde).
	Béguey-Cadillac (Gironde)	Un concours national ouvert aux batteries et batteries-fanfars aura lieu en 1963, à Béguey-Cadillac. Tous renseignements concernant cette manifestation seront donnés ultérieurement.	
mai 1963	Colmar (Haut-Rhin)	Concours International Sociétés Chorales.	M. Pfimlin, 1, rue Col du Linde, Mulhouse (H.-R.). S'adresser au Comité des Fêtes de Méslay-du-Maine.
5 mai 1963	Méslay-du-Maine (Mayenne)	Concours International de Musique. Toutes Sociétés Fédérées.	M. Duquesne, maire de Nontron (Dordogne).
5 mai 1963	Nontron (Dordogne)	Festival Régional organisé par l'Harmonie de Nontron.	M. R. Pfimlin, 1, rue Col du Linde, Mulhouse.
9 mai 1963	Mulhouse (Haut-Rhin)	15 ^e Concours scolaire du Haut-Rhin.	M. Nussbaum, 5, rue Julien-César, Strasbourg.
9 mai 1963	Strasbourg (Bas-Rhin)	15 ^e Concours scolaire du Bas-Rhin.	M. Bernard, 3, av. Général-Leclerc, Tassin-la-Demi-Lune.
12 mai 1963	Tassin-la-Demi-Lune (Rhône)	Festival départemental du Rhône.	M. Goutier, président de l'Union Philharmonique, Chef-Boutonne.
12 mai 1963	Chef-Boutonne (Deux-Sèvres)		M. P. Farcy, 25, rue Ch.-Gouin, Jarny (M.-et-M.).
19 mai 1963	Conflans-Jarny (Meurthe-et-Moselle)	Concours de Musique Fédéral.	M. Pierre Dellens, président de la chorale mixte d'Elbeuf (S.-M.).
19 mai 1963	Elbeuf (Seine-Maritime)	Fête commémorant le Centenaire de la Société Chorale Mixte.	M. Georges Adam, 63, rue de Monswiller, Saverne.
19 mai 1963	Saverne (Bas-Rhin)	Concours international de chant.	M. Robert, 3, rue de l'Anglie, Conservatoire de Lyon (Rhône).
23 mai (A-postrophe)	Bourgoin (Isère)	Festival Juniors de l'Isère.	M. Schenigen, 46, avenue Pasteur, Luxembourg (Grand-Duché).
25 mai 1963	Lyon (Rhône)	Examens de division supérieure de solfège et d'instruments de la Fédération du Sud-Est.	M. Mallet, président, 133, rue Vauban à Lyon-VI.
22 et 26 mai 1963	Luxembourg (Grand-Duché)	Concours International de chant et de musique.	Mairie de Livarot (Calvados). Service Concours.
25 mai 1963	Collonges (Rhône)	Festival des cantons de Limonest et de Neuville-sur-Saône. Centenaire de la Fanfare de Collonges.	M. Guerin Marcel, 25, rue Vauclair, St-Maixent-l'Ecole.
25 mai 1963	Jujurieux (Ain)	Festival de la Fédération des bords de l'Ain.	M. Grouanne, rue de la Poste, Parthenay (Deux-Sèvres).
25 mai 1963	Livarot (Calvados)	Concours International. Toutes Sociétés fédérées.	M. André Chanut, 4, place de la République, St-Rambert-sur-Loire (Loire).
28 mai 1963	St-Maixent-l'Ecole (Deux-Sèvres)	Festival régional, congrès fédéral.	Mairie de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).
28 mai 1963	Saint-Maixent-l'Ecole (Deux-Sèvres)	Festival et congrès de la Fédération de l'Ouest.	M. J. Barascud, cité St-Roch-Bloc, 7, chemin des 7 Camps, Montpellier.
28 mai 1963	St-Rambert-sur-Loire (Loire)	Festival de musique. Congrès de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire.	Ecrire à M. le directeur de l'Ecole de musique, à Aix-les-Bains (Savoie).
1er et 2 juin 1963	Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)	Concours International de musique. Congrès de la F.M.E.A.	M. Albert Vogt, chef, rue du Kersberg.
1er et 2 juin 1963	Montpellier (Hérault)	Concours de marches et festival de musique.	M. Goret, maire de Corny-sur-Moselle.
1er, 2 et 3 juin 1963	Aix-les-Bains (Savoie)	Concours International de musique. Assemblée générale et Festival des Sociétés Musicales de Savoie.	M. Laplagne, président, à Confolens.
2 juin	Saint-Dié (Vosges)	Cinquantième de l'Harmonie municipale - Festival.	M. Abraham, à Saint-Genis-Laval.
2, 3 juin 1963	Corny-sur-Moselle (Moselle)	Festival de musique.	M. Passaquin, chemin du Salève, Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).
09 juin 1963	Haubourdin (Nord)	50 ^e Congrès et fête fédérale.	M. le président de la Chorale Harmonie de Soultz.
9 juin 1963	Confolens (Charente)	Concours national.	M. L. Avon, 6, 8, 10, rue du Château, Vierzon.
9 juin 1963	Chaponost (Rhône)	Festival du canton de Saint-Genis-Laval.	M. le maire de Vitteaux (Côte-d'Or).
9 juin 1963	Bourg-de-Thizy (Rhône)	Festival du groupement Rhin et Trambouze.	M. Plesvaux, président, à Guenange.
9 juin 1963	Evian (Haute-Savoie)	Festival des musiques du Chablais pour le 25 ^e anniversaire de la Fédération.	M. Prevot, E.C.F.P., à Guenange.
9 juin 1963	Soultz (Haut-Rhin)	100 ^e Anniversaire Chorale Harmonie et Assemblée générale de l'Association.	M. Pellat, président, à Montluel (Ain).
9 juin 1963	Anney (Haute-Savoie)	125 ^e anniversaire de l'Harmonie Municipale.	M. Delahaye, 23, rue Lombarderie, Dieppe.
9 juin 1963	Vierzon (Château de la Loire)	Concours international.	M. Marchand, secrétaire du concours, Tél.: 55, Chauffailles.
9 juin 1963	Vitteaux (Côte-d'Or)	Fête fédérale.	M. le président de la Société musicale de La Pacaudière (Loire).
9 juin 1963	Vallières-les-Bains (Moselle)	Festival de musique.	M. René Guerin, 3, place du Marché, à St-Jean-d'Angely.
9 juin 1963	Guenange (Moselle)	Centenaire de l'Harmonie de Montluel et festival des cantons de Montluel-Meximieux.	M. S. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours.
15 juin 1963	Montluel (Ain)	Concours de musique. Toutes sociétés fédérées.	M. Remo Brunl, au Casino de Charbonnières-les-Bains (Rhône).
15 juin 1963	Dieppe (Seine-Maritime)	Concours national des sociétés fédérées.	M. Ollivaux, secrétaire général, mairie d'Anzin (Nord).
15 juin 1963	Chauffailles (Saône-et-Loire)	Festival Fédération du Roannais.	M. Noël Revol, président à Allevard (Isère).
16 juin 1963	La Pacaudière (Loire)	Festival pour toutes sociétés, harmonies, fanfares, chorales, accordéons, batteries.	Mairie de Valenciennes (Nord).
16 juin 1963	Saint-Jean-d'Angely (Charente-Marit.)	Festival départemental.	M. Paul Bailly, 49, rue de la Houve, Creutzwald.
23 juin 1963	Château-la-Vallière (Indre-et-Loire)	Festival de musique avec épreuves de classement.	M. Morella, 122, Fuits Ste-Stephanie, Schœneck (Moselle).
23 juin 1963	Charbonnières-les-Bains (Rhône)	Carnaval.	Secrétariat administratif de la «Lyre Moulinoise», mairie de Moulins.
23 juin 1963	Anzin (Nord)	Congrès fédéral du Sud-Est et festival des sociétés musicales de l'Isère et du Sud-Est.	M. René Thirlet, 8, rue du Général-Gibon, Woippy.
29 et 30 juin 1963	Allevard-les-Bains (Isère)	Concours international de musique.	M. Bobichon, St-Julien-Molhu-Molette (Loire).
30 juin 1963	Valenciennes (Nord)	Festival de musique.	M. le maire (mairie) de Saint-Aulaye-sur-Dronne (Dordogne).
30 juin 1963	Creutzwald (Moselle)	Festival de chant.	M. Henri Flamerion, président de l'Harmonie Municipale de Neufchâteau.
30 juin 1963	Spring-Wendel (Moselle)	Festival de musique à l'occasion du Centenaire de l'Harmonie municipale «La Lyre Moulinoise». Fête fédérale de la Fédération.	M. Henri Flamerion, maire-adjoint - Mairie.
30 juin 1963	Moullins (Allier)	Festival de musique. Fête des fraises.	M. Henri Braconnier, secrétaire-tresorier de la Lyre, 3, rue Maginot, à Stenay.
30 juin 1963	Woippy (Moselle)	Festival de musique.	M. Pagele, 260, rue des Murlins, Orléans.
30 juin 1963	St-Julien-Molhu-Molette (Loire)	Festival de musique.	M. Manney, président à Bonneville (Hte-Savoie).
30 juin 1963	St-Aulaye-sur-Dronne (Dordogne)	Cinquantième anniversaire de l'Harmonie Municipale.	M. Paul Lorang, rue de la Gare.
4 et 7 juillet 1963	Neufchâteau (Vosges)	Festival Fédéral de la F.M.V. et au pays de Jeanne-d'Arc - Rassemblement Artistique de l'Est.	M. P. Daniel, 14, rue de Wissembourg, Creutzwald.
6 et 7 juillet	Neufchâteau (Vosges)	Festival international de musique.	M. Jean Lehnert, c/o Mess. à Grossbiedroff.
7 juillet 1963	Stenay (Meuse)	Festival.	M. Hans Nagle, Dr Strellergasse 10 B à Bolzano (Sud-Tyrol).
7 juillet 1963	Fleurbaey (Loiret)	Festival des musiques du Faucigny.	
7 juillet 1963	La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie)	Assemblée générale et festival des musiques de l'Ain.	
7 juillet 1963	Bellegarde (Ain)	Festival de chant.	
14 juillet 1963	Sarreinsulzig (Moselle)	Festival des trois cantons: Belleville, Beaufeu, Montsols.	
22 juillet 1963	Ville-Morgan (Rhône)	Festival de chant.	
4 août 1963	Creutzwald (Moselle)	Festival du groupement musical de l'Azergues et Assemblée générale.	
4 août 1963	Thézé (Rhône)	Concours de chant fédéral.	
1963	Grossbiedroff (Moselle)	Concours et congrès d'été de la C.M.F.	
1964	Dijon (Côte-d'Or)	Concours international.	
11 et 12 mai 1963	Merau (Sud-Tyrol)		

Dans nos Fédérations Régionales

AISNE

HIRSON

Harmonie municipale. — Les musiciens d'Hirson, et leur chef, M. E. Lesieur, ne semblent pas s'endormir sur leurs lauriers... En effet, au cours d'un très bon concert donné le 20 mai 1962, ils étaient jugés dignes d'être classés en division supérieure, par un jury composé de personnalités compétentes de la musique. MM. Armando, directeur honoraire du Conservatoire de Saint-Quentin; Cauvin, actuel directeur de ce même conservatoire; Romby, directeur de l'Harmonie et de l'École de Musique du Nouvion, ancien président de la Garde Républicaine, et présidé par M. Allot, président de la Fédération musicale de l'Aisne.

Puis au cours de la saison, les musiciens d'Hirson donnèrent plusieurs concerts très appréciés; après les vacances un nouvel élan fut pris, et la Fête de Sainte-Cécile vient d'être célébrée avec un éclat tout particulier.

En effet, le 2 décembre 1962, en l'Église Notre-Dame-de-Lourdes, les musiciens donnèrent un premier concert qui montra aux fidèles, que la valeur déjà bien établie de cette société avait encore progressé.

On fut dès l'exécution de la « Marche triomphale de Sigurd Jorsalfar », de Grieg, persuadés que nos musiciens et leur chef avaient avec leur conscience habituelle préparé soigneusement leur programme.

Cette marche fut triomphale à souhait. Les timbres étaient justes, la sonorité belle, chaque musicien s'intégrant dans un ensemble parfaitement homogène.

« La Méditation », de Lucien Niverd, ainsi que « l'Adagio de la Sonate Pathétique » de Beethoven, morceaux intéressés de façon particulièrement émouvante avec des nuances extrêmement sensibles, des pianissimo parfaits, furent exécutés par les fidèles dans un grand recueillement; les chorales Cécilia et Thémis s'unirent à l'orchestre pour interpréter « La Marche Fédérale », de la F.S. C.M., écrite par M. Lesieur du temps où il était chef de musique militaire à Strasbourg, pour les Sociétés Chorales d'Alsace, et qui fut primée dans un concours. Cet œuvre pour chœurs et orchestre sonne remarquablement, et la foule, à la sortie ne cacha pas son enthousiasme tant pour l'œuvre que pour l'exécution qui en fut donnée.

Enfin, en sortie de messe, l'Harmonie interpréta: « Evohé! Corège antique », de G. Bazigade, qui termina triomphalement cette manifestation religieuse et musicale de Sainte-Cécile.

Nous passerons sous silence les agapes traditionnelles qui réunirent les musiciens après qu'une délégation se soit rendue au cimetière pour déposer une gerbe de fleurs sur la tombe du regretté A. Bertrand, disparu au cours de l'année.

Après le repos, les membres de l'Harmonie concrétisèrent les liens qui les unissent à leur chef, en lui offrant un superbe cadeau, que celui-ci accepta avec une vive émotion et dont il remercia à l'issue de la répétition suivante, dans une petite réunion familiale.

Puis ce fut le 18 décembre, l'audition des élèves de l'École de musique, suivie d'un concert de l'Harmonie municipale. Dès 15 heures, la foule remplissait la salle de l'Eden, où beaucoup de personnes se trouvèrent plus de places assises.

Il est vrai qu'une centaine de places étaient déjà occupées par le petit monde de l'École de musique, qui regardait avec envie les plus grands se préparant à entrer en scène.

Malgré l'impatience qu'il avait de se produire eux-mêmes, il consentit de les féliciter pour leur sagesse.

Mais revenons à l'audition que nous ne pouvons commenter en détail, étant donné la longueur du programme.

Nous dirons simplement que les jeunes ont déjà le souci de la perfection que montrent leurs aînés. Pourrait-il en être autrement étant donné les professeurs compétents et exigeants qui leur prodigent conseils et encouragements. Que ce soit dans les exécutions individuelles ou dans la remarquable formation de clarinettes présentée par M. Baillet, ou dans le petit orchestre de 17 jeunes élèves, violonistes, hautbois, clarinettes, saxo, trompettes, flûte, piano, sans oublier les castagnettes et le tambour de basque qui accompagna avec quelle justesse et quelle précision rythmique cette « Fête andalouse », de A. Papin, chantée à 2 voix par tous les élèves de l'École de musique.

Ce morceau déclina l'entousiasme du public, qui réclama un bis, accordé avec entrain et joie par tous ces artistes en herbe.

Les parents qui s'étaient imposés le sacrifice d'une sortie ou d'une réunion familiale, trouveront là, sans nul doute, leur plus belle récompense.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'Harmonie municipale se faisait entendre en deuxième partie.

Apparavant M. Dusol, président de la société, remit les récompenses décernées à MM. Troyaux, Desson C., Garnier G., Pomari, Bailly, Jouglot, Legrand, Boulanger G., Dumange, Médaille de bronze; Mercier, Tarlet, Boulanger P., Desson A., Médaille d'argent; Boulanger Paulus, Pillois E., Lagneau, Lacaille, Demillecamp, Poulain, Médaille d'or.

Les œuvres exécutées furent la suite de « Sigurd Jorsalfar », de E. Grieg. L'assistance put apprécier toute la délicatesse des nuances, et les timbres des petits bois dans le prélude, tandis qu'elle admirait les pianissimo des basses et contrebasses; la richesse d'expression de tout l'ensemble dans la « Réverie », de Borgheld.

Les autres pièces furent données avec le même éclat, et la même finesse, que lors de la messe de Sainte-Cécile, et nous ne reviendrons pas sur la qualité du travail accompli; mais nos musiciens ont fait leur, la devise de leur chef « S'élever toujours », et loin de penser qu'ils ont bien le droit de respirer un peu, ils puissent dans leurs succès la volonté de continuer et de faire mieux, toujours mieux. Bravo à cette très belle société, et merci pour les heures magnifiques qu'elle nous offre.

S.A.R.L. GERMAIN

156, rue du Faubourg St-Martin
PARIS-10^e Téléph. Nord 20.29

**Spécialités de CHEMISES
d'UNIFORMES
NYLON - POPELINE
ET
de PANTALONS de TOILE**

BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE

A la salle Mazenod

Orchestre symphonique S.N.C.F.

de Marseille

1^{er} concert de la saison 1962-1963

Sous la direction de son nouveau chef Achille Santi, premier grand prix de virtuosité (piano) de la ville de Marseille, l'Orchestre a donné son premier concert de la saison.

Ce concert réunissait des noms célèbres de la Musique française: Gounod, Bruneau, Charpentier et Gabriel-Maurie; Weber et Boccherini complétaient heureusement ce programme qui a été très apprécié du public qui n'a pas ménagé ses encouragements.

Au pupitre, Achille Santi a dirigé avec autorité, de façon très vivante, donnant à chaque œuvre son juste style.

Les commentaires étaient assurés, comme d'usage, par Mlle El. Roubaud.

Le programme comprenait, en première partie: l'Ouverture de « Mireille », jouée de façon vivante et bien nuancée; le beau prélude de « l'Enfant-Roi », de Bruneau, dont le thème large et chantant évoque les horizons flamboyants de « Messidor », la « Suite Gaie », de Gabriel-Maurie.

A ce propos, M. Jean Gabriel-Marie, fils du compositeur, a remercié l'O.S.M. et son chef d'avoir inscrit au programme une des meilleures pages de son père et d'avoir apporté tous leurs soins à son exécution qui fut très applaudie. Les solistes en étaient M. Poucel, hautbois; M. Franco, clarinette; M. Antioff, violoncelle.

En deuxième partie, après la romantique ouverture de « Eurynthe », de Weber, on entendit Max Dehan, violoncelliste, dans le « Concerto », de Boccherini, il y fit preuve d'une belle sonorité et d'une technique se jouant des difficultés. Louons aussi son phrasé expressif et chantant dans le « Chant des Oiseaux », charmante pièce du compositeur catalan Joachim Nin, transcrite par Pablo Casals, qu'il joua en bis. « Napoli » (des « Impressions d'Italie »), de G. Charpentier, terminait le concert de façon colorée. Max Dehan en était le soliste; il eut un vif succès aux côtés d'Achille Santi, animateur de cette brillante manifestation toute à l'honneur de l'Orchestre symphonique S.N.C.F. de Marseille.

On notait parmi l'auditoire, la présence des personnalités de la S.N.C.F.: M. Stein, directeur de la région Méditerranée; M. Guin, ingénieur en chef; M. Beurdeley, ingénieur, chef du Service social; MM. Vidal et Uhring, ingénieurs honoraires; M. Jaunay, inspecteur principal, chef de la gare de Marseille Saint-Charles, ainsi que divers fonctionnaires supérieurs; Mlle Colle, Mme Giraud-Bantil, professeurs de piano, M. Cassan, avocat, représentait M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône.

Harmonie de la S.N.C.F. — Cette société a fêté Sainte-Cécile avec un programme de haute valeur.

M. Musso, président, membre du C.A. de la Fédération, se dévoua toujours pour maintenir le niveau des musiciens. Quant à François Estellon, l'auteur de rappeler ses compétences de direction.

Une mention toute particulière à M. Amalbert, hautbois, musicien de très grand talent qui fait honneur à l'Harmonie de la S.N.C.F.

Les hautes personnalités de la S.N.C.F. étaient présentes au concert. Nous avons noté surtout la présence de MM.: Lesteven, représentant la direction de la R.M.; Le Pogam, retraité S.N.C.F., président d'honneur de l'Harmonie; Bouche, chef de gare de Marseille-Prado, et Blanc, chef de bureau; René Palun, représentant la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône; Jean Rigaud, directeur de la Philharmonie de Sainte-Marthe; Rouvière, président de l'Harmonie des Tramways; Fortuné Masse, Brighano, le représentant de la société Martignat, etc.

A l'issue du concert et après quelques allocutions, M. Francis Estellon, directeur de l'Harmonie, remit la barrette de 40 ans de musique à M. Clément Amalbert, flûtiste.

Philharmonie de Sainte-Marthe. — La 96^e fête de la Philharmonie du cercle de Sainte-Marthe coïncide avec la fête de Sainte-Cécile célébrée le dimanche 3 décembre. Voici le programme: 10 h. 15, grand-messe avec la participation de la section « Hallali »; 11 h. 15, défilé dans Sainte-Marthe; 11 h. 15, grand concert sous la direction de M. J. Rigaud.

Programme: « Roncevaux » défilé, F. Leroy; « L'enlèvement au Sérail » ouverture, Mozart (hautbois solo: M. Amalbert); « Sérénade », A.-E. Till (cor solo: M. Félix Henri; flûte solo: M. Mateja); « Les honneurs », « La fête au château », fantaisie (J. Cantini); « Les honneurs », « Rythm' parade », fantaisie jazz (J. Darling); « Dernière pensée », polka pour 2 clarinettes (E. Avoni, solistes MM. Bracale et Camugli « Joyeux trompettes », pas redoublé (Allier).

12 h., apéritif-concert au Cercle; 13 h., banquet sous la présidence de M. Ricard; 17 h., bal offert par la Philharmonie aux membres du cercle et à leurs familles; 19 h., grand lotto organisé par le Cercle de Sainte-Marthe.

Harmonie des Tramways. — A l'occasion de son 60^e anniversaire, l'Harmonie des Tramways a fêté la Sainte-Cécile. Un concert instrumental sous la direction de son chef M. Touache, fut exécuté dans la salle du Cercle de la Capolite. A l'issue de ce concert, un apéritif fut offert aux musiciens et à leurs invités et un banquet amical-clôture, sous la présidence de M. Rouvière, cette belle journée. Assistèrent à cette fête: M. Garcelin, ingénieur en chef, chef d'exploitation, représentant M. Lauga, directeur général de la R.A.T.V.M., excusé; M. Brunelle, re-

présentant M. Blanc, président de la Fédération des Bouches-du-Rhône; M. Guimard, secrétaire général du Comité d'entreprise, ainsi que MM. Mossan, Gammere, Pignol, Gaillet, Boreilly, administrateurs et représentants des divers syndicats. MM. Verdani, Pison, Pauléau, chefs de service; M. Palermo, président du Cercle et les représentants de diverses sociétés musicales.

Au cours de cette manifestation, M. Giraud, reçut la médaille de 20 ans d'activité musicale et un objet-souvenir fut offert à M. Touache, chef de l'Harmonie des Tramways.

Harmonie des Cheminots. — Comme chaque année, l'Harmonie des Cheminots a célébré la fête de la Sainte-Cécile le 25 novembre, à 10 h., dans la salle du Cercle des Cheminots; cette société musicale offrit un apéritif-concert à tous les membres honoraires et amis de l'Harmonie.

Après la remise des prix et récompenses aux élèves et aux musiciens, l'Harmonie exécuta le programme suivant sous la direction de M. Marcel Lebre:

1) « Marche du sacré » (le prophète), de Meyerbeer; 2) « Le domino noir » (ouverture), d'Auber; 3) « La fille de Madame Angot » (fantaisie), de Lecoq-Cornet (M. Courtial; Bugle; Chauvet); 4) « Légende de la forêt viennoise » (valse), de J. Strauss.

La Musique Nationale des Douanes. — La Musique Nationale des Douanes a fêté avec un succès éclatant la Sainte-Cécile et le 20^e anniversaire de sa reconstitution. La fête, placée sous la présidence d'honneur du directeur général des Douanes, débuta par une messe solennelle dite en l'église de Saint-Martin, rue Mirès. On y notait la présence de: Mme et M. Chapellet, directeur régional des Douanes; Mme et M. Costesque, directeur régional à Marseille-port; Mme et M. Docq, receveur principal régional; MM. Joui, directeur-adjoint; Brunet, inspecteur principal divisionnaire; Bagutti, inspecteur principal, etc.

Parmi les autres personnalités, on remarquait: MM. Marchand, délégué départemental des Services sociaux du ministère des Finances; G. Rambert, directeur de l'école de commerce; M. Cassan, représentant M. Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône.

Pendant la messe, sous la direction de son chef M. F. Martin, inspecteur central, l'Harmonie exécuta un programme de choix. La musique regagna en défilant la caserne de Strasbourg, où un apéritif-concert fut offert aux personnalités.

M. Dubuisson, président de la Commission administrative, adressa ses remerciements aux personnes présentes avant de retracer la reconstitution de la musique et rappeler que la première sortie officielle était due à M. Gaston Rambert. M. Chapellet procéda ensuite la remise de la médaille d'honneur des sociétés musicales à MM. Augé, C. Quesse et J. Legall.

A son tour, M. Cassan décora de la médaille fédérale: MM. F. Martin, G. Vagnol, J. Ferro, A. Thévenau, J. Majoriel, P. Maunier et A. Dubuisson, avant d'épingler l'agrafe argentée à: MM. P. Sinaipi, M. Vanchot, E. Allier, O. Vernet et E. Dumont.

M. Chapellet adressa ensuite ses félicitations aux décorés et engloba dans son éloge tout le personnel qui, malgré les impératifs du service, assurent la bonne marche de la musique pour le grand honneur de l'administration.

Harmonie des P.T.T. — Une fort sympathique manifestation était organisée au centre: « Loisirs et Culture » des P.T.T., en l'honneur des jeunes lauréats des concours de solfège et de musique de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône. C'est ainsi qu'étaient récompensés de leur assiduité et de leur talent: Martine Chalengon (1^{er} prix de solfège cours supérieur et 2^e prix de piano); Martine Cerf, Momque Dalduecl, Christiane Denachi, Ella Blachier et Martine Sylvestre.

Cette cérémonie était présidée par M. Chirossel, directeur des P.T.T., représentant M. Magniac, directeur régional, président général du C.L.C. et de l'A.S.P.T.T., entourés par Mme Louqueville, M.M. Saugé, président de l'Union; Danel, directeur-adjoint; Cortie et Darnaud.

Association Musicale de Saint-Henri. — Cette société a fêté son 150^e anniversaire. Dimanche matin, l'Harmonie, placée sous la baguette du chef Henri Maurer, s'est produite dans un concert musical de haute tenue. A l'issue de cette manifestation artistique, un apéritif d'honneur a été offert aux invités et à leurs familles ainsi qu'aux personnalités de ce quartier.

Au cours du banquet qui a suivi et auquel participèrent de nombreux convives, l'actif président Raymond Rosso a souligné son plaisir de constater que la musique est toujours vivante dans cette banlieue où s'est implantée la Société musicale de Sainte-Cécile qui, sous l'impulsion de ses membres, se confirme comme l'ambasadrice de l'art culturel. Parmi les personnalités il conviendrait de citer: MM. Louis Arietti, président d'honneur; Michel Richard, Maurice Saurel, Raymond Adaint, anciens présidents; Simon, représentant M. Blanc, président de la Fédération musicale des Bouches-du-Rhône, malade; Henri Maurer, chef de musique; Michel Carvin, sous-chef de musique; Amédée Sampère, secrétaire général et les représentants des sociétés amies.

M. Rosso souhaite la bienvenue à tous les sociétaires et à leurs familles et les remercie d'être présents en aussi grand nombre. Il décore un certain nombre de musiciens fidèles de la distinction honorifique qu'ils ont largement méritée.

Ainsi, sous les applaudissements continus, la médaille des musiciens a été décernée à: MM. Rifféro, Eugène Peix, Gaston Saccoman, Raymond Adaint.

La soirée s'est terminée dans une atmosphère des plus sympathiques.

Lyre Mutualiste de Bonneville. — Dans une ambiance très amicale et chaleureuse, cette société fort ancienne a célébré sa fête de Sainte-Cécile avec le programme suivant:

Messe en musique, des œuvres ont été exécutées, entre autre une prière de M. H. Blanc.

A 11 h., au siège, eut lieu un apéritif-concert sous la direction de H. Blanc et A. Baromet, dont le programme était: « Chiquita », marche-espagnole de Andrieu; « Poète et paysan »; ouverture de Suppé (soliste Coumb); « Pierre et Pierrette », polka pour 2 trompettes, de A.-S. Petit (solistes G. Chamoux et J. Giraud); « Valse de l'empereur », valse de J. Strauss; « Pas de quatre », danse de Luz Meyer.

Un banquet a clôturé cette journée à l'issue de laquelle le président H. Blanc, remis de son indisposition, a épinglé la médaille de la C.M.F. à M. Bonnet et tout s'est terminé dans la joie la plus complète.



saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flûtes

16-20, Passage du Grand Cerf
PARIS-2^e
CUT. 28-7778

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

CENTRE

En ce qui concerne la division supérieure, les examens auront lieu à l'échelon fédéral, au siège social à Vichy.

A. R.

ALLIER

MOULINS

La Lyre Moulinoise, harmonie municipale fête la Sainte-Cécile.

Programme de l'audition donnée en la basilique cathédrale le dimanche 2 décembre 1962, à 11 h. 30, sous la direction de M. Emile Fosse, — 1) « Ouverture », H. Busser; 2) « Choral varié », de Guy Ropartz (transcription Bernard Lamy); 3) « Prélude et fugue en Ut Dièze Mineur », de J.-S. Bach (transcription P. Julien Brun); 4) « Marche héroïque », de C. Saint-Saëns (trombone: Henri Valot).

— A l'élévation: sonnerie « Aux champs » exécutée par la harmonie municipale (direction: R. Lassandre).

COMMUNICATION AUX SOCIÉTÉS

Examens d'élèves 1963

Les sociétés sont invitées à faire un effort pour prendre part à ces examens. Afin d'en permettre une bonne organisation, les sociétés devront, avant le 15 mars, indiquer au vice-président de leur département, le nombre d'élèves qu'ils pensent présenter aux épreuves de solfège et d'instruments.

Les morceaux imposés pour les examens fédéraux de 1963, concernant les épreuves d'instruments, figurent dans le journal confédéral (N° 159 de janvier 1963, page 4).

Les dates, lieux, programmes et règlement de ces examens seront ensuite indiqués par les vice-présidents départementaux.

Il est précisé que les examens des divisions préparatoires (3^e, élémentaire (2^e) et moyen (1^{er}), auront lieu à l'échelon départemental.

SAINT-MENOUX

Le 9 décembre, la société musicale «l'Avenir», a fêté dignement Sainte Cécile...

Après le défilé dans le bourg, musiciens et amis de la musique se retrouvaient pour le traditionnel banquet à l'hôtel du Commerce...

M. Despérier, maire, affirma que la municipalité continuera d'aider de son mieux la société musicale.

VICHY

Concert de gala par l'harmonie municipale

Voici le programme donné par l'harmonie municipale de Vichy, le dimanche 9 décembre 1962, à 17 h., au théâtre du Centre culturel Valéry-Larbaud...

NEVERS

Soirée exceptionnelle pour la rentrée de saison de la Société des Concerts Nivernais.

La saison musicale 1961-1962 de la Société des Concerts Nivernais avait été particulièrement bien remplie...

Après un repos bien mérité, son orchestre symphonique avait, en même temps que les écoliers, repris ses répétitions...

PUY-DE-DOME

Dimanche 30 décembre, la Lyre Livradoise a fêté Sainte Cécile

Fin mai, la Lyre Livradoise célébrait le centenaire de sa fondation par un festival groupant à Ambert, 1.100 musiciens...

Après un court contrat destiné à «changer» les décors, Gisèle Kuhn s'installa devant le clavier...

Après un court contrat destiné à «changer» les décors, Gisèle Kuhn s'installa devant le clavier...

Après un court contrat destiné à «changer» les décors, Gisèle Kuhn s'installa devant le clavier...

Après un court contrat destiné à «changer» les décors, Gisèle Kuhn s'installa devant le clavier...

Après un court contrat destiné à «changer» les décors, Gisèle Kuhn s'installa devant le clavier...

applaudissements nourris et prolongés, sut montrer sa satisfaction très vive et unit dans ses ovations la grande pianiste Gisèle Kuhn...

C'est sous le signe de l'entraide que la Société des Concerts Nivernais donne le deuxième concert de sa saison

Sur la demande de M. Alfred Guasco, professeur de violon au Conservatoire de musique de Nevers, acceptée d'ailleurs à l'unanimité...

Nous remercions fort que malgré la publicité qui avait été faite et les invitations données à tous les élèves du Conservatoire...

Le présentateur, M. Maurice Bertin-Denis, après avoir dit quelques mots sur l'œuvre des Vieux musiciens...

La soirée se terminait sur l'exécution du «concerto» pour violon et orchestre de Mendelssohn...

AMBERT

Cette année, la manifestation a revêtu un éclat particulier du fait que cinq musiciens devaient recevoir la médaille d'honneur de la Confédération musicale de France...

C'est à M. Armand Tournel, secrétaire départemental pour le Puy-de-Dôme, de la Fédération Musicale du Centre...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

DALLEY Fête de Sainte Cécile

Cette année, la manifestation a revêtu un éclat particulier du fait que cinq musiciens devaient recevoir la médaille d'honneur de la Confédération musicale de France...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Réunion du Comité fédéral : 7 octobre 1962, au Conservatoire de Besançon.

Cette réunion s'est déroulée sous la présidence de M. Vriez, en présence de MM. Lacroix, Poirot, Ciapolino, Paris, Vuillemin, Gros, Erard, Debrosse, Hanus, Adam, Bouvier, Pochon, Dupont, Mercier...

Le procès-verbal de la précédente réunion (Luxeuil : 3-6-1962) est adopté. Au 31 août 1962 : 134 sociétés (une de plus qu'en 1961)...

Le congrès de Luxeuil a été une magnifique réussite, pour laquelle il y a lieu de remercier vivement tous les organisateurs.

Le congrès de 1963 (9 juin) est fixé à Beaume-les-Dames. Divers festivals régionaux, qui se sont déroulés sous la présidence de M. Georges Vriez, ont obtenu un énorme succès.

Le présentateur, M. Maurice Bertin-Denis, après avoir dit quelques mots sur l'œuvre des Vieux musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

HAUTE-GARONNE

TOULOUSE A la Lyre-Harmonie «Sirène Toulousaine», sous le signe de Wagner et de Massenet.

Une modification récente dans l'appellation de la «Sirène toulousaine» témoigne moins du désir d'effacer un titre que du souci de marquer un enrichissement du nombre de ses membres exécutants.

Si l'évolution de nos sociétés musicales est freinée à la base par un ralentissement très net du recrutement...

On assiste au contraire à un regroupement dont bénéficie la société qui a réussi à faire front...

Est-ce à dire que la totalité de ceux-ci appartiennent exclusivement à la «Sirène»? Nous ne le pensons pas...

Inscrire au programme les noms de Wagner et de Massenet peut apparaître comme une entreprise téméraire...

L'interprétation de l'ouverture de «Phèdre» (Massenet) retrouve toute son ampleur sonore et l'esprit de l'œuvre est scrupuleusement respecté...

Après avoir adressé remerciements et félicitations à ses musiciens, aux jeunes surtout, M. Adolphe Ichac fait un retour sur le passé et précise la situation actuelle de la «Sirène»...

M. Maleture précise sa position au sein de la «Fédération des fanfares» et souhaite l'union de toutes les sociétés musicales au sein d'une même confédération.

M. Sansas apporte le salut de la fédération départementale; M. Cammas celui de l'harmonie de Blagnac...

Une nouvelle formule de regroupement est née et s'est imposée aujourd'hui. En l'adoptant, la «Sirène toulousaine» est dans la bonne voie.

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

Après le défilé dans les rues étroites de Dallet, un banquet réunissait au siège de la société les musiciens...

clens titulaires de la médaille des Sociétés Musicales et Chorales (35 ans d'âge minimum) pour l'obtention de la médaille des Arts et Lettres...

Les dates des examens fédéraux ont été communiquées à toutes les sociétés. Les candidats en supérieur B, seront jugés par le jury itinérant...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi 10. Le secrétaire général: Richard Ciapolino.

Le président fédéral: Georges Vriez.

Advertisement for A. COURTOTS instruments. Features images of trumpets, trombones, saxophones, and text: 'LES MEILLEURS ARTISTES ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS A. COURTOTS'.

ORLÉANAIS - BERRY

VIERZON

La Fanfare Vierzonnaise à l'honneur

Il est bien rare que notre Berry et Vierzon en particulier ne soient à l'honneur à l'écran de la Télévision française. Pourtant, dans l'émission de Marianne Oswald et Rémo Forlani « Musiciens du Dimanche », les Berrichons ont pu apercevoir une photo de la Fanfare vierzonnaise et entendre la société chère à M. Lucien Avon. Tout le monde en fut content. Il est vrai que la fanfare vierzonnaise mérite bien cet honneur puisqu'elle est championne de France dans sa catégorie.

Elle a fêté la Sainte-Cécile avec brio le 25 novembre en interprétant dans sa parfaite formation, quelques airs du vaste répertoire qu'elle possède.

A l'Harmonie des Forges

L'Harmonie de Vierzon-Forges que dirige M. Veron, et en compagnie de M. Ecreddé, son président, s'est rendu pour fêter Sainte Cécile, à Massay, qu'elle parcourut en musique, puis un excellent concert avant le repas traditionnel.

A la Lyre municipale de Vierzon

Les amateurs de théâtre, si nombreux dans notre cité attendent chaque année le mois de novembre avec impatience. Pourquoi ? Tout simplement parce que les artistes amateurs de la Lyre et Chorale Municipales présentent le fruit de leur travail. Cette année, MM. Balchou, directeur de la Lyre et de la Chorale, et Jeandrot, animateur du Groupe touristique, ont effectué le choix du chef-d'œuvre d'Edmond Audran « La Mascotte ». Ce choix n'a pas manqué de recueillir l'approbation de tous ceux qui forment le fidèle public de la Lyre Municipale.

Les spectateurs ont manifesté leur pleine satisfaction d'un spectacle qui, par la qualité du sujet et la perfection de l'exécution, se situe dans la classe exceptionnelle. Lorsque le rideau s'est abaissé sur le dernier tableau de cette gracieuse opérette, des sonneries de bravos sont partis de l'assistance enthousiasmée par la qualité du spectacle. Cinq représentations eurent lieu et toutes rencontrèrent le même succès.

Pour se reposer des fatigues qu'ils ont eues à surmonter, les musiciens de la Lyre vierzonnaise ont fêté la Sainte-Cécile. Au début du banquet, M. Mérigot, maire de Vierzon, souligna la valeur de la vocation purement artistique de la Lyre vierzonnaise.

Il s'adressa pour terminer aux anciens musiciens et leur remit, en compagnie de M. Marcel, président, des diplômes et des médailles au titre de leur service de longues années au sein de la société de musique. Une haute distinction devait être remise à MM. Auguste Balchou et Camille Billaud, auxquels le ministre d'Etat (Arts et Lettres) décernait la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales.

BOURGES

Grandiose Sainte Cécile à la cathédrale

Il y a bien des années que la Ste-Cécile n'avait été célébrée à la Cathédrale avec un tel éclat. Répondant à un désir profond de S.E. le Cardinal, la Musique municipale de Bourges, dans le cadre de la messe du dimanche 2 décembre à 9 heures sous les voûtes et dans les chœurs, des échos rares et précieux. Elle s'était jointe à la Maîtrise et au maître Paul Guilloux.

Aux grandes orgues, le maître Paul Guilloux préda par un fantaisie de Mozart. Il resta sans cesse au service d'une musique qualifiée de divine, à cause du cheminement intérieur qui se cache sous la grâce mozartienne.

La messe commença aux accents grandioses du Concerto pour deux trompettes de Vivaldi. MM. Alain Grimoin et André Bonnet concertaient avec M. Guilloux. Quelle aisance et quelle souplesse dans une œuvre aussi difficile. L'articulation précise des trompettes, leur sonorité à la fois ferme et relouée, mélangés au charnellement des violons ensoleillés l'éclair et la douceur du métal poli. La joie religieuse que Vivaldi a mise dans cette œuvre, chantait vraiment dans l'admirable architecture.

A l'homélie, Mgr Girard, en amateur averti, sut dire aux musiciens la reconnaissance des assistants : la musique exprime l'harmonie des âmes et des cœurs ; ses accents épanouissent, stimulent et consolent ; elle exhale la meilleure partie de nous-mêmes : elle est un des langages les plus délicats de notre âme ; elle fait régner la fraternité, l'estime mutuelle ; langue universelle, elle est un principe de paix qui ne connaît pas de frontières.

La Musique municipale sous la direction de M. J.-B. Bouziat allait illustrer pleinement cette allocution avec l'exécution de la Toccata et Fugue en ré mineur de J.-S. Bach.

Il est agréable de noter l'ampleur que donne à cette œuvre la transposition orchestrale. La richesse des timbres, la coloration instrumentale servent au mieux l'exubérance savamment contenue de cette musique.

De ce seuil, les voix fraîches des maîtrises, nous sont alors parvenues sous la direction de M. l'abbé Langeron conduisant le Sanctus de la messe modale de Pehu. Puis M. Guillemain chef de la batterie a dirigé la traditionnelle sonnerie, avant de rendre la parole aux chœurs de la Maîtrise interprétant avec brio un extrait du grave Actus Tragicus de J.-S. Bach.

M. Guilloux au petit orgue joua avec sensibilité un prélude de César Franck : A Capella. Et cette messe splendide s'acheva sur le Prélude en sol mineur de Gabriel Pierné.

A l'issue de la cérémonie sur le parvis de la Cathédrale, la Musique municipale interpréta la Marche Impériale au milieu des Berruyers ravis.

Puis ce fut le banquet traditionnel, présidé par M. Boisdé, député-maire auquel assistait Mgr Girard.

Au dessert, on passa à la remise des récompenses offertes par la Confédération musicale de France.

CHATEAUMEILLANT

La Sainte Cécile

Le rassemblement a eu lieu ce dimanche 18 novembre en l'Eglise de Châteaumeillant. Au cours de la cérémonie, l'Union musicale de Châteaumeillant renforcée de quelques éléments de La Châtre exécuta sous la direction de son chef M. Gaston Limousin : Alceste, marche religieuse de Glück, « La Cathédrale » andante religieuse de Gadanne, « Recueillement », andante de Furgiot.

Après la traditionnelle photo, nos musiciens se rendirent chez Jean Beaumont pour un programme gastronomique non moins apprécié que celui musical. L'ambiance fut excellente se termina fort tard.

C. V.

NEUVY-SUR-BARANGEON

La Lyre honore Sainte Cécile

M. Julien Veron, adjoint au maire de Neuivy tient à ce que les traditions soient respectées. C'est pourquoi, tous les musiciens s'étaient donnés rendez-vous à la salle des répétitions pour se rendre ensuite en défilé, à travers la petite cité solennelle, vers l'église.

« La Lyre du Barangeon », bien conduite par son directeur, M. Serge Bédouin interpréta au cours de l'office plusieurs morceaux dont : « Sainte Cécile », « Paix Céleste » et « Spéarmint » et la « Marche des sportifs français ».

Deux concerts sur les deux places de la ville furent offerts aux Neuivyens et tous se retrouvèrent pour le repas amical qui sanctionne comme de coutume, cette fête de Sainte-Cécile.

LERE

La fête de Sainte-Cécile a connu son ampleur habituelle

Groupés autour du chef dévoué et compétent qui les dirige, nous avons nommé M. Henri Baudet, les membres de la « Lyre Léréenne » débutèrent la journée du dimanche 18 novembre par la traditionnelle messe solennelle en musique que célébra le curé-doyen de Léré, M. l'abbé Fannelier.

On entendit l'excellente violoniste locale M. Belleville, accompagnée par Mme de Billy avec sa maîtrise habituelle. La Lyre exécuta avec brio, le « Tantum d'Amiens », de H. Habourdin, « Choral et Arioso », d'Hector Popelard et « Toujours en pointe », de G. Pihet. Enfin, l'un des meilleurs éléments de la société, M. Boudin exécuta avec un sens musical averti les célèbres Largo de Haendel.

Après cette imposante cérémonie religieuse à laquelle assistait M. Raymond Thénier, maire, les musiciens par un défilé en ville se rendirent au café-restaurant Vatan pour voir se dérouler le banquet traditionnel de Sainte-Cécile.

CHARENTON-SUR-CHER

Le Réveil a fêté Sainte Cécile

En pleine essor, le « Réveil Charentonnais » a honoré le 25 novembre la Sainte-Patronne des musiciens.

A 10 h. messe, par le doyen Brossard avec une belle partie musicale sous la direction du jeune et dynamique chef M. Nicoud.

Le Réveil a exécuté « Retour de Chasse », « Retour au bercail » (arrangement de M. Nicoud), « Le défilé » et « Le téméraire ». Les voûtes de la vieille église ont tremblé.

Après l'office, défilé en ville, en musique. Il y avait tous les actifs dirigeants, le Maire, M. Lebanc en tête et tous se dirigèrent vers le repas traditionnel.

JOUET-SUR-L'AUBOIS

La Fanfare a fêté Sainte Cécile

La fanfare au grand complet s'était donné rendez-vous le dimanche 18 novembre à 10 h. en l'Eglise de Jouet pour honorer Sainte-Cécile.

Au cours de la cérémonie religieuse, notre musique joua les morceaux appropriés à l'Offertoire « Les rameaux d'or » à l'élévation le « Sanctae Cecilia », à la Communion « Le Printemps » et enfin à la sortie « Les Chevaliers du Travail ».

Le cortège se forma ensuite pour se rendre au cimetière où, après un arrêt devant le domicile de M. Ernest Grandjean, leur président d'honneur et bienfaiteur de la société, ils déposèrent une gerbe sur la tombe de M. Tourrier, fondateur en 1886 de la Fanfare et ensuite sur la tombe de M. Sec, ancien chef de musique, prédécesseur du chef actuel, M. René Bardin.

Après cette pieuse cérémonie du souvenir, notre Musique reprit sa formation et après un défilé en ville, tous festoyèrent cette Ste-Cécile par un repas traditionnel.

A. J.-J.

DUN-SUR-AURON

Des musiciens à l'honneur à l'occasion de la Sainte-Cécile

Après quelques années de sommeil par manque d'effectifs, l'Union Musicale Dunoise fête à nouveau Ste-Cécile le 18 novembre.

A l'abbé, les musiciens se sont rendus devant le domicile du Président M. Bizet et du chef M. Antoine pour y sonner un réveil en fanfare. Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et au cimetière, ils se rendirent à la messe en l'église en l'honneur de Ste-Cécile. Ils interprétèrent : « Aux champs », « Fête des Anges », « Sainte Cécile » et « Simple et Fier ».

Après un défilé en ville, MM. Millet et Pochard, vice-président et secrétaire de la Fédération musicale orléanaise-Berry, remettaient les médailles aux anciens musiciens, M. Henri Antoine, chef de musique reçoit l'agrafe dorée pour 60 années de service ainsi que M. Bergeron, M. Meunier, l'agrafe argentée pour 45 années. De nombreuses autres médailles pour 33 et 26 années récompensèrent 10 autres musiciens pour leur dévouement au service de la musique.

Un banquet, auquel participaient les personnalités de la ville termina dans une bonne ambiance cette fête de Ste-Cécile.

SAINT-AMAND-MONTROND

Brillant concert de l'Union musicale

M. Legeay avait prévu un judicieux programme musical le 18 octobre. Concert donné à la salle des fêtes de l'Hôtel de ville.

On entendit tout d'abord une marche militaire suivie de l'ouverture de Peter Schmolli, de C.M. Weber œuvre qui s'ap-

parante à la musique italienne des années 1820. Le troisième morceau était une suite d'orchestre « Sigur Jorsalfar », tout l'ensemble exécuté avec maîtrise. Le public fit ensuite une belle ovation à la délicate fantaisie « Hans le joueur de flûte », de L. Gannes. Enfin l'immortelle valse Faust permit aux pupitres de se distinguer.

Excellent concert qui confirme la réputation de l'Union musicale St-Amandoise que dirige avec brio et compétence son chef M. Legeay.

L'Union musicale fête la Sainte Cécile

Le 25 novembre les musiciens et leur chef M. Legeay étaient à l'église paroissiale pour fêter Sainte-Cécile.

Le programme musical fut de haute classe. On entendit d'abord le « Psalms patriotique » (Grieg) par M. Chapelon, organiste de talent.

L'Union musicale exécuta « Deux préludes », de Bach et « Chœur » de Mozart, puis « Le Rhin », marche solennelle, majestueuse qui, dans le temple, prend toute sa valeur.

L'après-midi, un concert à la salle des fêtes avec le concours de M. Paul Troubat, directeur du Conservatoire de Montluçon, premier prix de hautbois du Conservatoire de Paris, Mmo Forichon, pianiste, et M. Schmitt, flûtiste, tous deux professeurs au Conservatoire de Montluçon.

Le programme se déroula avec : « Le Rhin », de Schumann, « La princesse Jaune », de St-Saëns « Concertino pour clarinette » de Weber, une pièce de classe avec « Fantaisie concertante de Cimarosa » pour flûte, hautbois et piano, avec les montluçonnais plus haut nommés. Musique aérée qui prend tout son relief avec de tels grands artistes. Ensuite « Les Erinnyes » de Massenet, (solistes MM. Troubat, Chevreux, Menard) et le concert se termina par la valse de « Faust », de Gounod.

L'Indépendante de Saint-Amand fête la Sainte Cécile

Notre très active fanfare a fêté Ste-Cécile en débutant par un concert donné au cours de l'office en l'église paroissiale au cours duquel on entendit « Aux Champs », « Idylle sarthoise » pour trompes et basses et « Garigliano ». Après la messe, l'Indépendante exécuta sur la place de l'église plusieurs morceaux de son répertoire avant de se rendre au repas traditionnel. M. Delage, président, félicita au dessert le chef et les exécutants de leurs efforts. « Je suis heureux, dit-il de voir votre fanfare en pleine ascension et c'est avec joie que j'y vois de très jeunes ».

QUEST

SAINT-JEAN-D'ANGELY

Messe en musique et concert en l'honneur de Sainte Cécile

Comme chaque année les deux sociétés « Cerole philharmonique » et « Le Réveil angevin » ont uni leurs efforts pour fêter la Ste-Cécile.

Le 9 décembre, une messe en musique a été célébrée à 10 h. 30 en l'église paroissiale. Les morceaux suivants y furent exécutés : deux chants religieux de Mozart, « Marche pontificale », de Gounod, « Panis angelicus », de C. Franck, et « Cavalleria rusticana » de Mascagni.

Le concert donné à la salle municipale fut honoré de la présence de M. Guesdon président du Cerole philharmonique et Mme ; M. Bonnin, vice-président de la Fédération des sociétés musicales de l'Ouest, M. Plisson, premier adjoint, remplaçant M. Colas, maire, absent et M. Mathon, adjoint. Successivement les deux sociétés interprétèrent les morceaux du programme « L'Isard », de Vesseron, « Sans peur » de Watelle « Marche du Tathauer », de Wagner, « l'Artésienne » de Bizet, « Rose-Marie », de Friml, « Salut au président », de Champel et « Premiers lauriers » de Walter.

Le public ne ménagea pas ses applaudissements aux exécutants, et à leurs directeurs MM. Antoine Guérin et Camille Tarif pour la parfaite exécution de ce concert.

A l'entracte M. Guesdon assisté de MM. Bonnin et Guérin ont procédé à la remise des diplômes aux élèves ayant suivi les cours de solfège et d'instruments et satisfait aux examens organisés par la F.S.M.O. sous la présidence de M. Bonnin, vice-président.

Furent ainsi à l'honneur : Claude Lenot, Jean Lumirault, Claude Aran, Annie Berthelot, Noëlle Dufour, Jean-Marie Dufour, François Dufour, Annie Hédreau, Roland Baudouin, Jacky Papillaud, Michel Berthelot, Yves Labrousse, Bernard Aran, Jacques Gardre, Bernard Grousset, Jean-Pierre Souillard, Yves Guion, Charles Berthoneau.

Puis l'orchestre jazz prit possession de la tribune et interpréta des slow et des fox.

Au vin d'honneur, M. Guesdon rappela les événements qui ont accablé le cercle et complimenta le nouveau trésorier. Il espère que 1963 sera plus favorable et que le Festival de 1963 aura tout le succès désiré.

Le Président salue la présence de MM. Plisson remplaçant le maire, de M. Mathon, adjoint au maire et de M. Dolgnon, président du Comité des fêtes, il adresse ses félicitations au directeur M. Guérin et aux jeunes, qui donnent un nouvel essor à la société.

SEINE - ET - MARNE

MONTEREAU

L'Harmonie municipale a donné le 6 janvier une audition de choix à la paroisse de la ville sous la direction d'un chef de valeur, M. Duval.

Un commentaire éclairé permettait de suivre un programme sélectionné : « l'Attaque du moulin » (A. Brancati), « Plainte du clocher » (Balay), « Voix des clochers » (Luizini), « Les Fesses » (X. Le-

roux), « Tarass-Bulba », (A. Georges) c'est dire la qualité du programme, faisant honneur au directeur et à ses musiciens !

Un banquet à l'hôtel du Grand Monarque était présidé par le député-maire, entouré de M. P. Texet, du président de l'Harmonie, de M. et Mme Duval ainsi qu'un sympathique représentant de la Fédération de Normandie, M. Bellis, directeur de la « Pratermédie » de Caen.

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPÉCIALISTE

UNIFORMES REGNARD

Ets. PIQUET : 28, rue de la Chapelle - PARIS-18^e

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 160 F

HENRI TOMASI

Quelques œuvres

Flûte	Concerto en mi majeur	15,40	Saxophone	Ballade	20,80
	Concerto en fa	22,70		Chant corse	5,05
	Le petit chevrier corse	5,05		Concerto	18,50
	Sonatine pour flûte seule	7,30		Introduction et danse	7,30
Hautbois			Cor		
	Chant corse	5,05		Chant corse	5,05
	Danse agreste	6,40		Concerto	18,50
	Concerto	18,50		Introduction et danse	6,40
Clarinette			Trompette		
	Chant corse	5,05		Six études pour trompette seule	8,40
	Complainte du jeune indien	7,30		Concerto	18,50
	Concerto	20,80		Triptyque	7,30
	Danse nuptiale	6,40	Tuba		
	Introduction et danse	7,30		Danse sacrée	6,40
Basson			Trombone		
	Chant corse	5,05		Concerto	15,40
	Concerto	22,70			
	Danse guerrière	7,30			

Toutes ces œuvres, sauf indication contraire, ne sont vendues qu'avec accompagnement de piano.

Musique d'ensemble

DIVERTIMENTO CORSICA, hautbois, clarinette et basson	13,20	FANFARES LITURGIQUES, 3 trompettes (ut), 4 cors (fa), 4 trombones (dont 1 basse ad lib.), tuba, 4 timbales, batterie	22,20
Accompagnement d'orchestre à cordes avec harpe ou piano, chaque partie	4,00	Partition	18,50
La partition	13,20	Parties	22,20
PASTORALE INCA, flûte et 2 violons		CONCERT ASIATIQUE, instrument à percussion et orchestre	22,20
Partition	6,40	Parties d'instruments à percussion	7,30
Parties	7,30	Le final seul	10,40
VARIATIONS SUR UN THEME CORSE, flûte, hautbois, clarinette, cor et basson			
Partition	7,30		
Parties	11,80		

Harmonie - Fanfare

FANFARE A VILLEFRANCHE, pas redoublé avec trompes, tambours et clairons ; Harmonie : 8,30 - Fanfare : 6,80 - Doublures : 0,35.	LES GARS DE LA PROVENCE, pas redoublé avec trompes, tambours et clairons ; Harmonie : 8,30 - Fanfare : 6,80 - Doublures : 0,35.
--	---

LES FOLIES MAZARGUAISES, suite provençale gaie.
Harmonie : 44,80 - Fanfare : 10,95 - Doublures : 1,60.

Éditions Musicales ALPHONSE LEDUC 175, Rue Saint-Honoré - PARIS

SEINE ET SEINE-ET-OISE

ARGENTEUIL

L'Estudiantina

Le 11 novembre 1962, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné son concert en l'honneur de ses membres honoraires. L'orchestre, comprenant 34 musiciens, sous la direction de M. Mario Monti, a interprété les œuvres suivantes :

« Ouverture », de Bizet ; « Concertino en La », pour guitare et orchestre à plectre, de Carulli, par Bernard Temps ; « Concerto », en sol majeur pour 2 mandolines et orchestre à plectre, par Christian et Eric Beaudette, âgés de 13 et 14 ans. « Prélude et Romance à l'Étoile de Wagner », (transcription R. Marleau), chanté par Jacky Vivant, « Le Festin des Dieux », ouverture de Mario Maciocchi ; « Milena », ezardas de Mario Maciocchi ; « Le Calife de Bagdad », ouverture de Boieldieu, transcr. M. Maciocchi ; « Egmont », « Ouverture de Beethoven », transcription François Menichetti.

Les guitaristes-concertistes Bernard Temps, Jean-Pierre Dubert, Claude Boni ont interprété des œuvres de F. Sor et R. Worschell.

Très belle réunion musicale devant une salle comble qui a applaudi ininterrompu un programme de 2 heures, donné par un orchestre où la jeunesse des musiciens fait promettre un bel avenir pour l'Estudiantina d'Argenteuil.

BEZONS

Le Cercle Symphonique de Bezons ayant sollicité la venue de la Commission de classement, celle-ci composée de MM. Boyer, ancien chef de la musique du 48^e Régiment d'Infanterie ; Dauricourt, l'actuel chef de la Musique des Transmissions, et Maurice Brun, président de la Commission technique de la Fédération, se rendit le vendredi 14 décembre, dans la salle de répétition de la société. Après avoir entendu « La Marche hongroise de la Damnation de Faust », de Berlioz ; « l'ouverture de Mireille », de Gounod et celle de la « Princesse Jaune », de Saint-Saëns, le jury fit distribuer le nouveau de lecture à vue ; « Madrigal », « Rose de Landry ». Ces divers morceaux furent bien exécutés avec de bonnes sonorités par les divers instruments.

Le capitaine Boyer annonça le classement de cet excellent orchestre en première division, première section. Parmi les personnalités présentes signalons le maire et les conseillers municipaux de la ville, ce qui prouve l'intérêt certain que la Municipalité porte à cette intéressante formation. Le vice-président de la Fédération a profité de l'occasion pour s'entretenir avec ces édiles et en souhaitant une augmentation de la subvention municipale ainsi qu'une participation prochaine du Cercle Symphonique au concours itinérant « Fondation du président Huguonet ».

Il reste que ce groupement musical de 40 exécutants, dirigé par M. Pontet et animé par M. Hitler est d'une certaine qualité quant aux exécutions, et ceci est dû en grande partie à la présence d'anciens professionnels maintenant en retraite qui désirent continuer à faire de la bonne musique.

BOULOGNE-SUR-SEINE

L'assemblée générale annuelle de la société municipale de musique « La Boulonnaise » s'est tenue dimanche 30 septembre 1962 en la salle des répétitions, 4, rue de la Belle-Feuille.

M. Souriau déclare la séance ouverte à 10 h. 15.

Au bureau, sont présents : M. A. Le Gallo, maire, conseiller général ; M. A. Lucas, maire-adjoint ; M. P.A. Souriau, président ; M. G. Le Duc, président-adjoint ; M. G. de Vassal, secrétaire.

Lecture est donnée des excuses.

M. Souriau remercie les musiciens présents et donne lecture de son allocution.

Il indique que l'année musicale écoulée a été satisfaisante, les différentes formations de « La Boulonnaise » ayant eu souvent l'occasion de se produire, en particulier à Boulogne-Billancourt.

Il se réjouit de la fusion de l'Harmonie de la Régie nationale des usines Renault avec « la Boulonnaise » et remercie à cette occasion les musiciens de l'Harmonie Renault d'avoir bien voulu s'intégrer dans les rangs de « la Boulonnaise » dont ils partageront dorénavant les joies et les succès.

M. Souriau présente ses remerciements à la municipalité pour l'aide morale, financière et matérielle qu'elle accorde à la société.

Il exprime ensuite sa gratitude à M. G. Le Duc qui assume conjointement les fonctions de président-adjoint et de trésorier-général et assure de sa reconnaissance notre directeur, G. Dayries, qui dirige avec une compétence éprouvée les trois formations de « la Boulonnaise ».

L'allocution du président Souriau recueille les applaudissements de l'assistance.

M. de Vassal, secrétaire, lit alors le compte rendu de la dernière assemblée générale du 1er octobre 1961, puis donne connaissance du rapport moral.

Celui-ci fait le rappel chronologique des principales activités musicales auxquelles a participé « la Boulonnaise » au cours de l'année 1961-62.

Le rapport moral remercie tous ceux qui ont contribué au bon fonctionnement de la société ; à cet effet, une mention spéciale est formulée à l'égard de la municipalité pour son soutien financier et l'appui des services municipaux. La présence à cette assemblée de MM. Le Gallo et Lucas en est le témoignage évident.

Le texte du rapport moral mentionne notamment les administrateurs qui s'acquittent avec dévouement au fonctionnement de la société. Il est rappelé le concours précieux apporté par les professeurs et élèves du Conservatoire municipal de musique à diverses manifestations artistiques organisées par « la Boulonnaise ».

Ensuite est soulignée l'importance de l'événement capital de l'année 1962 qui aura été la fusion de l'Harmonie Renault avec « la Boulonnaise ».

Le rapport moral se termine sur ces mots :

« Un vers de Beaudelaire nous dit : La Musique parfois nous prend comme une mer.

Dans l'océan de la musique, « La Boulonnaise » vogue actuellement sans périls, guidée par la bonne étoile vers le port de la beauté musicale et artistique.

Le rapport moral est vivement applaudi et adopté à l'unanimité.

M. Le Duc, en tant que trésorier général, prend alors la parole pour le compte rendu financier de l'exercice 61-62, arrêté au 7 juillet 1962. Les conclusions présentées sont les suivantes :

Recettes	20 049,31 F
Dépenses	16 338,09 F
Solde créditeur :	3 711,22 F

M. G. Le Duc analyse et commente les différents postes du budget avec une objectivité qui lui fait honneur.

Très applaudi, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

L'assemblée procède alors au renouvellement du mandat des six administrateurs sortants.

Toutefois, avant que cette formalité se trouve accomplie, M. Le Duc demande la parole pour que soit modifié l'article 8 des statuts afin de porter le nombre des membres élus de 15 à 21. Cette nouvelle disposition est ratifiée à l'unanimité.

Sont élus à l'unanimité : MM. Carrat, Gauché, Leenders, Minbourg, Poirier, Robert, Villiers.

M. Perrin est désigné vice-président de « La Boulonnaise » et M. Robert, sous-chef.

M. Perrin remercie alors les musiciens de la confiance qu'ils veulent bien lui témoigner.

M. Villiers demande la parole. Il exprime les inquiétudes qu'il éprouve concernant l'avenir de la Symphonie, le recrutement de musiciens pour cette formation devenant de plus en plus difficile.

M. Dayries attire aussi l'attention sur l'avenir de la Batterie. Il pense que la seule solution valable, pour obtenir des tambours et clairons, est de recruter parmi les élèves des écoles.

M. Souriau prie alors M. Le Gallo, maire de Boulogne-Billancourt, de vouloir bien dire quelques mots aux musiciens.

M. Le Gallo exprime le plaisir qu'il éprouve à assister, toutes les fois que possible lui en est donnée, à nos manifestations artistiques, soulignant l'intérêt qu'il porte, avec M. Lucas, aux activités de « La Boulonnaise ».

Il constate avec satisfaction que la trésorerie de la société est très bien gérée et que son état financier est sain.

M. Le Gallo déclare que « La Boulonnaise » est en droit d'attendre beaucoup du Conservatoire Municipal de Musique lequel doit constituer la « pépinière » de musiciens aptes à apporter leur concours aux formations de « La Boulonnaise ».

Il convient, ajoute-t-il, de ne pas manifester d'impatience car, sous ce rapport, l'espoir de recrutement est sérieux. D'ailleurs, il verra personnellement à ce que ce but soit atteint.

Le maire tient à rappeler combien dans le domaine artistique et culturel les efforts financiers de la Ville sont importants pour favoriser à la fois la Musique et les Beaux-Arts.

Il remercie tous ceux qui apportent au fonctionnement de « La Boulonnaise » une précieuse collaboration et déclare qu'en définitive les musiciens sont seuls responsables de l'avenir de leur société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

NANTERRE

Ecole Municipale de Musique de Nanterre

Le 2 eut lieu la distribution solennelle des prix aux élèves des cours post-scolaires d'adultes et de l'Ecole Municipale de Musique, sous la présidence officielle de M. Raymond Barbet, député-maire de Nanterre et vice-président du Conseil général de la Seine, assisté de MM. Pineau, maire-adjoint ; Schoumaker, Gallart, conseillers municipaux, ainsi que M. Georges Demel, compositeur. Devant une salle comble, nous avons apprécié un programme musical de premier choix par l'Harmonie Municipale, sous la direction de son chef M. Roger Hubert, compositeur et directeur de l'Ecole Municipale de Musique. La qualité de cet ensemble fut exceptionnelle : après « La Marsellaise », « Entre-Amis », marche de concert, œuvre de bon goût du directeur Roger Hubert ; « Les noces de Figaro », ouverture de Mozart dont le mouvement et les traits ont été très bien respectés et bien exécutés ; La « Danse Persane », air de ballet de F. Guiraud, fut un vrai régal artistique. C'est dans « Rythme parade » (fantaisie jazz), écriture moderne de John Darling, que l'ingéniosité et la personnalité du chef R. Hubert, la perfection remarquable de l'ensemble, ont pu donner tout le maximum à cette œuvre et dans des rythmes les plus divers (slow, mambo, boogie, etc.) Le solo de trompette (low) exécuté par M. Robert Lagus a fait ressortir les qualités de cet artiste. Les effets de ce genre musical ont été sensationnel et un tonnerre d'applaudissements a obligé chef et musiciens à saluer l'auditoire.

Une allocution de M. Raymond Barbet, député-maire de Nanterre (d'abord en excusant et en regretant l'absence involontaire de M. Huguonet, président de la Fédération Musicale de Seine et Seine-et-Oise, retenu par des obligations majeures), donna à cette manifestation son véritable sens en élevant la pensée de son auditoire, en exaltant l'œuvre de ceux qui, sans compter, apportent leur talent, leur temps et les meilleurs d'eux-mêmes et en rappelant qu'il tenait comme par le passé, à soutenir l'enseignement musical et général des classes laborieuses.

Il remercia M. Roger Hubert, chef de l'harmonie, directeur de l'école, ainsi que les professeurs et tous les artistes musiciens de l'agréable concert qu'ils nous avaient donné l'occasion d'entendre.

A l'entr'acte, un vin d'honneur réunit dans une salle voisine, les membres de la Municipalité, les artistes de l'harmonie et tous ceux qui avaient apporté leur concours à la réussite de cette belle manifestation musicale. M. R. Barbet eut l'honneur de remettre le diplôme et la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France, à MM. Clays André (membre et vice-président de l'harmonie 40 ans de service) ; Dinaut Roger, membre et professeur à l'Ecole de musique (41 ans de service) ; Canu Louis, membre et professeur à l'Ecole de musique (42 ans de service). Nos félicitations à ces infatigables pionniers de l'art musical pour cette récompense si bien méritée.

Quelques instants après, dans la salle de concert, nous entendîmes « l'Agadjo », d'Albinoni, par Martin Rublon, 1er violon, 2^e prix 1962, 1er prix solfège (cours supérieur), M. Maurice Champvert, 2^e violon, J.-Paul Deslion, violoncelle, 1er prix 1961, puis « Le tambourin », de J.-Ph. Rameau, trio pour hautbois par J.-Claude Dochez, 4^e année, Marc Schmit, 3^e année, Yves L'Hardon, 3^e année. Ces trois élèves ont droit à nos félicitations pour leur bonne tenue et le soin qu'ils apportent à leurs études musicales.

« Le Concertino » pour flûte de Chamade, exécuté par Louis Rabier, prix d'excellence du Conservatoire de Nîmes, professeur à l'Ecole de musique a permis à celui-ci de donner le meilleur de lui-même par son jeu et sa finesse (dommage que le piano ait couvert certains passages). Enfin, « Les Goyescas », pour saxoalto, de Granados et la « 6^e sonate », de Haendel, furent interprétés par Toldo Cabello, brillant 1er prix de l'Ecole 1962 (saxo et solfège, cours supérieur).

Après cette cérémonie artistique de haute qualité, M. R. Hubert, directeur, remercia M. R. Barbet, député-maire de Nanterre et le Conseil municipal, du soutien apporté à l'Ecole de Musique.

Ensuite ce fut Mme G. Levergne, secrétaire de l'Ecole, assistée de M. L. Canu, surveillant général des cours et professeur, qui donnèrent lecture du palmarès et de superbes prix furent récompensés les lauréats des examens de l'année 1962.

En résumé, brillante manifestation musicale qui fait honneur à la Municipalité de Nanterre, et à ses organisateurs : équipe qui ne fait qu'un aux côtés de M. R. Hubert, que nous devons chaudement féliciter, car c'est un chef et un organisateur de haute qualité qu'il paraît difficile de dépasser.

Georges DEMEL, compositeur.

GAGNY

Semaines musicales, grand concert public

Dans le cadre des semaines musicales de Gagny, le grand concert public du mercredi 19 décembre, organisé par MM. Daquin, maire-adjoint, Calmel et Mériol, sous le patronage de la R.T.F., a obtenu un succès dont on ne pouvait douter en égard à la qualité des artistes qui ont prêté leur concours.

Quand au programme, très varié, il a fourni aux auditeurs une vue d'ensemble, un éventail très coloré allant du folklore au rigide classique.

Les mélomanes ont regretté qu'une partie du public, insuffisamment averti, se soit cru dans l'obligation d'applaudir entre les différents mouvements d'une même œuvre, par exemple le « Divertissement de Haydn », magnifiquement interprété par MM. Bourque, Marlon, Fortin, Muratet, D. Bourque (hautbois, flûte, clarinette, basset et cor). Ou bien encore lorsque le rideau tombe sur un artiste qui vient d'enchanter son auditoire.

Tout ceci est malgré tout mineur, ce qui compte c'est que le public gabinois ait eu la chance d'entendre un programme excellent, des artistes de talent qui ont illuminé cette soirée et, comme le souhaite M. le colonel Charollais dans son allocution, que la jeunesse soit mise en présence de l'art musical dans sa forme la plus exquise et la plus vraie.

Que l'expression de la beauté déterminée dans ces jeunes esprits un penchant que nous souhaitons sincèrement.

Nous avons applaudi en première partie : 1) Chorale du Conservatoire du X^e (Vieux Noëls et chants populaires) — 2) Daniel Derfay et Jacqueline Dussol (Duo : saxophone et piano) — 3) Quintette à vent « Musica » (Divertissement de Haydn).

En deuxième partie : 1) Paulette Bedin et Jacqueline Dussol (Sonates et pièces espagnoles) — 2) Jean Trillores (airs d'opéra) — 3) Quintette à vent « Musica » (C. Arrieu et J. François).

Allocution du colonel Charollais

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs et Amis de la Musique,

On dit que la musique perd ses adeptes et que plus nous allons, plus on se détache d'elle. Je ne le pense pas et c'est ainsi que mes fonctions de secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de Seine et Seine-et-Oise me démontrent souvent, qu'en général, on aime la musique.

Vos présences, à elles seules, nous prouvent ce que j'avance.

S'il y a désaffection, c'est surtout envers une musique quelconque ; aussi, cherchons-nous à vous faire entendre de la bonne musique, interprétée par de bons musiciens.

Pour bénéficier de la première édition du GUIDE ANNUAIRE



renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION!
la première tranche de souscription au prix spécial de 20 F sera close sans préavis

à renvoyer d'urgence BULLETIN DE SOUSSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE des Sociétés Musicales de FRANCE et des pays de langue française appartenant à la C.I.S.P.M. Edité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives Société E.G.F.P. 48, rue de Berri, Paris 8^e - BAL. 43-88

Je soussigné _____ Prénom _____

Adresse complète _____

agissant au nom de la Société _____

ou à titre particulier (1) déclare souscrire _____ exemplaires du Guide Annuaire proposé au prix de 20 NF l'unité, à m'expédier dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit _____ NF à la Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00 ou par mandat ou par chèque barré (1).

DATE _____ SIGNATURE _____

(1)ayer les mentions inscrites.
(2) Attention ! les Sociétés peuvent si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettent à l'éditeur.

SEINE ET SEINE-ET-OISE (Suite de la page 13)

PARIS

Société chorale mixte « La Cœlia » de Paris, division supérieure A

Sto-Cécile ! Patronne des musiciens toujours si dignement et joyeusement fêtée ! La « Cœlia » de Paris ne déroge pas à cette tradition, mais à sa joie, elle a pour coutume d'y mêler le souvenir des chers disparus de ses membres et de leurs familles. Particulièrement affectée cette année par le décès de M. Mennegler, chef d'orchestre de l'Harmonie S.N.C.F. de l'Ouest, elle s'est fait un devoir de lui dédier cette messe du 2 décembre 1962 à St-Germain l'Auxerrois en mémoire des relations non seulement musicales, mais amicales entretenues avec lui. De plus, en réunissant à l'Amicale « As de Trêfle », 31 et 33, R.I. fêtant ses héros morts pour la Patrie, cette solennité du souvenir est encore rendue plus émouvante avec les sonnettes de trompettes et les roulements de tambours.

Pour rehausser l'éclat de cette messe de Sto-Cécile, l'Harmonie des Chemins de fer de l'Ouest (dont l'éloge n'est plus à faire, sous la direction de M. Marolleau, en l'absence de M. Hubert, directeur, malade) s'est jointe à nous, comme de coutume pour établir le programme ci-dessous :

- 1) « Harmonie » : Nocturne, de Victor Chailod ; « Chorale » : kyrie de la messe Laudate Dominum de Cœlis, de Roland de Lassus ; 3) « Harmonie » : extrait de la 2e symphonie Inachevée, de Schubert, 4) « Chorale » (a capella) : Sanctus et Benedictus de la messe, de Roland de Lassus ; 5) « Harmonie » : Extrait d'un tablenu (final), de Moussorsky ; 6) « Chorale » : Agnus de la messe de Roland de Lassus ; 7) « Harmonie et chorale » : Ibra, de Chérion ; 8) « Harmonie et Chorale » : Fugue Rendons grâce à Dieu, de J.-S. Bach.

Ce programme, particulièrement sélectionné cette année, a revêtu presque un caractère de concert spirituel, du fait, non seulement de la présence d'un orchestre mais aussi, du fait de la bonne exécution des chanteurs de la « Cœlia ». Cette dernière, débutant en 1949, en 2e Don 2 Son est accueilliment en supérieure A, frappant ainsi à la porte de la Division d'Excellence, grâce à des réels progrès dus à son compétent et dévoué directeur, M. Bousquet, véritable artiste, qui arrive, avec beaucoup de patience et de pédagogie, à inculquer l'amour de la musique à de simples amateurs, leur permettant ainsi d'aborder des morceaux d'un niveau plus élevé et rendre les répétitions beaucoup plus intéressantes, aussi, peut-il être assuré de toute leur reconnaissance.

Après la messe, c'est le rendez-vous traditionnel pour le banquet et là, c'est la grande dédicace à M. Chabrier, le sympathique trésorier et ami de tous, nous compose un menu toujours très alléchant. Et c'est dans la joie et une amère amitié que se déroule cette réunion où la Fédération musicale de Seine et Seine-et-Oise et l'Union des Sociétés musicales de Paris avaient été représentées par leur Président, M. Hugonnet et M. Brun qui, excusés, se sont fait remplacer par 2 membres de leur bureau respectif.

Fussent toutes les sociétés vivres dans une harmonie aussi complète et aussi sincère que celle de la « Cœlia » où règne réellement un grand esprit de fraternité qui en fait une véritable famille. C'est

ce que nous plaist d'ailleurs à évoquer notre cher et aimé chanoine Baur, cure de St-Germain l'Auxerrois, notre président d'honneur dans son petit speech humoristique de fin de repas, heureux de participer à cette famille, de nous manifester son plaisir d'être parmi nous, encourageant toujours nos efforts, et de contribuer dans une large mesure à la stabilité de notre vie.

Une joyeuse sauterie favorisa les digestions pénibles et fut agréement par la présence d'une charmante catharinette, membre actif de la « Cœlia », qui en fut la reine et l'animatrice. Les dispersions se font toujours à regret, heureusement il y a la perspective d'un prochain réveillon, et l'on part malgré tout avec le sourire !!!

PIERREFITTE

Une surprise-party fort réussie de la Société Musicale de Pierrefitte

Le 2 décembre, les musiciens de la Société Musicale de Pierrefitte se firent entendre, sous la direction de leur chef, M. Perrier et furent applaudis. C'était la Sainte-Cécile, fête des musiciens.

Cette année, le Comité avait décidé de donner une ambiance toute particulière à cette fête en organisant une « surprise-party ».

Grâce à la municipalité, qui a mis un car à notre disposition, nous nous sommes retrouvés au Relais de la Vallée, à Eaubonne, où une grande réception nous attendait. Nous remercions la municipalité de Pierrefitte.

Les 70 personnes invitées prennent place devant les tables bien dressées. A la table d'honneur, nous avons le plaisir d'avoir, comme tous les ans, M. Roger Fréville, maire de Pierrefitte, et M. Henri Castella, maire adjoint ; MM. les présidents et directeurs des sociétés musicales, un grand nombre de dames et demoiselles rehaussant l'éclat de notre petite fête de famille.

Notre président, M. Méro, prend la parole et souhaite la bienvenue à toute l'assistance.

Au dessert, comme à l'habitude, M. Cousin, le secrétaire en fonction depuis 43 ans, donne le compte rendu de la vitalité de la société pendant l'année 1962. Au nom du comité, il adresse tous les remerciements à notre municipalité qui y contribue pour une bonne part, ainsi qu'à MM. Serrières et Marchal pour les services rendus à la société. Notre directeur, Perrier, prend ensuite la parole et s'adresse particulièrement à ses musiciens en les remerciant de leur assistance. Puis ce fut le tour de M. Serrières, directeur de l'harmonie de Stains et de M. Boullanger, directeur de l'Union Musicale de Saint-Denis. Enfin, M. Roger Fréville, maire, dans une allocution improvisée, parla de l'art musical et du soutien des municipalités aux musiques populaires.

Puis c'est la distribution des récompenses, dont voici le palmarès : M. Guette André, 20 ans de services, diplôme et médaille de la Fédération de Seine et Seine-et-Oise ; Mme Legrand André, 36 ans de services, diplôme, médaille d'argent de la Confédération Musicale de France ; M. Mero André, 45 ans de services ; M. Bizet Raymond, 48 ans ; M. Perrier Armand, 48 ans ; M. Acker François, 55 ans de service, diplôme et médaille d'argent, avec barrette ;

M. Dupas Gustave, 55 ans de services ; M. Thomas Armand, 55 ans ; M. Cousin Ferdinand, 56 ans ; M. Petit Georges, 57 ans, diplôme et médaille d'honneur des vétérans, avec barrette d'or.

Après la remise des récompenses, fort applaudie par l'assistance, chacun leva son verre en l'honneur des lauréats et à la prospérité de la Société Musicale.

Un intermède musical où se distinguèrent nos deux hautbois, premiers prix du Conservatoire de Paris, accompagnés de notre virtuose accordéoniste, fut un triomphe. Et pendant que notre ami Serrières, non plus hautboisiste mais illusionniste, préparait sa séance, quelques bons chanteurs se firent entendre, accompagnés par notre accordéoniste Pierre Foirier. Ce fut un réel succès pour notre prestidigitateur et pour tous. Et voici que nos musiciens habitués de jazz font résonner la salle.

Mais il faut une fin. Il se fait tard, le car vient nous prendre pour le retour à Pierrefitte.

Chacun, enchanté de cette belle journée passée en famille, l'on se quitte en se disant : « A l'année prochaine !... avec une nouvelle surprise-party ! » Musiciens, venez vous faire inscrire à la Société Musicale. Vous serez les bienvenus.

F. COUSIN.

REPARATIONS REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS... FABRICATION OCCASIONS... ARTISAN SPECIALISE R. MAZEREAU 19, rue N.-D.-de-Lorette, Paris-9e Fournisseur de la Garde Républicaine

VILLABE

Au cours d'un concert donné le samedi 8 décembre, dans la salle des fêtes de la commune, l'Amicale de Villabé, battue fanfare, participait au concours itinérant.

MM. Hugonnet et Maurice Brun, président et vice-président de la Fédération, accompagnés du jury composé du capitaine Boyer, ancien chef de la Musique de la 18e R.I., du capitaine Monmige, chef de la Musique de la 6e Gardamorie, et de l'adjutant-chef Bonnard, ancien tambour-major de la Musique de l'Air.

A l'arrivée de M. Gabriel, sous-préfet de Corbeil-Essonnes, les musiciens ducobert « La Marsaillaise », puis M. Duboz, secrétaire de l'amicale, fit un exposé des activités de la société au cours de l'année 1962, et le concours commença.

Le morceau imposé « Bon pied, bon œil, de H. Gadenne, obtint 27,80 et le morceau au choix « Si vous voulez », de G. Buffard, 23,20, ce qui fit une moyenne de 23 points sur 30. Cette formation qui était classée en troisième division, première section obtint donc un 1er prix ascendant et se trouve placée maintenant en deuxième division, deuxième section. Le chef Allard, qui a la charge de l'enseignement des instruments à vent, en même temps que des tambours, reçoit une mention spéciale.

Le capitaine Boyer ayant annoncé ces bons résultats, le président de la Fédération prit la parole pour remercier les personnalités présentes d'avoir bien voulu assister à ce concours, et pour féliciter chef et musiciens d'être en progrès constants, envisageant une participation éventuelle de la société à la fête de la Sorbonne, qui doit clore le dimanche 24 mars 1963, le Concours itinérant 1961-1962.

Après un discours du Sous-Préfet qui souligna la jeunesse et le dynamisme de cette fanfare, une remise de diplômes et de médailles eut lieu en faveur des musiciens comptant un certain nombre d'années de présence dans nos sociétés populaires. Les personnalités présentes parmi lesquelles, les maires de Villabé, Mennecy, d'Ormy et les conseillers municipaux furent invités à un vin d'honneur qui fut servi dans une salle de la mairie.

Le Conseil d'administration de la Fédération est heureux de féliciter cette jeune et dynamique phalange qui anime la région de Corbeil.

SUD-EST

MEYZIEU

L'assemblée générale annuelle du 4 octobre 1962 a fait le point

Assister à un congrès des Sociétés populaires de l'Isère est indispensable à qui veut s'efforcer de comprendre le désintéressement et la foi qui animent dans un même élan d'amitié aussi bien le paysan que l'industriel et l'ouvrier que l'intellectuel qui sacrifient une grande partie de leurs loisirs pour que se perpétue en progressant l'activité de nos associations. Ainsi s'exprimait - à l'issue de notre grand quotidien régional auquel je m'associe pour dédier sa conclusion à tous nos dévoués animateurs en général et plus particulièrement : - à la mémoire du regretté Reboul, l'ontant de Meyzieu, qui ne dépensa sans compter pour sa société locale ainsi qu'à la Fédération régionale dont il fut longtemps le trésorier puis le vice-président honoraire, aux conseils pertinents et l'un des précurseurs de la décentralisation fédérale puisqu'il nous légua l'exemple de sa chère Union Intercommunale de Cremlieu Meyzieu ; - au président fédéral Rolando, que tous ses nombreux amis de l'Isère se réjouissent d'avoir retrouvé à l'occasion de cette assemblée qui coïncidait avec sa prise de contacts avec nos associations après la douloureuse indisposition qui le retint près de six mois en clinique et, en convalescence.

Avant d'aborder les diverses questions et conclusions découlant de nos travaux, Meyzieu, représentée par M. Persoud et à notre collègue Charpenet, président de la société locale et du groupement intercantonal, ainsi également qu'à tous ses collaborateurs, nos compliments et nos remerciements pour la parfaite organisation qu'ils ont assurée à nos débats et pour la cordialité de l'accueil qu'ils ont réservé à tous les congressistes parmi lesquels nous avons retrouvés avec un bien grand plaisir : le président Rolando déjà cité ; le président Robert de la Commission technique fédérale ; nos collègues Perlin et Barran, conseillers généraux et présidents de groupements musicaux ainsi que représentants M. le président Hussen et le conseil général ; notre doyen Caraly et d'importants délégués dont la présence a largement contribué au succès de notre assemblée.

Redonner confiance à la plupart de nos sociétés découragées et en péril par la carence du recrutement au cours des années qui ont suivies les hostilités de 1939-45 ; les conseiller sur les moyens les plus susceptibles d'assurer la formation des jeunes adeptes dans les meilleures conditions et faire en sorte que nos associations trouvent auprès des pouvoirs publics, la sollicitude méritée par leurs efforts, telles furent les directives qui servirent de charte à la création de notre U.D. et qui demeurent les objectifs à poursuivre sans défaillance si nous voulons que se maintienne le rythme de notre activité et de notre progression.

Ainsi que nous l'avons relaté dans un précédent compte rendu inséré par le journal de la C.M.F.P., deux festivals départementaux, - dont l'un exclusivement « Juniors » - et six festivals de secteurs partiellement réussis, ont magnifiquement confirmé le renouveau musical de notre département. Nous ne nous arrêtrons donc pas davantage sur ce chapitre pour observer attentivement comme il se doit celui qui concerne l'enseignement musical et la formation des jeunes.

Table with 4 columns: Année, Soliste, Instrument, Total. Rows for years 1955 to 1962 showing increasing numbers of participants and instruments.

Particulièrement significatif par sa constante progression, ce bilan ne traduit pourtant qu'imparfaitement l'excellent travail de nos dévoués professeurs par une remarquable élévation du niveau des candidats qui ont permis à notre U.D. de s'inscrire pour un peu plus de la moitié des effectifs qui ont valu à notre fédération régionale d'être félicitée par la C.M.F.P. pour la première place qu'elle a obtenue non seulement quant au nombre mais la moyenne des notes et des mentions.

La statistique de nos examens 1962 démontre, en effet, une nette amélioration du nombre de mentions obtenues (976 avec mention contre 865 sans mention en soliste et 469 contre 25 en instrument) et elle illustre parfaitement de surcroît la très encourageante progression de nos « Juniors » qui, sont passés : de 7 formations et 200 éléments en 1960 à 11 formations et 500 éléments en 1961, et à 17 formations et près d'un millier d'éléments en 1962.

Encourageants et réjouissants, ces résultats ne doivent néanmoins pas nous griser car certaines de nos sociétés encore en proie au découragement demeurent en péril. C'est à elles particulièrement que sont dédiées ces statistiques dans le but de leur démontrer qu'il n'y a pas de raison pour que la réussite des uns ne soit pas à l'avenir celle des autres. Sans nous lasser, nous leur redisons donc après Rolando, Robert et Mouis qu'il leur faut s'efforcer d'y croire et de créer l'indispensable organisme que constitue pour nos sociétés « L'Ecole de Musique », et, sans craindre de nous répéter, nous leur rappellerons à nouveau que les « stages » sont à leur disposition pour assurer le perfectionnement puis la formation de leurs lauréats susceptibles de devenir les éducateurs dont toutes nos associations ont besoin.

Très brièvement nous allons maintenant rappeler les principales questions évoquées et les décisions prises par cette importante assemblée :

Congrès technique fédéral. - Chacun de nos groupements a été invité à désigner un représentant à ce congrès et l'assemblée a admis le vœu qu'il en soit de même à l'avenir.

Modifications Statutaires. - Le siège social a été transféré à la salle de répétitions des Sociétés Grenobloises située « Terrasse du Jardin de Ville de Grenoble ».

Un projet tendant à l'assouplissement de l'administration de l'U.D. avec un comité élargi et un bureau restreint a été envisagé et mis à l'étude.

Indemnités aux groupements. - Quelques ajustements concernant l'indemnisation des sociétés ayant participé aux examens de cours moyen (départemental) et supérieur (fédéral) ont été décidés ainsi qu'un relèvement de l'indemnité accordée aux formations « Juniors », ayant participé au Festival départemental.

Un vœu a été formulé pour solliciter du Conseil général de l'Isère un relèvement de la subvention qui nous est annuellement accordée par cet organisme.

Cotisations. - La cotisation départementale demeurera inchangée. Par contre, la cotisation fédérale passera de 18 à 21 F en 1963 et sera à nouveau revue.

CHEFS DE MUSIQUE pour vos FANIONS ECUSSONS - BRASSARDS BRASSARDS Attributs brodés mains métier suisse LES BRODEURS REUNIS 84, rue des Archives, PARIS-3e C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50 se recommander du journal

lors du prochain congrès fédéral car cette augmentation apparaît déjà insuffisante pour assurer l'équilibre de la trésorerie fédérale. Les sociétés de l'Isère se sont montrées compréhensives et d'accord pour assurer à la Fédération les moyens nécessaires à son action.

Datendrier 1963. - Il sera arrêté par notre congrès de Printemps qui se tiendra à Grenoble, le dimanche 3 mars. D'ores et déjà cependant, les manifestations suivantes sont définitivement fixées :

- 10 mai à Tullins : Examen départemental de cours moyen qui sera à l'avenir envisagé le troisième week-end de mai ; 23 Mai (Ascension) à Bourgoin : Festival départemental « Juniors » dans le cadre des fêtes du centenaire de l'Harmonie de Bourgoin-Jallieu ; 25 Mai, à Lyon : Examen fédéral de cours supérieur ; 29 et 30 juin à Allevard-les-Bains : Congrès annuel de la Fédération du Sud-Est et Festival de commémoration du 10e anniversaire de notre U.D.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité de Meyzieu, un repas amical excellent servi par « l'Hostellerie St-Hubert » se termina par un très large échange de vues que résume magnifiquement cette admirable pensée de l'académicien Georges Duhamel : « Quand je songe au bienfait de la musique, à la richesse qu'elle apporte, à l'air noblesse qu'elle confère, à l'accès qu'elle met sur toutes nos pensées, sur nos sentiments et sur nos émotions, je m'étonne que son enseignement ne soit pas absolument obligatoire et poussé fort loin, partout et sans défaillance ».

Comment ne souscririons-nous pas ce vœu qui sera aussi notre conclusion. N. Revol, président de l'U.D. Isère.

VALENCE

Sous la direction de M. Kurt Speldel, l'Harmonie municipale de Valence a donné un concert d'une belle tenue musicale

Le premier concert de l'Harmonie municipale sous la direction de son nouveau chef, M. Kurt Speldel, avait été fixé primitivement au 29 novembre. Il a été repoussé au 12 décembre pour cette seule raison que M. Speldel ne voulait pas offrir de l'a-peu près au public valentinois.

Cette seule décision classe un chef : no pas sous-estimer son public, ne pas trahir la musique et pour cela se refuser à la facilité, ce sont des préoccupations nobles et une garantie de succès. Le public la bien senti qui remplissait le théâtre mercredi soir d'une foule comme depuis bien longtemps on n'en avait vu à ces concerts.

Indépendamment de l'intérêt de curiosité suscité dans le public par tout nouveau venu, le passé de M. Speldel est bien propre à attirer une et vaste audience.

Après avoir dirigé la Philharmonie de Karlsruhe et l'orchestre symphonique de Baden-Baden, M. Speldel, fuyant l'Allemagne nazie et naturalisé Français, rejoint en Algérie l'orchestre de la Légion Etrangère comme harpiste.

Il a donc connu M. Marcelin quand il dirigeait la musique de la Légion. Et cette amitié n'est certainement pas étrangère à la venue de M. Speldel à la tête de notre Harmonie après que M. Wolny, quittant Valence, eut déposé la baguette.

M. Thibaut, présentateur habituel de ces concerts, précisait que l'Harmonie s'était enrichie avec M. Speldel de cinq autres musiciens rapatriés d'Afrique du Nord et de grand talent.

MUSIQUE CLASSIQUE AVANT TOUT

Le programme, agréablement composé, ne se contentait pas de deux œuvres de poids. Un chef d'origine allemande ne pouvait mieux inaugurer son premier concert que par un hommage à Beethoven et ce fut l'ouverture d'« Egmont » pour laquelle l'orchestre s'est surpassé.

Il a rendu dans sa maestrie le souffle puissant qui inspira Beethoven à travers Goethe, celui de la liberté chère à l'homme profondément patriote dont le pays connaissait l'occupation étrangère.

M. Speldel conduit ses 60 exécutants d'une baguette sûre, tout en gardant la plus grande sobriété. Seule sa main gauche traduit tantôt l'envol, tantôt la retenue des sentiments et des passions.

Les morceaux enchâssés qui suivirent : l'« Intermezzo de Cavalleria Rusticana » et l'« Adagio et menuet de l'« Artésienne » furent interprétés avec la légèreté délectable, ce qui n'est pas un mince compliment.

Le pur solo de flûte de M. J.J. Garnier avec l'accompagnement véritablement aérien de M. Odenrath fut un moment privilégié auquel le tutti de l'orchestre apporta une vibrante conclusion.

M. Thibaut, commentateur érudite et sensible, précisait pour l'auditoire que ce menuet était issu de « La Jolie Fille de Perth » de Bizet également.

Il dit aussi l'effort énorme accompli par l'orchestre pour mettre à son programme la « Symphonie Inachevée » de Schubert.

Il semble cependant qu'il y ait encore à travailler certaines attaques dans le premier mouvement notamment où quelques flûtistes se fit sentir après les mesures initiales si tragiques, si funèbres.

Par contre, dans « Adagio et menuet », toute l'atmosphère mystique et comme sérénaphique fut parfaitement rendue et le hautbois de M. Chauvet détacha plusieurs fois la belle phrase implorante autour de laquelle tout ce mouvement a été composé.

Bravo encore pour la Marche nuptiale de « Lohengrin » où les cuivres tantôt assourdis, tantôt triomphants, firent merveille et pour la grande « Valse de l'« Empereur » de Johann Strauss dont l'ouverture solennelle évoque les fastes de la cour viennoise.

Après la belle exposition du motif principal par les trombones, la valse se déroula légère et vraiment dansante à tous les pupitres et notamment celui des clarinettes soulevant les applaudissements en rafales.

Merci à M. Kurt Speldel pour ce nouveau départ de l'Harmonie municipale particulièrement prometteur sous cette direction avisée.

Dans la nombreuse assistance, on comptait beaucoup de professeurs de musique et M. Vigroux, inspecteur général de la Musique, M. Perrix, maire de Valence et M. Mazac, conseiller municipal, apportèrent à l'Harmonie le soutien de leur présence. I. Légnard.

des instruments français de classe internationale COUESNON 104, rue Lafayette, Paris Xe - TRUDAINE 30-30 trompettes clarinettes saxophones trombones cors d'harmonie saxhorns tubas flûtes hautbois instruments à percussion cymbales instruments à cordes guitares classiques et de jazz instruments de fanfare, batterie, sonnerie Demandez nos tarifs et dépliants ainsi que tous renseignements concernant nos échanges standard Les instruments COUESNON sont en vente dans toutes les bonnes maisons

SUD-OUEST

AMBARES

Le 20 h. 30, tous nos musiciens participèrent au prix d'ensemble offert par le président de l'U.M. M. Pierre Barre, maire d'Ambares. Ensuite, on se rendit en l'église Sainte-Pierre où l'on eut la satisfaction d'entendre, sous la baguette du chef L. Rispal, un programme musical de choix, dont voici l'ordre d'exécution : « Vieux cantiques de Torké » (marche) ; « Choral de bronze » (ouverture) ; d'André ; « Renaissance de Jéhu » de B. Godard (soliste trombone) ; Gilbert Bousquet, en final de « Gladiateurs », de Sousa.

Malgré la pluie, l'U.M., après l'office, forma un important cortège et vint se recueillir devant le monument aux morts où le président déposa une magnifique gerbe de fleurs.

En fin d'honneur réunissant ensuite tous les sociétaires et à 10 h., le traicteur Bouché, à La Gravelle-Ambares, accueillait nos musiciens, leurs familles et leurs amis. A la table d'honneur, autour du président, on remarquait M. Vignau-Anglade, président des Sociétés musicales du canton de Carbon-Blanc et représentant M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. Dagnat, vice-président de l'U.M. ; M. Girard, vice-président de l'U.M.

M. Girard, vice-président de l'U.M., et membre fondateur de la société, et M. André (père), représentant le Conseil municipal, se trouvaient au milieu des convives.

Avant cette joyeuse réunion, M. Barre, président, tint à rappeler le souvenir d'un membre des plus anciens de l'U.M. qui la mort a récemment arraché à notre affection et que Jean Beauvais pour la mémoire de qui il demande une minute de silence.

Au dessert, M. le président prend la parole pour féliciter M. Vignau-Anglade et le remercier d'avoir bien voulu présider cette réunion ; puis il complimenta les musiciens et salua en particulier les vétérans Dagnat, André et Cazaux. Il s'adressa ensuite aux jeunes qui sont et doivent rester l'espoir de la société, au chef Lucien Rispal, qu'il félicita en louant son dévouement, ainsi qu'aux membres du bureau. Puis, faisant allusion à son récent voyage aux U.S.A., il termina en souhaitant que chacun garde l'amour de notre France et de son clocher, à l'abri duquel des joies comme celle de ce jour demeurent inestimables.

M. Ciran prend ensuite la parole, soulignant le rôle actif de M. le maire, et le qualifiant d'âme de la société.

Le chef Lucien Rispal, tient ensuite à dire aux épouses des musiciens, sa reconnaissance pour l'aide qu'elles lui apportent en encourageant leurs maris pour leur présence aux répétitions. Il demande ensuite aux parents de donner le goût de la musique à leurs enfants et demande à ses jeunes l'application soutenue et la persévérance.

M. Vignau-Anglade qui depuis trente ans s'occupe de sociétés musicales, exprime, ensuite, son opinion sur l'avenir des sociétés et déplore que beaucoup s'éteignent.

Il souhaiterait voir devenir obligatoire le solfège, prétendant que la musique est l'école de la discipline.

Il leve ensuite son verre à la prospérité de l'U.M. d'Ambares et des sociétés musicales de France.

Enfin, sous les applaudissements nourris de l'assistance, MM. Barre et Vignau-Anglade remettent les médailles de la Fédération à MM. René Jeanneau et Claude Valdissère.

ANDERNOS

Sainte Cécile

Le 2 décembre, l'Harmonie Andernossienne célébrait la Sainte Cécile avec le programme suivant à l'église Sainte-Eloi, sous l'habile direction de son chef M. Vauclelle :

1) « Marche », cortège (G. Rondeau) ; 2) « Andante » religieux (E. Martini) ; 3) « Ave Maria » (A. David) ; 4) « Vision divine » (P. Labelle) ; 5) « Prière à Sainte Cécile » (R. Chailtain).

Interprétation remarquable suivie avec beaucoup d'application par les nombreux jeunes musiciens de l'école de musique venus se joindre aux vétérans.

En chaire, félicitations et conseils furent habilement discutés par M. l'abbé Videau, curé de la paroisse.

Un dîner sonore ramena l'Harmonie à son siège social pour l'apéritif de circonstance et à « La Sirène », pour le repas traditionnel.

Le 31, Pous, président dynamique et dévoué, recevait ses invités. C'est autour de M. Despagne, maire de la cité balnéaire, que se trouvaient groupés MM. A. Dard, vice-président de la F.S.M. S.-O., représentant le président Henri Ciran ; de Chorvitz, président du Syndicat d'Initiative ; Vauclelle, directeur ; Dupony, Coubet, Baché, et le bureau ; MM. Desloupes, Lassepa, etc.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

REPARATIONS

Argenture -- Vernis

Débosselage -- Retamponnage

Achats - Echanges - Occasions

RENOUX

LUTHIER

56, rue Mirebeau, BOURGES

BEGADAN

Sainte Cécile

La fanfare de Bégradan, célébrait Sainte Cécile le 3 décembre.

Composée en majeure partie de jeunes pleins d'enthousiasme, elle se rendit, la nuit, au devant des autorités locales, elle fit une aubade très réussie et fort appréciée de tous. Puis se rendit ensuite, en musique, à l'église paroissiale où elle participa à la messe traditionnelle.

Sous la baguette autorisée du jeune maître Jean Delhomme, elle exécuta avec beaucoup de goût, plusieurs morceaux du répertoire religieux.

Un déjeuner amical réunissait ensuite tous les musiciens, dirigeants et amis de la musique. Aux côtés de M. Jean-Pierre Meynieu, président, on notait à la table officielle : M. Jean Goulet, représentant M. Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. Lucas, maire de Bégradan ; M. Mossion, adjoint ; les conseillers municipaux ; M. Juillac, maire de Valéryac ; M. le curé de la paroisse ; la reine de Bégradan et ses demoiselles d'honneur ; M. René Meynieu, président de la fanfare de Saint-Germain-d'Estéuil ; M. Lambert, M. Masson ; M. Jean Delhomme, directeur, etc.

Au dessert, plusieurs allocutions furent prononcées par MM. Jean Goulet, au nom de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; Jean-Pierre Meynieu, René Meynieu, Jean Delhomme, et M. le maire de Bégradan.

Puis ce fut le tour des chanteurs et des diseurs.

Très belle ambiance et très bonne journée à l'actif de cette vieille société musicale qui, grâce à la venue des jeunes, vient de prendre un essor très encourageant. C'est un fait à souligner et à donner en exemple.

TRAPEAU

POUR SOCIÉTÉS M. I. A. I. R. E. C.

M. S. ROBERT ISEMENETEC

TAIN (DROME) FLEURETTES

CATALOGUE FRANCO ET TOUS ARTICLES POUR FÊTES

BORDEAUX

Musique Militaire de l'Air

Le jeudi 29 novembre, la Musique de la 3^e région aérienne fêtait Sainte Cécile.

De nombreuses personnalités avaient répondu aux invitations du chef de musique, l'adjudant-chef Duquesne et du tambour-major l'adjudant Trémine. A « l'arrosage » organisé, au foyer du B.D.H. 246 (Camp Guynemer), on remarquait en particulier : le général commandant le district Gironde, en inspection ; le colonel Longuet, commandant le B.D.H. 246 ; les commandants : E.-P. Vignaud et Petit ; de très nombreux officiers et sous-officiers du B.D.H. 246 ; le chef de musique et les sous-officiers de la musique de la IV^e région militaire.

Et parmi les personnalités civiles : M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. Mesnard, président honoraire de la Fédération, et Gendreau, professeur au Conservatoire.

S'étaient excusés : M. Carrère, directeur du Conservatoire de Bordeaux, et M. A. Laporte-Trille, président de l'Union des batteries-fanfars de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest.

La formation « Jazz » de la musique de la 3^e région aérienne créait dans la salle une sympathique ambiance.

Le porte-parole de la musique de la 3^e R.A. remercia les personnalités présentes, puis, après avoir rappelé les services qu'une musique rend à l'armée toute entière, et rendu hommage aux chefs de la musique de la 3^e R.A., il s'efforça de mettre en lumière les difficultés propres à la musique militaire, qui doit chercher un difficile équilibre entre les exigences de l'art et celles de la discipline.

Dans sa spirituelle réponse, le général manifesta tout l'intérêt qu'il porte à la musique en général et à la musique militaire en particulier, dont il connaît fort bien et de longue date, les problèmes. Et, fort applaudi, il invita l'assemblée à porter un toast à Sainte Cécile et à la musique militaire. M. Ciran apporta le salut de la Fédération et avec humour, évoqua les souvenirs de la 20^e année passée à la musique militaire, où se forgea pour toute une vie la fidélité aux sociétés musicales. Un repas amical devint, à l'issue de ce vin d'honneur, réunir au mesa les cadres de la musique de la 3^e R.A. et ceux de la musique de la IV^e R.M.

Enfin, la musique de la 3^e R.A. sous la direction de l'adjudant-chef Duquesne et de l'adjudant Trémine, fit entendre quelques morceaux de son répertoire, notamment le « Marche de la 2^e D.B. », la « Marche consulaire à Marcopoli » et le « Flamant ».

L'Harmonie de La Bastide a fêté la Sainte-Cécile

Enfin à l'occasion, l'Harmonie de La Bastide a fêté sa patronne et, en même temps, son 65^e anniversaire.

La journée, placée sous la présidence de M. Georges Carrère, directeur du Conservatoire de Bordeaux, débuta, à 11 h. 15, par un office célébré en l'église Notre-Dame de Lourdes du Cypressat.

L'Harmonie, sous la direction autorisée de son chef, M. J. Meriguet, exécuta magistralement le Largo de la « Symphonie Symphonie », de Beethoven ; « Andante pour flûte », de Guenou (soliste Mlle Polier) ; le premier mouvement de la « Symphonie inachevée », de Schubert, et la « Marche romaine », de Grieg.

La chorale, sous la direction de M. R. Frugon, se faisait entendre excellemment dans la « Prière matinale », de H. Colas.

A l'issue de la cérémonie, personnalités, anciens et amis se retrouvaient au Château du Diablot, où un banquet les attendait.

A la fin du repas, le secrétaire général Sigural, après avoir remercié les présents et excusé les absents, rappela les activités de la société, trois comptant une centaine d'adhésifs, sous la direction de Mlle P. Barber ; harmonie d'une quarantaine d'exécutants et la chorale.

M. le président Gousschaire se réjouit de la bonne marche de la société, exalta les bienfaits de la musique et félicita tous ceux qui se dévouent à la société.

M. Carrère félicita chaudement M. Meriguet et ses musiciens ; M. Frugon et sa chorale et M. Millerand, au nom de M. Ciran, président fédéral, apporta le salut de la Fédération.

M. Gousschaire remit le diplôme de médaille de bronze de la ville à Mme Chévalier, Mme Dorel, M. Delpech, M. Pompière, M. Lagard, et M. Crezen.

CAUDERAN

Sainte Cécile de la Société Symphonique

En l'église Saint-Amand, le 25 novembre, a eu lieu la messe annuelle, et sous la conduite de M. André Gendreau, professeur au Conservatoire, l'orchestre « une cinquantaine d'exécutants », a interprété : « L'Air de la suite en Ré », de J.-S. Bach ; « Concerto en Ré », pour flûte et orchestre, de Mozart, dont M. Marcel Poincay, 1^{er} prix du Conservatoire, fit chanter avec une sonorité bien expressive la douce mélodie ; « Prélude du déluge », de Saint-Saëns, dont Mme Yvette Guibert, prix d'excellence de violon du Conservatoire, exprima la phrase si célèbre et si vaillant bien connu ; « Paris Angélique », de Franck, dont le jeune ténor, élève du Conservatoire, M. Bernard Malet, révéla un timbre fort émouvant plein d'espérance. Nous souhaitons à ce sympathique caudérannais, dont la famille a été toujours si intensément au service de la musique et du théâtre, la plus complète réussite. Pour finir, l'orchestre exécuta le si bel « Andante » de la « Symphonie inachevée », de Schubert.

A l'heure des discours successivement : MM. Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest et président de la Société Symphonique de Cauderan ; Maurice Mesnard, président honoraire de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; André Gendreau, directeur de la Société Symphonique ; l'abbé Bernat, curé de Saint-Amand et ancien membre exécutant de la Lyre de Lacanau ; Armand Paulat, maire de Cauderan, exprimèrent leurs remerciements aux exécutants et à leur chef leur foi en la musique et firent l'éloge de l'amitié qui règne à la Société symphonique. Le souvenir de J.-F. Vaubourgoïn, professeur au Conservatoire, organisateur et compositeur, père de M. Marc Vaubourgoïn, grand prix de Rome de musique et président d'honneur de la Société Symphonique, fut particulièrement évoqué. On célébrait en effet, à Bordeaux, en l'église Saint-Seurin, au même moment, le 10^e anniversaire de sa disparition.

Après les discours, M. Laidet, musicien de l'orchestre et père du jeune violon J.-C. Laidet, 1^{er} prix du Conservatoire, recut des mains du président fédéral, M. Henri Ciran, le diplôme avec médaille de la Fédération.

OLORON-SAINTE-MARIE

La célébration de la Sainte Cécile a eu lieu, le 11 h., en la cathédrale Sainte-Marie.

L'Harmonie exécuta : 1) « Marche d'Alceste », de Glink ; 2) « Prélude de Lohengrin », de R. Wagner ; 3) « Final du 1^{er} acte », de Lohengrin, de Wagner.

Audition très intéressante, sous la direction autorisée de M. R. Lafoussas.

Les trois écoles réunies chanteront : 1) « Peuple de l'univers », de Haendel ; 2) « Ave Verum », de Mozart ; 3) « Psalm 150 », de César Franck (arrangement de R. Ladousse), avec accompagnement de l'Harmonie. Exécution nuancée, sous la direction précise de M. l'abbé Joubert.

Enfin présents : M. Manect, représentant M. le sous-préfet ; M. Lafargue, maire ; M. Aguirre, adjoint ; M. Lafourcade, conseiller municipal ; M. Pardoel, directeur de l'École de Musique de Pau ; M. Dessout, représentant M. Ciran, président F.S.M.S.O., plus une délégation catholique conduite par M. le chanoine Aznar, organisateur de la cathédrale de Jacq, accompagné de MM. les directeurs de l'Orphèon de « l'Agrégation coral Santa Arosia » et du « Príncipe Aragonés ».

Au vin d'honneur, M. Lafargue souhaita la bienvenue à toutes ces personnalités qui se dirigèrent vers leurs banquets respectifs. Belle manifestation d'union sous le signe de Sainte Cécile et de la musique.

A noter que la ville d'Oloron est jumelée avec celle de Jaca (Espagne).

Ant. M. VAN LEEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

PAU

L'Harmonie Municipale Paloise inter-préta, à l'occasion de la Sainte-Cécile, en l'église Saint-Joseph : 1) « Le prélude en mi mineur », de J.-S. Bach, que l'on entend rarement par une harmonie ; 2) « Le Largo » de la « Symphonie du nouveau monde », de Dvorak, transcription de P. Pardoel (M. Pels-Lobau, cor anglais solo, est à féliciter pour sa belle sonorité et son style) ; 3) « Le matin », de « Peer Gynt », de Grieg ; 4) « La marche des fiançailles de Lohengrin », jouée avec puissance et énergie par les trombones et les cors.

Ce programme fut exécuté avec justesse et musicalité, sous la direction de M. P. Pardoel, directeur de l'École Nationale de Musique.

Au banquet, à l'heure des discours, M. le docteur Simian, président de l'harmonie ; M. Fragonard, représentant M. le préfet, et M. le chanoine Durruty, exaltèrent les mérites et la valeur de la brillante phalange paloise et de son chef.

M. Pardoel félicita ses musiciens, remercia MM. Messuget, Sarraz, Dumestre, Cazale, ses plus proches collaborateurs, puis donna le bilan des services de l'année : 4 retraites, 7 prises d'armes, 13 concerts.

M. H. Ciran, président de la F.S.M. du S.-O. était représenté par M. Dessout, qui procéda à la remise des diplômes et des décorations et apporta à la belle harmonie de Pau le salut de la Fédération.

PESSAC

La Société Saint-Martin a décerné ses récompenses

Notre société a organisé, à l'occasion de la Sainte-Cécile, une manifestation bien sympathique qui, après la messe célébrée en l'église Saint-Martin où elle s'est fait entendre dans « Petite marche » (Génu) ; « Allegro de la symphonie en mi bémol » (Haydn) ; « Ave Maria Stella » (Mathieu) ; « Choral » (Bach), s'est terminée dans la salle du Conseil municipal.

M. J.-C. Dalbos, maire, a reçu les personnalités, parmi lesquelles nous avons noté M. Mora, directeur de la Musique municipale de Bordeaux ; M. Davier, représentant M. Ciran, président de la Fédération.

Après avoir, les musiciens avaient joué devant la mairie « Vesuvio » (flamenco brillant).

M. le docteur J.-C. Dalbos a remis à MM. MM. Georges Bapsalis, Victor Lurue et Georges Tillet le diplôme avec me-

daille de la Confédération des sociétés musicales de France (plus de cinquante ans de musique).

M. Davier, au nom de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, a décerné MM. Pierre Arquey, Henri Bats, André Bouey et André Djean.

Puis, la plaque de la ville a été accordée à la mairie de la société.

Au cours des allocutions qui ont précédé le vin d'honneur, M. Gaillard, président de la Société musicale, a remercié la municipalité des efforts qu'elle a accomplis en faveur de la société.

Ses effectifs augmentent ; les jeunes s'intéressent aux répétitions ; on assiste à un renouveau de l'action passée des « anciens » et aux efforts actuels du bureau et des sociétaires.

M. Davier s'est félicité de l'entraide qui existe entre la société et la municipalité et a adressé ses vœux à tous ceux qui concourent à une telle réussite, au premier rang desquels se placent MM. Gaillard, président, et Djean, chef de musique.

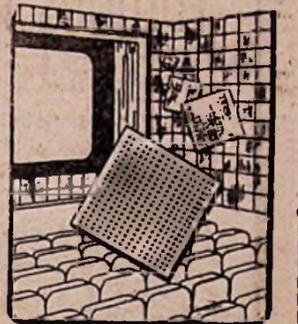
M. le facteur J.-C. Dalbos a clôturé les allocutions en adressant tous ses compliments à une société qui met en pratique l'adage : « Aide-toi, le ciel t'aidera ».

. Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique « GLASAL - PERFORE »

PHONÉLO

Salles d'exposition :



FIBROCIMENT-POISSY

PARIS : 17, rue Dauncu, 2^e - Télé. phone : OPERA 65.74.

RENNES : 41, avenue Janvier - Téléphone : 40.28.35.

STRASBOURG : 13, rue du Vieux-Marché - aux Vins - Téléphone : 32.31.34.

TRIEL (Seine-et-Oise) - Téléphone : Poissy 830.

TALENCE

Sainte Cécile de l'Orchestre symphonique

L'Orchestre symphonique de Talence, a donné, au cours de la messe célébrée, en l'église Sainte-Geneviève, le programme suivant :

« L'Impressario », ouverture (Mozart) ; « Messidor », extraite symphonique de Bruneau. Solistes : cor anglais, M. G. Marchand ; harpe, M. P. Capdeville ; « La Voix des cloches » (Luigini) Solistes : cor, M. Jean Martin ; hautbois, M. A. Chastenet ; « Ave Maria » (P. Ricou), première audition. Trio chanté par : Mme Isabelle Durou, mezzo ; Mme Gisèle Fraude, soprano ; M. J. Labuzien, baryton - violon solo, Mme Clavier. Allegro final extrait de la « Symphonie en ut mineur » (Beethoven).

Le chef M. R. Lenoire, chef d'orchestre au Grand-Théâtre de Bordeaux, et tous les membres de l'O.S.T., sont à féliciter.

Parmi l'assistance se trouvaient de nombreuses personnalités, notamment : M. le docteur Winnart, maire de Talence ; M. Dubois, conseiller municipal, etc.

(Voir la suite en page 16)

LEBLANC

70 RUE DES RIGOLES, PARIS-XX^e



LA MARQUE DES ARTISTES

SUD-OUEST

(Suite de la page 15)

legue : M. Jonqui, président-fondateur de l'O.S.T. ; M. Saint-Blancard, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. Mora, chef de la Musique municipale de Bordeaux ; M. Marchand, chef d'orchestre, et MM. Ricoux et Goullaud, représentant la Lyre Talençaise ; M. Coucharière, représentant La Talençaise, etc.

A l'issue du repas, le président Roubin, manifesta tout d'abord sa joie de se retrouver dans cette amicale ambiance, au milieu de tous ses camarades.

Il adressa ensuite un hommage particulier, en son nom personnel et au nom de tous les membres de l'O.S.T., à leur valeureux chef, M. R. Lemoine.

M. R. Lemoine félicita chaleureusement tous les musiciens de l'O.S.T. pour la qualité de l'audition donnée à l'église Sainte-Genève.

M. Dubois excusa M. le docteur Winnaert et fit part de la joie qu'il éprouvait de se retrouver au milieu des musiciens de l'O.S.T.

M. Saint-Blancard excusa M. le président fédéral, M. Giran, et après avoir remercié les dirigeants de l'O.S.T. pour leur amable invitation, il les félicita chaleureusement pour la qualité de leur musique.

Mme Isabelle Durou, présidente des Amis des Arts et du Mérite national français, procéda à la remise du diplôme et de la médaille d'or du Mérite national français à MM. Reigt et Billoz.

M. le vice-président de la Fédération remit, à son tour, le diplôme d'honneur

de la Fédération à MM. Jacques Saigne et Maurice Crospo, et le diplôme de Mérite à M. Pava.

Enfin, M. Dubois procéda à la remise de la plaquette et du diplôme de la jeunesse et des sports (ministère de l'éducation nationale) au plus jeune musicien de l'O.S.T., M. Jean-Claude Fraisse.

La Lyre talençaise a célébré Sainte Cécile

La Sainte Cécile coïncidait avec le soixantième anniversaire de la Lyre et M. Marchand, le distingué chef, avait préparé un programme particulièrement choisi pour les deux auditions qui allaient être données dans la matinée.

Nos musiciens se rassemblèrent dans la salle du Conseil municipal à 10 h.

La Lyre exécuta avec brio les morceaux suivants :

« Viva Espana », marche espagnole de Ronsberg ; « Si j'étais roi » ouverture d'Adam ; « Les Mousquetaires au couvent » de L. Varney isolistes : MM. Claverie, Saigne, Baumet, Gonthie et Goullaud.

Le R.P. Chouveau, curé de Talence, accueillait ensuite les musiciens à l'église Notre-Dame où, au cours de la messe de 11 h. 45, la Lyre donna une magnifique audition.

A l'orgue, M. Roger Lemoine, chef de l'Orchestre symphonique de Talence.

L'assistance fut enthousiasmée par la qualité de cette audition et le R.P. Chouveau adressa ses remerciements à M. Marchand et à tous les membres de l'orchestre.

La municipalité était représentée par MM. Granger et Sarrahen.

Les membres de La Lyre et leurs invités se rassemblèrent ensuite au Petit-Louvre où un repas amical leur fut servi.

Autour de M. Granger, conseiller municipal délégué, qui présidait, se trouvaient les personnalités ci-après :

M. Marchand, président et chef de la Lyre Talençaise ; M. Capdeville, président de l'Harmonie Sainte-Cécile de Villenave-d'Ornon, représentant M. Giran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. Roubin, président de l'O.S.T. ; M. R. Lemoine, chef d'orchestre au Grand-Théâtre et directeur de l'O.S.T. ; MM. Pébe, Goullaud, Ricoux, respectivement vice-président, secrétaire et trésorier de la Lyre ; M. Clo, membre fondateur et éven.

M. Marchand prit la parole pour remercier les personnalités présentes, féliciter les musiciens des deux auditions de la matinée et dire sa satisfaction de voir réunis à une même table le doyen M. Clo et les deux benjamins, MM. Margo et Martin.

M. Capdeville excusa M. Giran et dit combien Talence pouvait s'enorgueillir de posséder une société musicale capable de donner des auditions comme celles du matin.

M. Granger excusa M. le docteur Winnaert, maître de Talence, et exprima sa joie de se retrouver en si amicale société. Il assura la Lyre de tout l'intérêt que lui porte le Conseil municipal.

La soirée se termina dans une excellente ambiance par des chants, des monologues et des jeux.

Editions Robert MARTIN

106, La Coupée - MACON (S.-et-L.)

(ÉDITIONS Robert MARTIN, BILLAUDOT et ANDRIEU Frères RÉUNIES)

Nous vous présentons le conducteur du nouveau succès dont nous vous annonçons récemment la prochaine publication. Ce morceau vient de paraître.

Ah! si j'étais... resté célibataire

Marche pour Harmonie ou Fanfare avec clairons ad libitum sur la célèbre chanson

Paroles de Guy De PARIS et A. PLETINCKX Musique de T. LUXEMBOURG Arr. de Laurent DELBECQ

1^{re} di Marche Bole Et CONDUCTEUR SI

P. 365 avec l'autorisation des Editions Musicales "PRENCE" Paris (X)
© Copyrights BEVELUX MUSIC - WERT - HOLLANDE
EDITIONS ROBERT MARTIN
106, La Coupée, MACON (S. et L.) R. 94 M. Tous droits d'exécution et de reproduction réservés pour tous pays

HARMONIE : 10 F - FANFARE : 9 F - CONDUCTEUR : 1,25 F - PARTIE SÉPARÉE : 0,40 F.

Nous vous rappelons d'autre part le succès mondial popularisé par le célèbre film :

LE JOUR LE PLUS LONG

Marche de Paul ANKA - Arrangement pour Harmonie ou Fanfare, par Robert MARTIN.

HARMONIE : 10 F - FANFARE : 9 F - CONDUCTEUR : 1,25 F - PARTIE SÉPARÉE : 0,40 F.

Malgré la rigueur de l'hiver, vous allez bientôt penser à vos sorties.

Consultez nos catalogues 51 pour Harmonies-Fanfaires et 51 bis spécial pour Batteries-Fanfaires, vous y trouverez tout ce dont vous pouvez avoir besoin car nous sommes

La plus importante maison d'Europe spécialisée dans l'édition et les fournitures générales pour harmonies, fanfares et batteries-fanfaires

YONNE

SAINT-FLORENTIN Harmonie municipale, fête de la Sainte Cécile 1962

Grâce au dynamisme et à la compréhension de sa municipalité, notre cité florentinoise est fière de son Harmonie municipale qui compte actuellement 43 sociétaires.

Après la période difficile qu'elle a traversée notre société a été reprise en mains voici 18 mois par M. Agnès, indiscutablement sympathique.

Depuis, sous sa direction, notre harmonie s'est métamorphosée, notre chef recherchant dans toute exécution la sonorité, l'équilibre des timbres, la justesse, le style ainsi que la précision dans les attaques et les nuances. Il faut également souligner que l'importance des résultats obtenus est due à l'esprit de camaraderie et d'équipe qui règne parmi tous les sociétaires, nos musiciens suivant régulièrement les répétitions générales et de détail.

Dimanche 2 décembre notre harmonie a célébré avec éclat la Sainte-Cécile. Pendant la cérémonie religieuse, elle a exécuté un programme qui avait fait l'objet de nombreuses répétitions et qui comportait : un extrait des « Maitresses », de Jean Elieul ; une pièce symphonique de Marc Delmas ; l'entracte de « Messidor », de Bruneau ; ainsi que « La Marche triomphale du Tannhäuser ».

De plus, l'ensemble des clarinettes et des saxophones a donné un extrait de la « Suite Française », de Jean Sébastien Bach.

Cette audition particulièrement appréciée par de nombreux mélomanes nous a valu plusieurs lettres chaleureuses de félicitations.

Il faut ajouter cependant que l'acoustique exceptionnelle de notre église paroissiale a permis à notre chef de musique de mettre en valeur et en relief, les sonorités veloutées des bois, l'éclat tempéré des cuivres, le respect des traditions classiques quant à l'exécution.

Grâce à l'initiative de notre maître et malgré la rigueur de la température, nos musiciens confortablement installés dans un char, eurent à cœur de donner une aubaine dans les différents secteurs de la ville, à tous leurs amis florentinois.

Cette manifestation fut particulièrement appréciée.

A 12 h. 45, la municipalité offrit à tous nos musiciens, Harmonie et Rocamance, ainsi qu'à nos camarades pompiers qui étaient la Sainte-Barbe, un apéritif d'honneur.

Puis, à 13 h. 15, un banquet réunissant dans les salons de l'Hôtel de l'Est, 70 joyeux convives sous la présidence de M. Berlioz.

On remarquait notamment la présence de plusieurs édiles florentinois ainsi que de M. Martin, directeur de la fanfare de Bernon, vice-président du Conseil général de l'Aube, qui n'oublie jamais de défendre au sein de cette assemblée, la cause de la musique de populaire.

Au dessert, des discours furent prononcés, le président Berlioz dressa le bilan positif de l'activité de notre société qui, durant l'année 1962, aura eu la charge, tant en concerts qu'en répétitions, de plus de 80 services.

L'espérance de ces fraternelles agapes fut marquée par la remise à notre chef, Louis Dubost, baryton-solo de l'harmonie, maire de Saint-Florentin, d'un objet d'art offert par tous les camarades musiciens qui, ainsi ont eu à cœur de prouver à leur camarade de pupitre, la reconnaissance et la gratitude qu'ils éprouvent pour sa personne en raison de son dévouement et de sa générosité personnelle envers notre société.

Une magnifique baguette de direction fut également remise à notre chef.

Il faut signaler aussi que, grâce au dynamisme de notre municipalité, la ville de Saint-Florentin inaugurera, certainement l'année prochaine, un théâtre de verdure doté d'un podium, d'une fosse d'orchestre ultra-moderne et comportant 1 500 places assises en amphithéâtre. La municipalité va y organiser de nombreux spectacles artistiques des ballets, ainsi que de nombreux concerts.

L'Harmonie municipale de Saint-Florentin, la municipalité, seront toujours prêts à accueillir avec sympathie toutes les sociétés qui, de passage dans notre région, voudraient donner une audition.

M. D.

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de « La Vie » de Dieppe • 12, rue Claude-Crouillard